



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 14 - Numéro 49

14 décembre 2017



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	29
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	120
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	143
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	150
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	205
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	308
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	322
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	328
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	

9.3 Autorisation d'agir comme
administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite

9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LAMF
TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
CSF : Chambre de la sécurité financière
ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**Tarifs exigibles par l'Autorité des marchés financiers pour l'année 2018***Avis d'indexation*

Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-dépôts (chapitre A-26, r. 1);

Règlement d'application de la Loi sur les assurances, (chapitre A-32, r. 1);

Tarif des droits exigibles en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers (chapitre C-67.3, r. 3);

Règlement sur la distribution sans représentant (chapitre D-9.2, r. 8);

Tarif des frais et des droits exigibles en matière d'instruments dérivés (chapitre I-14.01, r. 2);

Règlement d'application de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (chapitre S-29.01, r. 1);

Règlement sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1, r. 50).

Conformément à l'article 83.7 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), le ministre des Finances publie, par la présente, le résultat de l'indexation pour l'année 2018 des tarifs fixés par le gouvernement, en vertu des règlements mentionnés ci-haut, pour les prestations offertes en vertu des lois sous l'administration de l'Autorité des marchés financiers.

Aux termes de l'article 83.3 de la Loi sur l'administration financière, ces tarifs sont indexés de plein droit, au 1^{er} janvier de chaque année, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées et les produits du tabac, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre de l'année qui précède celle pour laquelle un tarif doit être indexé. Le taux correspondant à cette variation annuelle, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre 2017, est établi à 0,82% et est publié sur le site Internet du ministère des Finances.

Les tarifs ainsi indexés sont arrondis conformément au Règlement sur l'arrondissement des tarifs indexés (chapitre A-6.001, r. 0.1).

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2018, les tarifs indexés sont ceux apparaissant ci-après.

**RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR L'ASSURANCE-DÉPÔTS
(chapitre A-26, r. 1)**

Le Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-dépôts (chapitre A-26, r. 1) pris en application de la Loi sur l'assurance-dépôts (chapitre A-26) prévoit notamment les frais exigibles énoncés ci-dessous. L'article 42 de ce règlement dispose notamment que l'article 12 de l'ancien Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-dépôts (D. 819-93, 93-06-09), relatif aux frais de délivrance d'un nouveau permis, continue d'avoir effet jusqu'à ce qu'un règlement approuvé par le gouvernement vienne le remplacer.

Article	Alinéa	Par.	Descriptif	2018
42			Délivrance d'un nouveau permis, lorsque le permis a été endommagé, perdu, volé ou détruit	55,75 \$

**RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES ASSURANCES
(chapitre A-32, r. 1)**

Le Règlement d'application de la Loi sur les assurances (chapitre A-32, r. 1) pris en application de la Loi sur les assurances (chapitre A-32) prévoit notamment les droits exigibles énoncés ci-dessous.

Article	Alinéa	Par.	Descriptif	2018
88			Constitution d'une compagnie d'assurance	5 582 \$
88			Constitution d'une société mutuelle d'assurance	5 582 \$
88			Constitution d'une fédération de sociétés mutuelles d'assurance	5 582 \$
88			Constitution d'un fonds de garantie	5 582 \$
88			Constitution d'un fonds pour assurer la responsabilité professionnelle des membres d'un ordre professionnel régi par le Code des professions (chapitre C-26)	5 582 \$
88			Délivrance de lettres patentes supplémentaires à une compagnie d'assurance	2 791 \$
88			Dépôt des statuts de modification d'une compagnie d'assurance et délivrance d'un certificat de modification	2 791 \$

Article	Alinéa	Par.	Descriptif	2018
88			Modification des statuts d'une société mutuelle d'assurance et délivrance d'un certificat de modification	2 791 \$
88			Modification des statuts d'une fédération de sociétés mutuelles d'assurance	2 791 \$
88			Modification des statuts d'un fonds de garantie	2 791 \$
88			Modification des statuts d'une société de secours mutuels	2 791 \$
88			Fusion ou conversion d'une compagnie d'assurance ou d'une société mutuelle d'assurance	2 791 \$
88			Dépôt de statuts de continuation d'une compagnie d'assurance et délivrance d'un certificat de continuation conformément aux articles 200.0.15, 200.0.16 ou 200.6 de la Loi sur les assurances	2 791 \$
88			Délivrance d'un permis initial à une compagnie d'assurance, à une société mutuelle d'assurance, à un ordre professionnel	2 791 \$
88			Délivrance d'un permis initial à une société de secours mutuel après fusion	2 791 \$
88			Délivrance d'un permis modifié pour y indiquer les catégories d'assurance	558 \$
88			Examen de la demande et remise en vigueur d'un permis d'assureur	2 791 \$
88			Copie certifiée d'un permis d'assureur	83,75 \$
88			Copie certifiée de la désignation d'un représentant au Québec ou d'un fondé de pouvoir	83,75 \$
88			Changement de désignation d'un représentant au Québec ou d'un fondé de pouvoir	223 \$
88			Attestation d'un document par l'Autorité des marchés financiers	112 \$

TARIF DES DROITS EXIGIBLES EN VERTU DE LA LOI SUR LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS (chapitre C-67.3, r. 3)

Le Tarif des droits exigibles en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers (chapitre C-67.3, r. 3) pris en application de la Loi sur les coopératives de services financiers (chapitre C-67.3) prévoit notamment les droits exigibles énoncés ci-dessous.

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
1			Les droits exigibles d'une caisse ou d'une fédération sont :	
1		1°	pour une constitution, une fusion, une liquidation, une dissolution ou une révocation d'une dissolution	433 \$
1		2°	pour la modification ou une mise à jour de statuts	216 \$
1		3°	pour une attestation de constitution, une rectification à un certificat ou un changement d'adresse du siège dans le même district judiciaire	62,75 \$
1		4°	pour la délivrance de copies des documents qui ont fait l'objet d'un enregistrement et du certificat qui en atteste, et pour la délivrance d'attestations sous la signature de l'Autorité des marchés financiers	68,25 \$

RÈGLEMENT SUR LA DISTRIBUTION SANS REPRÉSENTANT (chapitre D-9.2, r. 8)

Le Règlement sur la distribution sans représentant (chapitre D-9.2, r. 8) pris en application de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2) prévoit notamment les frais énoncés ci-dessous pour l'examen du guide de distribution.

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
11	1		Examen d'un guide de distribution déposé par un assureur	1 116 \$
11	2		Frais pour chacune des heures supplémentaires effectuées à l'analyse du guide (si le temps consacré à l'analyse excède 10 heures)	133 \$
12			Analyse de toute modification apportée au guide de distribution déposé par un assureur (coût par heure)	133 \$
13			Prorogation du délai octroyé en vertu de l'article 416 de la Loi sur la distribution des produits et services financiers	279 \$

TARIF DES FRAIS ET DES DROITS EXIGIBLES EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS (chapitre I-14.01, r. 2)

Le Tarif des frais et des droits exigibles en matière d'instruments dérivés (chapitre I-14.01, r. 2) pris en application de la Loi sur les instruments dérivés (chapitre I-14.01) prévoit notamment les frais et droits exigibles énoncés ci-dessous.

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
			Section I : Frais exigibles	
1			Taux horaire par inspecteur ou enquêteur, pour les frais d'inspection ou d'enquête visés à l'article 135 de la Loi sur les instruments dérivés	95 \$
2			Taux horaire par agent professionnel, pour les frais visés à l'article 143 de la Loi sur les instruments dérivés	95 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
3			Taux horaire par enquêteur, pour les frais d'enquête visés à l'article 170 de la Loi sur les instruments dérivés	95 \$
			Section II : Droits exigibles	
4			Demande visée à l'article 14 de la Loi sur les instruments dérivés	5 582 \$
5		1°	Demande d'inscription à titre de courtier ou de conseiller, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés	1 675 \$
5		2° a)	Demande d'inscription à titre de représentant, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés, d'un courtier membre d'un organisme d'autoréglementation auquel l'Autorité a délégué l'application des dispositions concernant l'inscription des représentants	168 \$
5		2° b)	Demande d'inscription à titre de représentant, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés, d'un courtier qui n'est pas membre d'un tel organisme d'autoréglementation	418 \$
5		2° c)	Demande d'inscription à titre de représentant, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés, d'un conseiller	418\$
5		3° a)	Dans le cas du courtier, le 31 décembre de chaque année, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés	1 675 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
5		3° b) i.	<p>Pour le paiement annuel, dans le cas du courtier, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés, pour chacun de ses représentants inscrits au 31 décembre, à l'exclusion de ceux qui ont interrompu leur activité:</p> <p>i. lorsque le courtier est membre d'un organisme d'autorégulation auquel l'Autorité a délégué l'application des dispositions concernant l'inscription des représentants</p>	196 \$
5		3° b) ii.	<p>Pour le paiement annuel, dans le cas du courtier, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés, pour chacun des représentants inscrits au 31 décembre, à l'exclusion de ceux qui ont interrompu leur activité:</p> <p>ii. lorsque le courtier n'est pas membre d'un tel organisme d'autorégulation</p>	418 \$
5		3° c)	<p>Pour le paiement annuel, dans le cas du courtier, pour chacun de ses établissements, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés</p>	83,75 \$
5		5° a)	<p>Dans le cas du conseiller, le 31 décembre de chaque année, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés</p>	1 675 \$
5		5° b)	<p>Pour le paiement annuel, dans le cas du conseiller, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés, pour chacun de ses représentants inscrits au 31 décembre à l'exclusion de ceux qui ont interrompu leur activité</p>	418 \$
5		6°	<p>Dépôt, par un courtier qui n'est pas membre d'un organisme d'autorégulation, de l'avis indiquant qu'il a retenu les services d'un représentant, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés</p>	55,75 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
5		7°	Dépôt de l'avis sur l'acquisition de titres ou de l'actif d'un courtier ou d'un conseiller prévu par règlement, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés	558 \$
5		8° a)	Dépôt du formulaire prévu à l'annexe 33-109A4 du Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription par ou pour le compte d'une personne physique autorisée, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés : - pour la personne physique autorisée qui agit pour le compte d'un courtier, sauf s'il s'agit d'un membre d'un organisme d'autoréglementation	418 \$
5		8° b)	Dépôt du formulaire prévu à l'annexe 33-109A4 du Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription par ou pour le compte d'une personne physique autorisée, à moins qu'il ne soit réputé inscrit en vertu de l'article 57 de la Loi sur les instruments dérivés : - pour la personne physique autorisée qui agit pour le compte d'un conseiller	418 \$
6			Taux horaire par inspecteur, pour la préparation d'une inspection, l'inspection elle-même et le suivi des recommandations	95 \$
7			Demande d'agrément conformément à l'article 82 de la Loi sur les instruments dérivés	5 582 \$
8		1°	Demande d'autorisation, par une personne agréée, d'un dérivé pour l'application de l'article 83 de la Loi sur les instruments dérivés	1 395 \$
8		2°	Montant minimal devant être versé pour le dépôt des renseignements annuels exigés en vertu de l'article 85 de la Loi sur les instruments dérivés par une personne agréée	558 \$
9			Demande de dispense visée à l'article 86 de la Loi sur les instruments dérivés	558 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
10			Demande de désignation d'une personne comme contrepartie qualifiée en vertu de l'article 87 de la Loi sur les instruments dérivés	558 \$

RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE (chapitre S-29.01, r. 1)

Le Règlement d'application de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (chapitre S-29.01, r. 1) pris en application de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (chapitre S-29.01) prévoit notamment les droits exigibles énoncés ci-dessous.

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
20			Délivrance d'un permis	867 \$

RÈGLEMENT SUR LES VALEURS MOBILIÈRES (chapitre V-1.1, r. 50)

Le Règlement sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1, r. 50) pris en application de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1) prévoit notamment les droits exigibles énoncés ci-dessous.

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
267	1	1°	Dépôt d'un projet de prospectus ou d'un prospectus provisoire	1 116 \$
267	1	1°	Dépôt d'un projet de prospectus ou d'un prospectus provisoire dans le cas d'un fonds du marché monétaire	5 582 \$
267	1	2°	Dépôt d'un prospectus préalable provisoire	5 582 \$
267	1	4°	Montant minimum lors du dépôt d'une déclaration de placement avec dispense	279 \$
267	1	8°	Dépôt d'une modification du prospectus	279 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
267	1	8°	Dépôt d'une modification du prospectus visant à augmenter le nombre ou la valeur de titres à placer, le droit à verser est égal à l'excédent sur le montant suivant	279 \$
267	1	9°	Dépôt d'un rapport géologique	138 \$
267	1	9°	Dépôt d'un rapport géologique qui porte sur plus de deux terrains, droits exigibles par terrain	55,75 \$
267	1	10°	Dépôt des informations exigées aux fins de l'application du deuxième alinéa de l'article 12 de la Loi sur les valeurs mobilières	112 \$
267	1	11°	Dépôt d'une convention de blocage	558 \$
268	1	1°	Placement permanent, le droit à verser pour le dépôt du prospectus est égal à l'excédent sur le montant suivant *	1 107 \$
268	1	1°	Placement permanent, dans le cas d'un fonds du marché monétaire le droit à verser pour le dépôt du prospectus est égal à l'excédent sur le montant suivant *	5 537 \$
268.1			Dépôt du rapport prévu à l'article 94 du Règlement sur les valeurs mobilières, le droit à verser est égal à l'excédent sur le montant suivant	1 116 \$
271.2		1°	Dépôt des états financiers annuels par l'émetteur qui peut se prévaloir du régime de prospectus simplifié	2 233 \$
271.2		2°	Dépôt des états financiers annuels par un émetteur non visé au paragraphe 1°, mais dont une valeur est inscrite à la cote d'une bourse canadienne	1 116 \$
271.2		3°	Dépôt des états financiers annuels par un émetteur non visé au paragraphe 1° ou 2°	558 \$
271.2		4°	Dépôt des états financiers annuels par un organisme de placement collectif	558 \$
271.2		6°	Dépôt des états financiers annuels par un émetteur non visé aux paragraphes 1° à 4°	558 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
271.2		7°	Demande prévue à l'article 69 de la Loi sur les valeurs mobilières pour révoquer l'état d'émetteur assujetti ou dispenser des obligations d'information continue	112 \$
271.2	1	9°	Dépôt d'une déclaration de changement important en vertu de l'article 73 de la Loi sur les valeurs mobilières	112 \$
271.3			Dépôt du rapport annuel de la caisse d'épargne et de crédit	390 \$
271.4	1	1°	Dépôt de l'offre et de la note d'information prévues par règlement	1 116 \$
271.4	1	1°	Un versement correspondant à l'excédent sur le montant suivant des sommes prévues aux sous-paragraphes a) et b)	1 116 \$
271.4	1	1.1°	Dépôt du communiqué de presse exigé de l'auteur d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	1 116 \$
271.4	1	1.1°	Un versement correspondant à l'excédent sur le montant suivant des sommes prévues aux sous-paragraphes a) et b)	1 116 \$
271.4	1	2°	Dépôt d'un avis de changement ou de modification	558 \$
271.4	1	2°	L'excédent sur le montant suivant, de 0,02 % de la contrepartie supplémentaire ajoutée par la modification, sur la base indiquée au paragraphe 1°	558 \$
271.4	2		Au moment du dépôt de la circulaire du conseil d'administration de l'émetteur visé par une offre publique en réponse à cette offre	558 \$
271.4.1			Dépôt des documents ou de l'annonce prévue sous le régime d'une dispense pour offre publique à l'étranger ou d'une dispense de minimis prévue par règlement	1 116 \$
271.5	1	1°	Demande d'inscription à titre de courtier, conseiller ou gestionnaire de fonds d'investissement (sauf épargne collective et plan de bourses d'études)	1 675 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
271.5	1	1.1°	Demande d'inscription à titre de courtier en épargne collective ou de courtier en plans de bourses d'études	55,75 \$
271.5	1	2° a)	Demande d'inscription à titre de représentant d'un courtier membre d'un organisme d'autoréglementation	168 \$
271.5	1	2° b)	Demande d'inscription à titre de représentant d'un courtier en placement non membre d'un tel organisme d'autoréglementation ou d'un conseiller	418 \$
271.5	1	2° c)	Demande d'inscription à titre de représentant d'un courtier d'exercice restreint ou d'un courtier sur le marché dispensé	335 \$
271.5	1	2° d)	Demande d'inscription à titre de représentant d'un courtier en épargne collective ou d'un courtier en plans de bourses d'études	212 \$
271.5	1	2.1°a)	Demande d'inscription à titre de chef de la conformité ou de personne désignée responsable d'un courtier en placement, d'un conseiller ou d'un gestionnaire de fonds d'investissement	418 \$
271.5	1	2.1°b)	Demande d'inscription à titre de chef de la conformité ou de personne désignée responsable d'un courtier d'exercice restreint ou d'un courtier sur le marché dispensé	335 \$
271.5	1	2.1°c)	Demande d'inscription à titre de chef de la conformité ou de personne désignée responsable d'un courtier en épargne collective ou d'un courtier en plans de bourses d'études	212 \$
271.5	1	3°a)	Pour le paiement annuel, dans le cas du courtier en placement, le 31 décembre de chaque année	1 675 \$
271.5	1	3°b)	Pour le paiement annuel, pour chaque représentant inscrit au 31 décembre, d'un courtier en placement	418 \$
271.5	1	3°b)	Pour le paiement annuel, pour chaque représentant inscrit au 31 décembre, d'un courtier en placement membre d'un organisme d'autoréglementation	196 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
271.5	1	3°c)	Pour le paiement annuel, pour chaque établissement d'un courtier en placement	83,75 \$
271.5	1	4°a)	Pour le paiement annuel, dans le cas du courtier d'exercice restreint ou du courtier sur le marché dispensé, le 31 décembre de chaque année	1 675 \$
271.5	1	4°b)	Pour le paiement annuel, pour chaque représentant, inscrit au 31 décembre, d'un courtier d'exercice restreint ou d'un courtier sur le marché dispensé	418 \$
271.5	1	4°c)	Pour le paiement annuel, pour chaque établissement d'un courtier d'exercice restreint ou d'un courtier sur le marché dispensé	83,75 \$
271.5	1	4.1°	Pour le paiement annuel, le 31 décembre de chaque année, dans le cas du courtier en épargne collective ou du courtier en plans de bourses d'études, pour chaque représentant inscrit à la fin de l'exercice	178 \$
271.5	1	5°a)	Pour le paiement annuel, dans le cas du conseiller en valeurs, le 31 décembre de chaque année	1 675 \$
271.5	1	5°b)	Pour le paiement annuel, pour chaque représentant, inscrit au 31 décembre, d'un conseiller en valeurs	418 \$
271.5	1	5.1°	Pour le paiement annuel, dans le cas du gestionnaire de fonds d'investissement, le 31 décembre de chaque année	1 675 \$
271.5	1	6°a)	Lors du dépôt du formulaire prévu à l'annexe 33-109A4 du Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription par ou pour le compte d'une personne physique autorisée qui agit pour le compte d'un courtier en placement (sauf s'il s'agit d'un membre d'un organisme d'autoréglementation)	418 \$
271.5	1	6°b)	Lors du dépôt du formulaire prévu à l'annexe 33-109A4 du Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription par ou pour le compte d'une personne physique autorisée qui agit pour le compte d'un courtier d'exercice restreint ou d'un courtier sur le marché dispensé	335 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
271.5	1	6°c)	Lors du dépôt du formulaire prévu à l'annexe 33-109A4 du Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription par ou pour le compte d'une personne physique autorisée qui agit pour le compte d'un conseiller ou d'un gestionnaire de fonds d'investissement	418 \$
271.5	1	8°	Taux horaire par inspecteur, à l'occasion de la préparation d'une inspection, de l'inspection elle-même et du suivi des recommandations	95 \$
271.5	1	9°	Rétablissement de l'inscription d'un représentant de courtier sur le marché dispensé, d'un représentant de courtier d'exercice restreint ou d'un représentant de conseiller	55,75 \$
271.5	1	11°	Dépôt de l'avis relatif à l'acquisition des titres ou de l'actif d'une personne inscrite prévu par le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription (sauf épargne collective et plan de bourses d'études)	558 \$
271.5.1			Taux horaire par inspecteur, dans le cadre d'une inspection prévue par la loi constitutive d'un fonds d'investissement	95 \$
271.6		1°	Demande de dispense d'une obligation prévue dans la Loi sur les valeurs mobilières ou un règlement	558 \$
271.6		1°	Demandes de dispenses relatives à une offre publique d'achat ou de rachat et au rapport d'évaluation prévu par règlement	1 116 \$
271.6		1.1°	Demande de dispense d'une obligation prévue par la Loi sur les valeurs mobilières ou un règlement relative à un placement	558 \$
271.6		1.1°	Minimum supplémentaire suite au placement dispensé, 0,025 % de la valeur globale des titres placés au Québec	279 \$
271.6		1.2°	Demande visant à désigner un investisseur qualifié	558 \$

Article	Alinéa	Par	Descriptif	2018
271.6		2°	Demande de régularisation de la situation de titres déjà émis, prévue à l'article 338.1 de la Loi sur les valeurs mobilières	279 \$
271.6		4°	Demande prévue à l'article 68 ou 68.1 de la Loi sur les valeurs mobilières	279 \$
271.6		5°	Dépôt du rapport d'évaluation prévu par règlement	558 \$

* L'indexation de ce montant doit être différée d'une année puisque ce montant correspond à celui payé par l'émetteur lors du dépôt du prospectus utilisé pour le placement de ses titres au cours de son dernier exercice.

Droits relatifs à une demande d'autorisation présentée par une entreprise à l'Autorité des marchés financiers en vue de la conclusion de contrats et de sous-contrats publics en vertu du deuxième alinéa de l'article 21.23 de la Loi sur les contrats des organismes publics

Avis d'indexation

Le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor donne avis que, conformément à l'article 4 des Droits relatifs à une demande d'autorisation présentée par une entreprise à l'Autorité des marchés financiers en vue de la conclusion de contrats et de sous-contrats publics (chapitre C-65.1, r.7.2), les droits exigibles prévus à l'article 1 de ces droits sont, à compter du 1^{er} janvier 2018, majorés de 1,6 % et arrondis au dollar le plus près. Cette majoration correspond au taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 30 septembre 2017.

À compter du 1^{er} janvier 2018, les nouveaux droits seront tels que déterminés au tableau ci-après reproduit.

TABLEAU

INDEXATION DES DROITS EXIGIBLES

DEMANDE D'AUTORISATION PRÉSENTÉE PAR UNE ENTREPRISE À L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS EN VUE DE LA CONCLUSION DE CONTRATS ET DE SOUS-CONTRATS PUBLICS

Article 1 des Droits relatifs à une demande d'autorisation présentée par une entreprise à l'Autorité des marchés financiers en vue de la conclusion de contrats et de sous-contrats publics	Droits avant le 1 ^{er} janvier 2018	Droits à compter du 1 ^{er} janvier 2018
Droit d'autorisation (par entreprise)	421\$	428 \$
Droit de vérification (pour chaque personne ou entité (actionnaire, administrateur, associé et dirigeant) qui fait l'objet d'une vérification)	211 \$	214 \$

Avis que le résultat de l'indexation annuelle est publié chaque année à la *Gazette officielle du Québec*.

Droits et frais exigibles par l'Autorité des marchés financiers pour l'année 2018

Avis d'indexation

Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles (chapitre D-9.2, r. 9);

Règlement sur les droits et tarifs exigibles en vertu de la Loi sur les entreprises de services monétaires (chapitre E- 12.000001, r. 2);

Règlement sur les droits et frais exigibles pour la délivrance d'une autorisation en vertu de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (chapitre R-17.0.1, r.2).

Les droits et frais exigibles pour ces règlements sont ceux apparaissant ci-après.

RÈGLEMENT SUR LES DROITS, LES COTISATIONS ET LES FRAIS EXIGIBLES (chapitre D-9.2, r. 9)

En vertu de l'article 23 du Règlement sur les droits, les cotisations et les frais exigibles (chapitre D-9.2, r. 9) pris en application de la Loi sur la distribution des produits et services financiers (chapitre D-9.2) (la « LDPSF »), les droits et frais exigibles liés à l'encadrement de la distribution sont indexés à compter du 1^{er} janvier 2018 selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 30 septembre 2017, soit 1,6 %.

Liste des tarifs exigibles à compter du 1^{er} janvier 2018

Article	Alinéa	Par.	Descriptif	2018
			Section I : Droits exigibles	
1			Droits exigibles pour la délivrance et les droits annuels pour le renouvellement du certificat d'un représentant pour chacune des disciplines ou catégories de disciplines pour lesquelles il est autorisé à agir	92 \$
2			Droits exigibles pour l'inscription d'un cabinet ou d'une société autonome et les droits annuels pour son maintien par discipline pour chacun des représentants par l'entremise desquels le cabinet ou la société autonome exerce ou entend exercer ses activités	92 \$
3			Droits exigibles pour l'inscription et les droits annuels pour le maintien de cette inscription comme représentant autonome pour chacune des disciplines ou catégories de disciplines pour lesquelles il est autorisé à agir	92 \$

Section II : Frais exigibles			
6			Frais de toute étude de dossier - D'un postulant 37 \$ - D'un représentant 38 \$
6.1			Frais pour une demande de reconnaissance d'équivalence de formation minimale 37 \$
6.2			Frais pour une demande de reconnaissance d'un cours de tutorat privé 214 \$
6.3	1		Frais pour une demande de reconnaissance de cours en assurance collective de personnes dispensés par un organisme de formation non subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 214 \$
6.3	2		Frais pour une demande de reconnaissance d'un programme de formation non subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (coût par cours) 214 \$ Frais pour l'analyse des documents complémentaires à la demande de reconnaissance d'un programme de formation non subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (coût par heure) 107 \$
6.4			Frais pour une demande d'analyse de dossier pour la qualification d'un superviseur 37 \$
7			Frais de toute autre étude de dossier d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome 51 \$
8			Frais de réimpression d'un certificat 43 \$
9			Frais pour l'obtention d'une attestation de la délivrance d'un certificat ou d'une inscription 85 \$
10		1-3	Frais relatifs aux examens prescrits par l'Autorité Pour l'admission aux examens 71 \$ Pour l'inscription aux examens pour chacune des disciplines 143 \$ Par demande de révision d'examen 43 \$

10.1			Frais relatifs aux reports des examens prescrits par l'Autorité	71 \$
10.2			Frais pour la communication de renseignements, par écrit, à un tiers avec l'autorisation d'un postulant	24 \$
11			Frais de délivrance d'une attestation de stage Frais de délivrance d'un certificat probatoire	30 \$ 30 \$
12	1		Coût d'un manuel de formation vendu par l'Autorité	85 \$
12	2		Coût d'un manuel reproduisant la législation s'appliquant à l'activité de représentant	26 \$
15			Frais imposés pour un chèque retourné avec la mention « sans provision »	37\$
20			Frais pour l'impression ou la reproduction, par l'Autorité, des formulaires prescrits (coût par formulaire)	1 \$

RÈGLEMENT SUR LES DROITS ET TARIFS EXIGIBLES EN VERTU DE LA LOI SUR LES ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES (chapitre E- 12.000001, r. 2)

En vertu de l'article 8 du Règlement sur les droits et tarifs exigibles en vertu de la Loi sur les entreprises de services monétaires (chapitre E-12.000001, r. 2) pris en application de la Loi sur les entreprises de services monétaires (chapitre E- 12.000001) (la « LESM »), les droits et frais exigibles sont indexés à compter du 1^{er} janvier 2018 selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 30 septembre 2017, soit 1,6 %.

Liste des droits et frais exigibles à compter du 1^{er} janvier 2018

Article	Alinéa	Par.	Descriptif	2018
			Section I : Droits exigibles	
1		1-5	Droits exigibles d'une entreprise de services monétaires lors d'une demande de permis d'exploitation auprès de l'Autorité des marchés financiers <ul style="list-style-type: none"> - Change de devises - Transfert de fonds - Émission ou le rachat de chèques de voyage, de mandats ou de traites - Encaissement de chèques - Par guichet exploité, pour l'exploitation de guichets automatiques 	650 \$ 650 \$ 650 \$ 650 \$ 216 \$

Article	Alinéa	Par.	Descriptif	2018
2			Demande de permis d'exploitation, par personne visée par la délivrance d'un rapport d'habilitation sécuritaire en vertu de l'article 8 de la LESM	121 \$
			Section II : Tarifs exigibles	
4			Frais exigibles pour la délivrance d'un nouveau rapport d'habilitation sécuritaire par personne ou entité visée en vertu de l'article 27 de la LESM	121 \$
5	1		Frais exigibles à l'occasion de la préparation d'une inspection, de l'inspection elle-même et du suivi des recommandations par heure et par inspecteur	93 \$
6			Frais reliés à une enquête pour l'application de l'article 56 de la LESM, par heure et par enquêteur	93 \$

RÈGLEMENT SUR LES DROITS ET FRAIS EXIGIBLES POUR LA DÉLIVRANCE D'UNE AUTORISATION EN VERTU DE LA LOI SUR LES RÉGIMES VOLONTAIRES D'ÉPARGNE-RETRAITE (chapitre R-17.0.1, r.2)

En vertu de l'article 3 du Règlement sur les droits et frais exigibles pour la délivrance d'une autorisation en vertu de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (chapitre R-17.0.1, r.2) pris en application de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (chapitre R-17.0.1) les droits et frais exigibles sont indexés à compter du 1er janvier 2018, (selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, pour la période se terminant le 30 septembre 2017, soit 1,6%.

Liste des droits et frais exigibles à compter du 1^{er} janvier 2018

Article	Alinéa	Par.	Descriptif	2018
			Section I : Droits exigibles	
1			Droits exigibles lors d'une demande d'autorisation pour agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	8 483 \$
			Section II : Frais exigibles	
2			Frais exigibles pour la délivrance d'un extrait certifié de l'inscription d'un administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	114 \$

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLE D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 décembre 2017 – 14 h 00					
2017-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience pro forma
	Plexcorps et Plexcoin Parties intimées				
	Sabrina Paradis Royer Partie intimée	Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats			
	DL Innov inc., Gestio inc. et Dominic Lacroix Parties intimées	Roy & Charbonneau Avocats			
	Facebook Canada LTD Partie mise en cause	Langlois avocats, s.e.n.c.r.l.			
	Banque Royale Du Canada, Shopify inc., Shopify Payments Canada inc. et Wells Fargo Canada Corporation Parties mises en cause				
	Jean Lelièvre Syndic, Partie intervenante	Savonitto et Ass. inc.			

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 décembre 2017 – 14 h 00					
2015-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gisements Pétroliers De Contrôle Britannique Ltée Partie intimée Banque CIBC Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bloomfield et Avocats - McCarthy Tétraut s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Josh Baazov Partie intimée Craig Levett Partie intimée David Baazov Partie intimée Le Groupe Stars Inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Boro, Polnicky, Lighter Avocats Delegatus Services juridiques inc. Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r. l. Osler, Hoskin & Harcourt	Lise Girard	Demande de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 décembre 2017 – 14 h 00					
2015-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse David Tran, Jacques Paquin et Logiciels HFT Quants inc. Parties intimées Caisse Desjardins de Lévis Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
2017-040	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Compagnie d'assurance Combined d'Amérique et Guy Sauvé Parties intimées 515963 N.B. inc., f.a.s.l.r.s APAC, anciennement connue sous le nom de Protocol Services Financiers, et Claudette Tremblay Parties intimées VoxData Solutions inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L./s.r.l. Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.,s.r.l. BCF s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, conditions à l'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 décembre 2017 – 14 h 00					
2017-038	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Akron Assurance limitée, Christian Girard, Jean Maxcène Darius et GEMMA Communication Ip Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma
2017-039	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gexel Telecom International inc. Partie intimée 9218-6006 Québec inc., f.a.s.l.r.s Assurancia Groupe Tardif SF et Patrice Tardif Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dentons Canada Llp Dussault Lemay Beauséne s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma
15 décembre 2017 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Conférence préparatoire



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 décembre 2017 – 9 h 30					
2017-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Habitat Multi Générations, Fernand Stuart et Claude Trépanier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande d'imposition de pénalité administrative, de mesures de redressement et d'interdiction d'opérations sur valeur	Audience au fond
19 décembre 2017 – 9 h 30					
2017-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Charlito Hael et Charlito Hael, faisant affaires sous entreprise individuelle la dénomination sociale « Services financiers APO» Parties intimées Banque CIBC et Banque TD Canada Trust Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Derome Avocats	Lise Girard	Demande de levée partielle de l'ordonnance de blocage	Audience au fond
21 décembre 2017 – 14 h 00					
2017-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse O.T. Mining Corporation Inc. et Rosemary Christensen Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Conférence préparatoire



RÔLE DES AUDIENCES

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 décembre 2017 – 14 h 00					
2017-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage et demande de prolongation des ordonnances de blocage	Audience pro forma
	Plexcorps et Plexcoin Parties intimées				
	Sabrina Paradis Royer Partie intimée	Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats			
	DL Innov inc., Gestio inc. et Dominic Lacroix Parties intimées	Roy & Charbonneau Avocats			
	Facebook Canada LTD Partie mise en cause	Langlois avocats, s.e.n.c.r.l.			
	Banque Royale Du Canada, Shopify inc., Shopify Payments Canada inc. et Wells Fargo Canada Corporation Parties mises en cause				
	Jean Lelièvre Syndic, Partie intervenante	Savonitto et Ass. inc.			



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 janvier 2018 – 9 h 30					
2014-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Investissements Nubia inc., Georges Pierre JR et Marie- Esther Dumond Parties intimées Serge St-Martin Partie intimée Banque Tangerine Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin, s.e.n.c.r.l., s.r.l	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage et contestation de l'intimé Georges Pierre JR	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 janvier 2018 – 14 h 00					
2017-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Plexcorps et Plexcoin Parties intimées Sabrina Paradis Royer Partie intimée DL Innov inc., Gestio inc. et Dominic Lacroix Parties intimées Facebook Canada LTD Partie mise en cause Banque Royale Du Canada, Shopify inc., Shopify Payments Canada inc. et Wells Fargo Canada Corporation Parties mises en cause Jean Lelièvre Syndic, Partie intervenante	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats Roy & Charbonneau Avocats Langlois avocats, s.e.n.c.r.l. Savonitto et Ass. inc.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande d'amendement	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 janvier 2018 – 9 h 30					
2017-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande d'amendement	Audience au fond
	Plexcorps et Plexcoin Parties intimées				
	Sabrina Paradis Royer Partie intimée	Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats			
	DL Innov inc., Gestio inc. et Dominic Lacroix Parties intimées	Roy & Charbonneau Avocats			
	Facebook Canada LTD Partie mise en cause	Langlois avocats, s.e.n.c.r.l.			
	Banque Royale Du Canada, Shopify inc., Shopify Payments Canada inc. et Wells Fargo Canada Corporation Parties mises en cause				
	Jean Lelièvre Syndic, Partie intervenante	Savonitto et Ass. inc.			

RÔLE DES AUDIENCES

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 janvier 2018 – 14 h 00					
2017-042	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Serge Boileau, Services Financiers Mélanie Boileau inc., Services Financiers Josée Boileau inc., Mélanie Boileau et Josée Boileau Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fontaine Panneton Joncas Bourassa & Associés	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, de conditions à l'inscription, de retrait des droits d'inscription, de radiation d'inscription, de suspension d'inscription et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gilles Fiset Partie intimée Procureure générale du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Daoust Parayre avocats inc. Bernard Roy (Justice – Québec)	Lise Girard	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience pro forma
17 janvier 2018 – 9 h 30					
2017-034	Ali Reza Sultani Partie demanderesse Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières «OCRCVM» Partie intimée	O.C.R.C.V.M.	Elyse Turgeon	Demande de révision d'une décision de l'OCRCVM	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 janvier 2018 – 9 h 30					
2017-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse William J. Henry & Associés Inc. et Édouard Guay Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, de nomination d'un dirigeant responsable, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, suspension d'inscription, conditions à l'inscription, mesure de redressement et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
18 janvier 2018 – 14 h 00					
2011-031 2012-045	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Daniel L'Heureux, 9248-8543 Québec inc., Nosfinances.com inc. et Revenu Québec – Direction principale des biens non réclamés pour Claude Lemay consultant inc. et succession de Claude Lemay Parties intimées Suzie Paquet, Banque de Montréal, Banque Nationale du Canada, Caisse Desjardins du Grand-Coteau et Caisse populaire Hochelaga-Maisonneuve Parties mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de levée des ordonnances de blocage	Audience pro forma



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 janvier 2018 – 14 h 00					
2014-036	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Daniel L'heureux, 9248-8543 Québec inc., Nosfinances.com inc., succession de Claude Lemay et Claude Lemay Consultant Inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'imposition d'une pénalité administrative et d'ordonnance de restitution	Audience pro forma
19 janvier 2018 – 9 h 30					
2017-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse William J. Henry & Associés Inc. et Édouard Guay Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, de nomination d'un dirigeant responsable, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, suspension d'inscription, conditions à l'inscription, mesure de redressement et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
22 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux, Luc Vallée et Jocelyn Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
23 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux, Luc Vallée et Jocelyn Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
24 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux, Luc Vallée et Jocelyn Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
25 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux, Luc Vallée et Jocelyn Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
25 janvier 2018 – 14 h 00					
2017-035	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michèle Clément Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cayer Ouellette & Associés	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 janvier 2018 – 9 h 30					
2016-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Brouillard, Mario Corriveau, Johanne L'heureux, Luc Vallée et Jocelyn Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et d'imposition de pénalité administrative	Audience au fond
31 janvier 2018 – 14 h 00					
2017-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Bertrand Lussier et Partie intimée Options affaires Québec inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Roy et Associés Criminalistes	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Conférence préparatoire
1^{er} février 2018 – 9 h 30					
2017-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dany Lefebvre Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lecours, Hebert avocats inc.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
2 février 2018 – 9 h 30					
2017-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Paul Kalalian Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Conférence préparatoire
5 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
6 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
7 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
8 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
8 février 2018 – 14 h 00					
2016-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience pro forma
	Pouya Hajiani Partie intimée	Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.			
	Mahsa Sotoudeh et Bahador Bakhtiari Parties intimées	Cardinal Léonard Denis, Avocats			
	RBC Direct Investing Inc. Partie mise en cause				
9 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
	Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées	RSSJ Avocats inc.			
	Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.			



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
13 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
14 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
15 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
16 février 2018 – 9 h 30					
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Christopher Minkoff et 6337741 Canada Inc. Parties intimées Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers RSSJ Avocats inc. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant et mesure de redressement.	Audience au fond
19 février 2018 – 9 h 30					
2017-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Crédit 2 GO Inc., Luc Dagenais et Sylvain Dagenais Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Morin Daoud, Avocats et Médiateurs	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 février 2018 – 9 h 30					
2017-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Crédit 2 GO Inc., Luc Dagenais et Sylvain Dagenais Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Morin Daoud, Avocats et Médiateurs	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
21 février 2018 – 9 h 30					
2017-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurances M. Lagrange Inc. et Jonathan Laurin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cabinet de services juridiques inc.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable ou d'un chef de la conformité, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
22 février 2018 – 9 h 30					
2017-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurances M. Lagrange Inc. et Jonathan Laurin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cabinet de services juridiques inc.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable ou d'un chef de la conformité, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 février 2018 – 14 h 00					
2017-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Éric Desaulniers Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers McCarthy Tétraut s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience pro forma
23 février 2018 – 9 h 30					
2017-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurances M. Lagrange Inc. et Jonathan Laurin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cabinet de services juridiques inc.	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable ou d'un chef de la conformité, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
26 février 2018 – 9 h 30					
2017-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alex Estivern Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
27 février 2018 – 9 h 30					
2016-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gescoro Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot & associés I.I.p. s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de suspension de permis, de pénalité administrative et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 février 2018 – 9 h 30					
2016-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gescoro Inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot & associés I.I.p. s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de suspension de permis, de pénalité administrative et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
1^{er} mars 2018 – 9 h 30					
2017-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Transactions Excel inc., Serge Lacroix et Stéphane Létourneau Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Lise Girard	Demande d'ordonnance de blocage, de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Conférence préparatoire
2 mars 2018 – 9 h 30					
2017-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Dominic Lacroix, DI Innov Inc., Micro-Prêts Inc. et Gap Transit Inc. Parties intimées Régis Roberge et Finaone inc. Parties intimées Banque Royale du Canada et Paule McNicoll Parties mises en cause Jean Lelièvre Syndic, Partie intervenante	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Roy & Charbonneau Avocats Savonitto et Ass. inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage et contestation	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 mars 2018 – 9 h 30					
2017-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Bertrand Lussier et Partie intimée Options affaires Québec inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Roy et Associés Criminalistes	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
13 mars 2018 – 9 h 30					
2017-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Bertrand Lussier et Partie intimée Options affaires Québec inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Roy et Associés Criminalistes	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 mars 2018 – 9 h 30					
2017-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Bertrand Lussier et Partie intimée Options affaires Québec inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Roy et Associés Criminalistes	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
20 mars 2018 – 9 h 30					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Marc R. Labrosse Langlois Avocats s.e.n.c.r.l LCM Avocats inc.	Jean-Pierre Cristel	Requête de l'intimé Michel Plante en rejet de la demande	Audience au fond

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 mars 2018 – 9 h 30					
2017-027	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9190-4995 Québec inc. et Cindy Laflamme Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription et de mesure propre au respect de la loi	Conférence préparatoire
23 avril 2018 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
24 avril 2018 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 avril 2018 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
26 avril 2018 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 avril 2018 – 14 h 00					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Marc R. Labrosse Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. LCM Avocats inc.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma
27 avril 2018 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
1^{er} mai 2018 – 9 h 30					
2017-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Savaria Chabot gestion de patrimoine inc. et François Savaria Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LGB Avocats Regroupement d'avocats autonomes	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
2 mai 2018 – 9 h 30					
2017-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Savaria Chabot gestion de patrimoine inc. et François Savaria Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LGB Avocats Regroupement d'avocats autonomes	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 juin 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Conférence préparatoire



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
23 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
29 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 août 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
4 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
5 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
7 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
21 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
24 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 septembre 2018 – 9 h 30					
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience au fond

13 décembre 2017

2.2 DÉCISIONS

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2017-030

DÉCISION N° : 2017-030-001

DATE : Le 27 novembre 2017

EN PRÉSENCE DE : M^e ELYSE TURGEON

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Demanderesse

C.

ALAIN LAMBERT

Intimé

DÉCISION

CONTEXTE

[1] Le 8 août 2017, l'Autorité des marchés financiers (ci-après « Autorité ») a déposé au Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après « Tribunal ») une demande de pénalité administrative et de mesures propres à assurer le respect de la loi à l'encontre de l'intimé Alain Lambert.

2017-030-001

PAGE : 2

[2] Cette demande est formulée en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*¹ ainsi qu'en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*²

[3] Après une première audience pro forma, l'audience ayant pour but de permettre au Tribunal d'entendre au mérite cette demande de l'Autorité a été fixée au 24 novembre 2017.

[4] Par la suite, les parties ont informé le Tribunal de leur intention de déposer un document intitulé « admissions et engagements » signé par l'intimé Lambert lequel serait présenté au Tribunal à titre de proposition commune par l'Autorité le 24 novembre 2017.

FAITS

[5] Dans sa demande, l'Autorité allègue que depuis 2006, elle a imposé à l'intimé Lambert, à neuf reprises, des sanctions administratives pécuniaires pour avoir déposé ses déclarations d'initié auprès de l'Autorité après le délai prescrit par la *Loi sur les valeurs mobilières*³ et ses règlements.

[6] Elle allègue que malgré ces neuf sanctions administratives pécuniaires passées, en 2016, l'intimé Lambert aurait de nouveau divulgué avec des retards de un jour et de six jours quant à deux autres opérations d'initié.

[7] L'Autorité allègue, au surplus, que l'intimé Lambert aurait omis de payer une pénalité administrative au montant de 300 \$ datant de 2016 et qu'il n'aurait pas donné suite à plusieurs demandes d'informations de l'Autorité concernant les informations requises par l'article 6.1 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*⁴ eu égard à un placement privé effectué le 28 avril 2016 par la société Corporation minière Cyprium pour laquelle il était président et directeur-général.

AUDIENCE

[8] Le 24 novembre 2017, une audience s'est tenue au siège du Tribunal en présence du représentant de l'Autorité et de l'intimé Alain Lambert, lequel a participé à l'audience par conférence téléphonique.

[9] Le représentant de l'Autorité a présenté les paramètres de la proposition commune. Il a indiqué que par ce document, l'intimé Lambert admettait l'ensemble des manquements reprochés par l'Autorité et consentait à l'imposition par le Tribunal d'une pénalité administrative d'un montant de cinq mille dollars à être payée dès l'approbation de la proposition par le Tribunal.

¹ RLRQ, c. A-33.2.

² RLRQ, c. V-1.1.

³ Précitée note 2.

⁴ RLRQ, c. V-1.1, r. 31

2017-030-001

PAGE : 3

[10] Ensuite, le représentant de l'Autorité a passé en revue les faits admis du dossier, dont l'ensemble des manquements passés de l'intimé dans le dépôt de ses déclarations d'initiés qui ont donné lieu aux sanctions suivantes soit :

- le 27 janvier 2006, l'Autorité lui a imposé des sanctions administratives pécuniaires d'un montant total de 400 \$ en raison de déclarations d'initié déposées après le délai prescrit relativement à deux opérations effectuées sur les titres d'ExelTech Aérospatiale Inc. ;
- Le 8 décembre 2008, l'Autorité lui a imposé une sanction administrative pécuniaire de 300 \$ en raison d'une déclaration d'initié déposée après le délai prescrit relativement à une opération effectuée sur les titres de CPVC Financial Corporation ;
- Le 21 janvier 2009, l'Autorité lui a imposé une sanction administrative pécuniaire de 5 000 \$ en raison de son défaut de déclarer son emprise sur les titres de l'émetteur CPCV Financial Corporation ;
- Le 11 mars 2009, l'Autorité lui a imposé une sanction administrative pécuniaire de 5 000 \$ en raison d'une déclaration d'initié déposée après le délai prescrit relativement à une opération effectuée sur les titres d'ExelTech Aérospatiale Inc. ;
- Le 7 mai 2013, l'Autorité lui a imposé une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ en raison d'une déclaration d'initié déposée après le délai prescrit relativement à une opération effectuée sur les titres des Entreprises Minières du Nouveau Monde Inc. ;
- Le 11 février 2014, l'Autorité lui a imposé des sanctions administratives pécuniaires au montant total de 400 \$ en raison de déclarations d'initié déposées après le délai prescrit relativement à deux opérations effectuées sur les titres de Corporation Minière Cyprium ;
- Le 27 août 2014, l'Autorité lui a imposé une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ en raison d'une déclaration d'initié déposée après le délai prescrit relativement à une opération effectuée sur les titres de Corporation Minière Cyprium ;
- Le 15 janvier 2015, l'Autorité lui a imposé une sanction administrative pécuniaire de 400 \$ en raison d'une déclaration d'initié déposée après le délai prescrit relativement à une opération effectuée sur les titres de Corporation Minière Cyprium ;
- Le 17 novembre 2015, l'Autorité lui a imposé des sanctions administratives pécuniaires d'un montant total de 300 \$ en raison de déclarations d'initié déposées après le délai prescrit relativement à deux opérations effectuées sur les titres Corporation Minière Cyprium .

2017-030-001

PAGE : 4

[11] Le représentant de l'Autorité a indiqué au Tribunal qu'au-delà de ces manquements, plus récemment, l'intimé Lambert a divulgué en retard la modification à son emprise sur les titres de Corporation Minière Cyprium eu égard aux opérations sur valeur suivantes, soit :

- Le 24 mars 2016, il a divulgué avec un retard d'un jour l'aliénation de 300 000 actions ordinaires.
- le 9 mai 2016, Lambert a divulgué en retard de six jours son acquisition de 166 770 actions ordinaires.

[12] De plus, en avril 2017, l'Autorité a envoyé plusieurs courriels à l'intimé Lambert, à titre de Président et directeur-général de cet émetteur afin de connaître l'identité des souscripteurs d'un placement privé et ces courriels sont demeurés sans réponse de sa part.

[13] Dans ses représentations, le représentant de l'Autorité a souligné la bonne collaboration de l'intimé Lambert pour en arriver à une entente et son souci de se conformer à ses obligations dans l'avenir.

[14] Par la suite, il a fait valoir de la jurisprudence pour démontrer que le montant de pénalité convenu était raisonnable dans les circonstances⁵.

[15] Pour conclure, le représentant de l'Autorité a soumis que l'entente intervenue entre les parties était dans l'intérêt public et a demandé au Tribunal de l'entériner.

[16] Suite aux représentations de l'Autorité, l'intimé a indiqué au Tribunal être en accord avec la proposition commune, mais a tenu à préciser que les retards de dépôt pour les transactions du 21 janvier 2009 et du 11 mars 2009, lesquels apparaissent comme étant les plus importants en termes d'amendes administratives, étaient dus non pas à un non-dépôt en tant que tel, mais plutôt à des erreurs dans le calcul de son emprise, lesquels ont quand même donné lieu à des amendes administratives pour retard conformément aux pratiques de l'Autorité.

[17] En ce qui a trait à sa non-réponse aux demandes d'informations de l'Autorité, l'intimé a indiqué au Tribunal qu'en date des présentes, il n'avait plus accès à l'information qui lui avait été demandée par l'Autorité. Cependant, il s'est engagé verbalement lors de l'audition et auprès de l'Autorité à prendre les mesures nécessaires pour faciliter, dans la mesure du possible, l'envoi de ces informations dans un délai de 10 jours de l'audition.

[18] Pour ce qui est de l'amende de 300 \$ non encore payée et devant le questionnement du Tribunal à cet égard, le représentant de l'Autorité a indiqué qu'une ordonnance spécifique du Tribunal eu égard au paiement de cette amende n'était pas nécessaire puisque l'entente intervenue avec l'intimé, si entérinée, autoriserait l'Autorité à percevoir le paiement des pénalités administratives imposées incluant cette dernière.

⁵ *Autorité des marchés financiers c. Groupe Saje inc.*, 2011 QCBDR 126; *Autorité des marchés financiers c. Godin*, 2012 QCBDR 53.

2017-030-001

PAGE : 5

[19] Avant de mettre le dossier en délibéré, le Tribunal s'est adressé à l'intimé pour lui rappeler le sérieux des manquements reprochés, en ce qu'ils entachaient la transparence des marchés envers les investisseurs. Il a de plus indiqué que de tels manquements pourraient avoir de lourdes conséquences pour lui à titre de dirigeant d'un émetteur assujetti, en ce que divers recours sont prévus par la loi pour le régulateur en de telles circonstances dont notamment, l'interdiction d'opération sur valeurs et l'interdiction d'agir à titre de dirigeant d'un émetteur encourageant l'intimé à se conformer strictement à ses obligations pour l'avenir.

[20] Il a finalement indiqué à l'intimé que le Tribunal n'étant pas tenu à accepter une proposition commune, il en évaluerait la raisonnableté de la pénalité proposée eu égard à l'intérêt public, tout en prenant en considération la collaboration de ce dernier pour régler le dossier.

ANALYSE

[21] Le Tribunal a pris connaissance de la demande de l'Autorité ainsi que du contenu de la proposition commune des parties, laquelle comporte l'admission de l'intimé à tous les faits allégués à son égard. Ce document est joint à la présente décision.

[22] Le Tribunal est satisfait des représentations qui lui ont été faites.

[23] En vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁶, le Tribunal peut imposer une sanction administrative après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi. Cet article stipule ce qui suit :

« **273.1** Le Tribunal administratif des marchés financiers, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative et en faire percevoir le paiement par l'Autorité. Le montant de cette pénalité ne peut, en aucun cas, excéder 2 000 000 \$ pour chaque contravention. »

[24] Ainsi et vu les faits admis, le Tribunal constate qu'il y a eu contravention par l'intimé Lambert aux articles 89.3, 96 et 97 de la de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁷ lesquels prévoient ce qui suit :

« **89.3.** L'initié à l'égard d'un émetteur assujetti autre qu'un organisme de placement collectif doit, conformément aux conditions et modalités déterminées par règlement, déposer une déclaration indiquant notamment les titres de l'émetteur assujetti sur lesquels il exerce une emprise et tout droit dans un instrument financier lié à des titres de l'émetteur ou tout droit ou toute obligation

⁶ Précitées note 2.

⁷ *Ibid.*

2017-030-001

PAGE : 6

découlant de cet instrument ainsi que présenter toute autre information prévue par règlement.

[...]

96. Toute personne qui devient initiée à l'égard d'un émetteur assujetti est tenue de déclarer à l'Autorité, le cas échéant, son emprise sur les titres de cet émetteur, selon les modalités, en la forme et dans le délai déterminés par règlement.

97. L'initié à l'égard d'un émetteur assujetti est tenu de déclarer, selon les modalités, en la forme et dans les délais déterminés par règlement, toute modification à son emprise sur les titres de cet émetteur. »

[25] De plus, l'article 3.3 du *Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié*⁸ prévoit à cet effet un délai de cinq jours afin de déposer la déclaration d'initié :

« 3.3. Déclarations suivantes

L'initié assujetti dépose une déclaration d'initié à l'égard de l'émetteur assujetti indiquant tout changement dans les renseignements suivants dans un délai de 5 jours après le changement:

- a) la propriété véritable de titres de l'émetteur assujetti ou l'emprise directe ou indirecte qu'il exerce sur de tels titres;
- b) ses droits ou intérêts dans tout instrument financier lié à un titre de l'émetteur assujetti ou ses obligations relatives à un tel instrument. »

[26] En effet, tel qu'exposé ci-haut et tel qu'admis par l'intimé Lambert, ce dernier, alors qu'il était initié de l'émetteur Corporation minière Cyprium, a divulgué avec des retards d'un et de six jours la modification de son emprise sur les titres de cet émetteur relativement à des opérations sur valeurs survenues le 24 mars 2016 et le 9 mai 2016.

[27] Il a également été admis que ces retards s'ajoutent à une série de plus de neuf sanctions administratives rendues par l'Autorité relativement à des déclarations d'initié déposées en retard depuis 2006.

[28] De plus, à ces retards, s'ajoute le fait que l'intimé aurait omis de payer à l'Autorité une pénalité administrative au montant de 300 \$ datant de 2016 et qu'au surplus, il n'aurait pas donné suite à plusieurs demandes d'informations de l'Autorité concernant les informations relativement à un placement privé effectué le 28 avril 2016 par la société Corporation minière Cyprium.

[29] Tel que mentionné dans la décision *Abikhzer*⁹ rendue en 2016 par ce tribunal laquelle réfère à la décision *Aubé*¹⁰ rendue en 2009 :

⁸ Précité note 4.

⁹ *Abikhzer c. Autorité des marchés financiers*, 2016 QCBDR 34.

¹⁰ *Aubé c. Autorité des marchés financiers*, 2009 QCBDRVM 46.

2017-030-001

PAGE : 7

« [43] Le Bureau tient à souligner que la participation aux marchés financiers entraîne de nombreuses obligations qui sont nécessaires au maintien de la confiance et de l'efficacité des marchés financiers, de même qu'à la protection des investisseurs. En tant qu'initié, M. Aubé se devait de se renseigner sur ses obligations et de s'assurer qu'elles soient remplies de manière conforme.

[44] Les dispositions relatives à la divulgation des opérations sur valeurs des initiés ont pour but de renseigner promptement le public sur les agissements des initiés sur les titres d'un émetteur assujéti. Cette divulgation vise à pallier l'asymétrie informationnelle qui existe entre les initiés de l'émetteur assujéti et les membres du public investisseur. La divulgation des opérations des initiés constitue également un élément dissuasif à la commission d'un délit d'initié, puisque l'initié, devant la publicité qu'entraîne la divulgation de son opération, serait moins enclin à s'engager sur la voie d'un tel délit.

[...]

[47] Pour veiller à l'efficacité des marchés, à la protection des investisseurs et à la confiance du public envers les marchés et leurs intervenants, il faut promouvoir la transparence et veiller à la conformité des personnes qui jouent un rôle important dans les marchés financiers. Ce faisant, dans le cadre d'un marché hautement réglementé, l'initié d'un émetteur assujéti se doit de se renseigner sur ses obligations et de veiller à leur respect; il ne peut se cacher derrière l'ignorance de la loi. Ainsi, l'initié est responsable de son omission d'effectuer sa déclaration dans les délais prescrits.

[...]

[49] Il appartient à l'initié de veiller à ce que sa déclaration soit déposée à temps et qu'il ait en sa possession tous les renseignements utiles pour pouvoir procéder à une déclaration qui soit exacte et conforme à la réglementation. Par ailleurs, le Bureau reconnaît que M. Aubé a agi en toute bonne foi, tel qu'il appert de son témoignage. Mais cela n'excuse pas son retard pour le dépôt de sa déclaration. »

[Références omises]

[30] Ainsi, la *Loi sur les valeurs mobilières*¹¹ et le Tribunal accordent une grande importance au dépôt à l'intérieur des délais prescrits des déclarations d'initiés. Or, malgré les explications de l'intimé Lambert pour les retards eu égard à deux des sanctions administratives imposées et le fait que pour plusieurs sanctions administratives le nombre de jours de retard était de moins d'une semaine, le Tribunal considère que les récidives répétées de l'intimé Lambert à déposer en retard et le fait de ne pas donner suite aux demandes de l'Autorité commandent une sanction sévère et dissuasive.

¹¹ Précitée note 2.

2017-030-001

PAGE : 8

[31] Le Tribunal note que plusieurs des retards pour lesquels l'intimé a été mis à l'amende ne sont parfois que de quelques jours, mais il n'en demeure pas moins que l'efficience des marchés financiers exige que l'information financière à être divulguée par les initiés et les participants aux marchés le soit d'une manière ponctuelle et rigoureuse et ce, conformément aux délais prévus par la loi.

[32] Tel que mentionné dans la décision *Aubé* susmentionnée :

« [47] Pour veiller à l'efficience des marchés, à la protection des investisseurs et à la confiance du public envers le marché et leurs intervenants, il faut promouvoir la transparence et veiller à la conformité des personnes qui jouent un rôle important dans les marchés financiers. Ce faisant, dans le cadre d'un marché hautement réglementé, l'initié d'un émetteur assujéti se doit de se renseigner sur ses obligations et de veiller à leur respect. »

[33] De plus, le Tribunal s'était prononcé dans l'affaire *Steven Demers*¹² quant à la nature des affaires entendues par le Tribunal et leur effet dissuasif et mentionnait ce qui suit à ce sujet :

« Les ordonnances rendues par le Bureau sont de nature réglementaire et en ce sens elles ne sont ni réparatrices, ni punitives; elles visent avant tout la protection et la prévention des risques pouvant porter préjudice au marché financier québécois. Ces ordonnances peuvent malgré tout avoir un caractère dissuasif afin d'envoyer un message clair aux intervenants du marché à l'effet que certaines conduites ne seront pas tolérées. »

[34] Ainsi, le Tribunal considère que le montant de sanction administrative de 5000 \$ proposé par les parties est raisonnable dans les circonstances eu égard au retard de l'intimé Lambert à déposer à l'intérieur du délai prévu par la loi ses déclarations d'initiés indiquant la modification à son emprise sur les titres de Corporation minière Cyprum quant à ses opérations sur valeurs du 24 mars et 9 mai 2016.

[35] De l'avis du Tribunal, un tel montant de sanction pour des retards d'un et de six jours après les multiples récidives de l'intimé comporte un degré de dissuasion approprié.

[36] Dans son appréciation, le Tribunal a par ailleurs pris en compte les propos de l'intimé lors de l'audition, de sa volonté exprimée de donner suite à ses engagements, de sa collaboration avec l'Autorité ainsi que de sa réceptivité et présence au Tribunal moment de l'audition.

[37] À la lumière de ce qui précède et en tenant compte des admissions de l'intimé Lambert aux manquements aux articles 89.3, 96 et 97 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et à l'article 3.3 du *Règlement 55-104 sur les exigences et dispenses de déclaration d'initié*, le Tribunal est d'avis que la proposition commune qui lui a été présentée est cohérente avec la jurisprudence établie en la matière, qu'elle a l'effet

¹² *Autorité des marchés financiers c. Demers*, 2006 QCBDRVM 17, p.22.

2017-030-001

PAGE : 9

dissuasif voulu et qu'il est dans l'intérêt public de rendre l'ordonnance demandée à laquelle s'ajoute l'engagement de l'intimé pris lors de l'instance.

DISPOSITIF

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

PREND ACTE des admissions et engagements de l'intimé tels que stipulés au document intitulé « *Admissions et engagements* ».

PREND ACTE de l'engagement de l'intimé pris envers l'Autorité à faciliter l'envoi des informations requises par l'Autorité eu égard au placement privé de l'émetteur assujetti Corporation minière Cyprium inc. daté du 28 avril 2017 dans un délai de 10 jours de la présente décision;

ENTÉRINE les admissions et engagements de l'intimé décrits au document intitulé « *Admissions et engagements* »;

IMPOSE à Alain Lambert une pénalité administrative de cinq mille dollars (5 000,00 \$) pour avoir divulgué deux déclarations d'initié à l'extérieur du délai prescrit, le tout en contravention aux articles 89.3 et 97 de la LVM, de même qu'à l'article 3.3 du Règlement 55-104;

AUTORISE l'Autorité des marchés financiers à percevoir le paiement des pénalités administratives imposées.

M^e Elyse Turgeon, juge administratif

François Lavigne Massicotte, stagiaire en droit
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Représentant de l'Autorité des marchés financiers, partie demanderesse

Alain Lambert, comparissant personnellement

Date d'audience : 24 novembre 2017

PROVINCE DE QUÉBEC
MONTREAL

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES
MARCHÉS FINANCIERS

DOSSIER N° 2017-030

AUTORITÉ DES MARCHÉS
FINANCIERS

DEMANDERESSE

c.

ALAIN LAMBERT

INTIMÉ

ADMISSIONS ET ENGAGEMENTS

ATTENDU QUE l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité ») est l'organisme chargé de l'application de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (ci-après la « LVM »), et qu'elle exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2 (ci-après « LAMF »);

ATTENDU QUE l'Autorité, par une *Demande introductive d'instance* datée du 8 août 2017, s'est adressée au Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « TMF »), en vertu de l'article 93 de la LAMF afin de demander l'imposition d'une pénalité administrative à l'encontre de l'intimé en vertu de l'article 273.1 de la LVM;

ATTENDU QUE les parties désirent s'entendre sur les faits, ainsi que sur le montant de la pénalité administrative à être imposée, le cas échéant;

ATTENDU QUE l'intimé reconnaît être personnellement tenu au paiement intégral de la pénalité administrative qui lui sera imposée par le TMF, le cas échéant;

ATTENDU QUE les parties désirent s'entendre sur les modalités de paiement qui permettront à l'intimé de procéder au paiement intégral des pénalités administratives;

LA DEMANDERESSE ET L'INTIMÉ CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes et doit présider à son interprétation;

de

2. L'intimé admet tous les faits allégués à la *Demande introductive d'instance* datée du 8 août 2017 et produite au présent dossier du TMF;
3. L'intimé consent, en vertu du présent document intitulé « admissions et d'engagements » (l'« Entente »), et dès l'approbation par le TMF des termes et conditions de l'Entente, le cas échéant, à payer à l'Autorité une pénalité administrative au montant de cinq mille dollars (5 000,00 \$).
4. Ainsi, l'intimé consent à ce que le TMF rende une décision comportant les conclusions suivantes :

ENTÉRINER les admissions et engagements de l'intimé décrits au document intitulé « *Admissions et engagements* »;

PRENDRE ACTE des admissions et engagements de l'intimé tels que stipulés au document intitulé « *Admissions et engagements* ».

IMPOSER à Alain Lambert une pénalité administrative de cinq mille dollars (5 000,00 \$) pour avoir divulgué deux déclarations d'initié à l'extérieur du délai prescrit, le tout en contravention aux articles 89.3 et 97 de la LVM, de même qu'à l'article 3.3 du Règlement 55-104;

AUTORISER l'Autorité des marchés financiers à percevoir le paiement des pénalités administratives imposées;

5. L'intimé reconnaît que la présente Entente a été conclue et signée de manière volontaire, sans contrainte ni menace, et qu'il a eu l'occasion de consulter un avocat préalablement à sa signature.
6. L'intimé reconnaît que les admissions et engagements contenus dans la présente Entente sont pris dans l'intérêt public;
7. L'intimé reconnaît avoir lu toutes et chacune des clauses de la présente Entente, reconnaît en avoir compris la portée, et s'en déclare satisfait;
8. L'intimé consent à ce que le TMF lui impose, par une Décision à être rendue dans le présent dossier, de payer à l'Autorité la pénalité administrative décrite au paragraphe 3 de la présente Entente;
9. L'intimé reconnaît que les termes et conditions de la présente Entente seront des engagements souscrits par ce dernier auprès de l'Autorité, notamment pour les fins de l'article 195 (2) LVM, engagements qui seront exécutoires et opposables à son égard dès la signature de la présente;
10. En cas de manquement à la législation administrée par l'Autorité subséquent aux manquements visés dans le présent dossier, ou en cas de manquement à un engagement souscrit auprès de l'Autorité ou du TMF, l'intimé reconnaît qu'il s'expose, notamment, à des poursuites pénales.

11. Les parties conviennent de ne faire aucune déclaration publique incompatible avec les termes et conditions de la présente Entente;
12. La présente Entente ne saurait être interprétée à l'encontre de l'Autorité à titre de renonciation à ses droits et recours lui étant attribués en vertu de la LVM, de la LAMF ou de toute autre loi ou règlement à l'égard de toute violation passée, présente ou future de la part de l'intimé.
13. L'Autorité se réserve le droit de se présenter à nouveau devant le TMF relativement aux manquements allégués et décrits à la *Demande introductive d'instance*, datée du 8 août 2017 advenant un défaut de la part de l'intimé de respecter les modalités de paiement convenues avec l'Autorité.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ :

A TUCSON AZ, ce NOV 20, 2017

M. Alain Lambert

À Montréal, ce 17 Novembre 2017.

Contentieux de l'Autorité des marchés financiers

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-004

DÉCISION N° : 2016-004-001

DATE : Le 28 novembre 2017

**EN PRÉSENCE DE : M^e JEAN-PIERRE CRISTEL
M^e ELYSE TURGEON**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Demanderesse

c.

FRANCESCO CANDIDO

Intimé

DÉCISION

HISTORIQUE DU DOSSIER

[1] Le 25 janvier 2016, l'Autorité des marchés financiers (ci-après « l'Autorité ») a déposé au Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après « Tribunal ») une demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant à l'encontre de l'intimé Francesco Candido (ci-après « l'intimé Candido »).

[2] Cette demande est formulée en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*¹ ainsi que de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*² pour des contraventions reprochées à l'article 187 de cette loi.

¹ RLRQ, c. A-33.2.

2016-004-001

PAGE : 2

[3] Après plusieurs audiences *pro forma*, l'audience ayant pour but de permettre au Tribunal d'entendre au mérite cette demande de l'Autorité fut fixée du 23 au 31 octobre 2017.

[4] Par la suite, les parties ayant informé le Tribunal de leur intention de déposer une proposition commune (ci-après la « proposition »), il fut convenu de retirer cette demande du calendrier des audiences et de fixer au 25 octobre 2017 la date à laquelle cette proposition serait présentée au Tribunal.

AUDIENCE

[5] L'audience du 25 octobre 2017 s'est tenue au siège du Tribunal en présence du procureur de l'Autorité et du procureur de l'intimé. Il est à noter que l'intimé Candido était également présent aux côtés de son procureur.

[6] Le procureur de l'Autorité a indiqué que les parties en étaient venues à une proposition dont le contenu était soumis au Tribunal pour considération.

[7] Le procureur de l'Autorité a ensuite déposé le document intitulé « Proposition commune des parties soumise pour adjudication au Tribunal administratif des marchés financiers », lequel est signé respectivement par le procureur de l'Autorité et celui de l'intimé.

[8] À ce document était jointe une annexe intitulée « Agreed statement of facts for the purpose of the settlement ».

[9] Le procureur de l'Autorité a, par la suite, présenté le contenu de cette proposition au Tribunal.

[10] À cet égard, il a souligné que l'intimé admet les faits allégués dans l'annexe intitulée « Agreed statement of facts for the purpose of the settlement » jointe à la proposition et consent au dépôt en preuve des pièces D-1 à D-6, D-8 à D-24 et D-26 alléguées au soutien de la demande et en admet le contenu.

[11] Le procureur de l'Autorité, avec le consentement du procureur de l'intimé Francesco Candido, a alors procédé au dépôt des pièces D-1 à D-6, D-8 à D-24 ainsi qu'au dépôt de la pièce D-26.

[12] Selon la proposition soumise, l'intimé Francesco Candido reconnaît avoir commis, par inadvertance, la contravention qui est alléguée au paragraphe 72 de la demande, soit d'avoir effectué les transactions survenues à 12 h 47 le 24 février 2012 alors qu'il était en possession d'une information privilégiée de l'émetteur Golden Hope Mines LTD (ci-après « GHM ») dont il est un initié.

[13] En effet, selon les faits admis, au moment où ont eu lieu ces transactions, l'intimé Candido qui était alors président et directeur-général de cet émetteur, était en

² RLRQ, c. V-1.1.

2016-004-001

PAGE : 3

possession d'un courriel relatif à des résultats d'analyse de forages comportant des informations non encore connues du public.

[14] De l'avis des parties, ces informations, si connues du public, seraient susceptibles d'influencer le cours du titre de l'émetteur assujetti GHM et de ce fait, susceptibles d'influencer un investisseur raisonnable dans sa décision d'investissement.

[15] Vu ce qui précède, l'intimé Candido consent à ce que le Tribunal lui impose une pénalité administrative de 18 000 \$ et consent à en faire percevoir le paiement par l'Autorité.

[16] L'intimé Candido s'engage à effectuer le paiement de cette pénalité administrative au plus tard 30 jours après la date de la décision du Tribunal à intervenir.

[17] De plus, par cette proposition l'intimé Candido s'engage auprès de l'Autorité à n'effectuer aucune opération sur valeurs à titre personnel sur les titres d'un émetteur dont il est un administrateur ou un dirigeant pour une période de 12 mois dont, notamment la vente ou l'achat d'actions dudit émetteur ou le bénéfice d'options d'achat.

[18] Le procureur de l'Autorité a indiqué au Tribunal que la proposition de pénalité administrative convenue de 18 000 \$ se voulait dissuasive, puisqu'il était important pour un initié d'un émetteur assujetti et au surplus, son président et directeur-général, de prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas contrevenir à la Loi lorsqu'il dispose d'informations privilégiées.

[19] Dans ce cas-ci et selon les termes des admissions effectuées, l'intimé Candido a contrevenu à la *Loi sur les valeurs mobilières*³ même s'il a, par mégarde, commis ces infractions à la Loi alors que son intention était de vendre ses titres afin d'acquitter une importante charge fiscale et sur la base de sa croyance à l'effet que l'activité sur ce titre cette journée permettrait d'absorber la vente des actions par le président et directeur-général de la société et ce, sans causer de turbulence en bourse.

[20] Par la suite, le procureur de l'Autorité a présenté au Tribunal de la jurisprudence pour appuyer ses prétentions, dont notamment le fait que le résultat d'analyse d'un forage pouvait, en certaines circonstances, constituer de l'information privilégiée au sens de la Loi⁴.

[21] Le procureur de l'Autorité a plaidé que le quantum demandé de 18 000 \$ pour cette pénalité rencontre l'objectif de dissuasion recherché et est raisonnable eu égard à la gravité des manquements puisque les gains obtenus par l'intimé par cette transaction ont été de l'ordre de 3 000 \$.

[22] Le procureur de l'Autorité a respectueusement plaidé qu'il est dans l'intérêt public que le Tribunal impose la pénalité administrative, l'ordonnance d'interdiction

³ Préc., note 2.

⁴ *Canaco Resources /ne (Re)*, 2013 BCSECCOM 310, *Mandalay Resources Corporation (Re)*, 2004 BCSECCOM 83, par. 3- 5, *R. v. Harper*, 2002 Canlii 49638 (ON SC).

2016-004-001

PAGE : 4

d'opérations sur valeurs et les mesures de redressement convenues entre les parties dans le cadre de cette proposition commune.

[23] Le procureur de l'intimé a par la suite été invité par le Tribunal à prendre la parole. Celui-ci a alors affirmé pleinement souscrire aux représentations du procureur de l'Autorité et a indiqué ne rien avoir à y ajouter, sauf que de préciser que c'était par mégarde et non intentionnellement que son client avait effectué ces transactions.

ANALYSE

[24] Le Tribunal a pris connaissance de la demande de l'Autorité ainsi que du contenu de la proposition convenue entre les parties. Cette dernière est jointe à la présente décision.

[25] Le Tribunal est satisfait des représentations qui lui ont été faites.

[26] En vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁵, le Tribunal peut imposer une sanction administrative après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi. Cet article stipule ce qui suit :

« 273.1 Le Tribunal administratif des marchés financiers, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative et en faire percevoir le paiement par l'Autorité. Le montant de cette pénalité ne peut, en aucun cas, excéder 2 000 000 \$ pour chaque contravention. »

[27] Ainsi et en raison des faits admis, le Tribunal constate qu'il y a eu contravention par l'intimé Candido à l'article 207 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁶ qui prévoit ce qui suit :

« 187. L'initié à l'égard d'un émetteur assujetti qui dispose d'une information privilégiée reliée aux titres de cet émetteur ne peut réaliser aucune opération sur ces titres ni changer un intérêt financier dans un instrument financier lié, sauf dans les cas suivants s'il peut démontrer que:

- 1° il est fondé à croire l'information connue du public ou de l'autre partie;
- 2° il se prévaut d'un plan automatique de réinvestissement de dividendes, de souscription d'actions ou d'un autre plan automatique établi par

⁵ Préc., note 2.

⁶ Id.

2016-004-001

PAGE : 5

l'émetteur assujetti, selon des modalités arrêtées par écrit avant qu'il n'ait eu connaissance de cette information;

3° il y est tenu en vertu d'un contrat, dont les modalités sont arrêtées par écrit, conclu avant qu'il n'ait eu connaissance de cette information.

Dans le cas prévu au paragraphe 1° du premier alinéa, l'initié ne peut réaliser aucune opération sur les titres si l'autre partie à l'opération est l'émetteur assujetti et que cette opération n'est pas nécessaire dans le cours des affaires de l'émetteur. »

[28] L'intimé Candido est le président directeur-général de l'émetteur GHM, et par le fait même un initié au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières*, puisqu'en vertu de l'article 89 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁷ :

« 89. Est un initié:

1° tout administrateur ou dirigeant d'un émetteur;

2° tout administrateur ou dirigeant d'une filiale d'un émetteur;

3° la personne qui exerce une emprise sur plus de 10% des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote de l'émetteur qui sont en circulation, à l'exclusion des titres pris ferme pendant la durée du placement;

4° l'émetteur porteur de ses titres;

5° toute personne déterminée par règlement ou désignée à ce titre en vertu de l'article 272.2. Est également un initié, un administrateur ou un dirigeant d'un initié. »

[29] Au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁸, une information privilégiée se définit comme suit à l'article 5 soit :

« «information privilégiée» : toute information encore inconnue du public et susceptible d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable; »

[30] Ainsi, le 24 février 2012 à 12 h 47, l'intimé Candido, qui est alors initié de GHM, a effectué des opérations sur valeurs sur le titre de l'émetteur GHM alors qu'il était en possession d'informations privilégiées, à savoir, des informations techniques et des documents d'analyse de forages non encore connus du public lesquels, si connus du public, auraient pu avoir un impact sur la décision d'un investisseur raisonnable.

[31] Malgré que l'intimé Candido a, de manière non intentionnelle et par mégarde, commis ces infractions à la *Loi sur les valeurs mobilières*⁹, il n'en demeure pas moins que les gestes admis constituent une infraction à la Loi.

[32] Il convient de noter que pour démontrer un délit d'initié l'Autorité n'a pas le fardeau d'établir une intention malhonnête, ni même une intention de profiter de

⁷ Id.

⁸ Id.

⁹ Préc., note 2.

2016-004-001

PAGE : 6

l'information. Mentionnons à cet égard le passage suivant de la décision du Tribunal dans le dossier *Autorité des marchés financiers c. Lefebvre*¹⁰ :

« [46] Certes, Jean-Pierre Lefebvre n'a pas vendu ses actions et il n'avait pas l'intention de profiter de l'information pour réaliser un profit, mais cela ne le dispense pas de la contravention reprochée. Le fait qu'il ait utilisé l'information ou non à son profit n'est pas pertinent; il suffit de démontrer qu'une opération sur les titres d'un émetteur assujetti a été effectuée alors que l'initié était en possession d'une information privilégiée :

“ In R. v. Woods (« Woods »), Farley J. stated that the offence of insider trading “is in essence not a question of using insider information but of buying or selling securities of a company while possessed of insider information”. [...]

Justice Farley noted that until February 15, 1988, a person charged with insider trading had to demonstrate that he or she “did not make use of knowledge of material fact...in purchasing or selling securities.” That defence is no longer available. (R. v. Woods, [1994] O.J. No. 392 (Gen. Div.) at para. 18)

Accordingly, it is not necessary to prove actual use of inside information. An insider's reasons or motivations for trading are irrelevant at law. It is sufficient to establish trading while in possession of undisclosed material information.

It is also unnecessary to establish that the respondent benefited personally from the misuse of inside information.” »

[33] En effet, selon le Tribunal, la position importante de président et directeur-général de la GHM qu'occupait l'intimé Candido aurait dû commander un minimum de prudence de sa part avant de s'engager dans de telles transactions étant donné que selon les admissions soumises au Tribunal, il aurait effectué les transactions prohibées de manière très contemporaine après la réception de documents contenant de l'information privilégiée.

[34] Le Tribunal considère que les manquements en matière de délit d'initié sont parmi les plus graves prévus à la *Loi sur les valeurs mobilières*¹¹. En l'espèce, il convient donc d'accorder de l'importance aux principes de dissuasion spécifique et générale.

[35] Tel que mentionné dans la décision *Fournier*¹² :

« Les pénalités administratives pour des manquements en délit d'initié doivent être évaluées dans leur ensemble en considérant tous les facteurs

¹⁰ 2011 QCBDR 121.

¹¹ Voir notamment *Autorité des marchés financiers c. Lemire*, 2015 QCBDR 63, par. 149 citant *Autorité des marchés financiers c. Cajole*, 2010 QCBDRVM 12, p.11.

¹² *Autorité des marchés financiers c. Ghislain Fournier*, 2016 QCTMF 20, par. 22 et 23.

2016-004-001

PAGE : 7

aggravants et atténuants applicables, mais selon les principes en droit administratif.

En l'espèce, le Tribunal réitère l'importance du maintien de l'équilibre de tous devant les marchés financiers notamment par l'accessibilité à tous les investisseurs potentiels, en même temps, de l'information requise pour transiger équitablement. »

[36] Le Tribunal a entendu les représentations des procureurs des parties et a pris connaissance de toutes les pièces déposées, de consentement, au présent dossier.

[37] Le Tribunal a tenu compte du fait que l'intimé a admis des faits allégués à son encontre dans la demande de l'Autorité.

[38] Le Tribunal a aussi tenu compte de la collaboration dont l'intimé et son procureur ont fait preuve afin de trouver avec l'Autorité, sur une base consensuelle, un règlement à la présente affaire qui assure une protection adéquate au public et à la place financière.

[39] Le Tribunal a considéré la substance de l'entente qui lui a été présentée par les parties au regard des objectifs primordiaux de protection du public et de dissuasion qu'il est essentiel de rencontrer.

[40] Chaque dossier doit être évalué au cas par cas à la lumière des faits et de ses particularités. Le Tribunal n'est jamais tenu aux suggestions communes qui lui sont présentées.

[41] Ainsi, après avoir dûment effectué cet exercice et considéré l'ensemble de l'argumentation présentée par les parties, le Tribunal est d'avis que l'entente conclue dans le cadre du présent dossier est dans l'intérêt public.

[42] Le Tribunal est donc prêt à prononcer une décision conforme, pour l'essentiel, à la proposition des procureurs des parties.

DISPOSITIF

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

PREND ACTE de l'entente intervenue entre les parties au présent dossier, laquelle est consignée dans le document intitulé « Proposition commune des parties soumise pour adjudication au Tribunal administratif des marchés financiers » signé par les procureurs des parties le 20 octobre 2017;

IMPOSE à Francesco Candido une pénalité administrative en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de 18 000 \$;

2016-004-001

PAGE : 8

AUTORISE l'Autorité des marchés financiers à percevoir cette pénalité administrative;

PREND ACTE de l'engagement de Francesco Candido auprès de l'Autorité des marchés financiers de n'effectuer aucune opération sur valeurs à titre personnel sur les titres d'un émetteur dont il est un administrateur ou un dirigeant pour une période de 12 mois, dont, notamment, la vente ou l'achat d'actions dudit émetteur ou le bénéfice d'options d'achat.

M^e Jean-Pierre Cristel
Vice-président et juge administratif

M^e Elyse Turgeon
Vice-présidente et juge administratif

M^e Éric Blais
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

M^e Sébastien Richemont
(Woods s.e.n.c.r.l.)
Procureur de Francesco Candido

Date d'audience : 25 octobre 2017

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

PROVINCE DE QUÉBEC
 MONTRÉAL
 DOSSIER N° 2016-004

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Demanderesse

c.

FRANCESCO CANDIDO

Intimé

PROPOSITION COMMUNE DES PARTIES SOUMISE POUR ADJUDICATION AU
 TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

ATTENDU QUE la demanderesse, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **Autorité** ») est chargée de l'administration de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ c. V-1.1 (« **LVM** ») et exerce les fonctions et pouvoirs qui y sont prévus;

ATTENDU QUE l'Autorité a pour mission notamment de favoriser le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières et d'assurer la protection des épargnants contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses;

ATTENDU QUE l'Autorité peut demander au Tribunal administratif des marchés financiers (« **Tribunal** »), en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ c. A-33.2 (« **LAMF** »), d'exercer les fonctions et pouvoirs prévus par la LVM dont l'imposition d'une pénalité administrative et l'autoriser à en percevoir le montant;

ATTENDU QUE le Tribunal peut, en vertu de l'article 273.1 de la LVM, imposer une pénalité administrative à une personne qui a contrevenu à une disposition de la LVM et en faire percevoir le paiement par l'Autorité;

ATTENDU QUE l'Autorité a déposé une demande introductive d'instance au secrétariat du Tribunal portant le numéro 2016-004 (« **Demande** ») dans laquelle il est notamment demandé au Tribunal d'imposer à l'intimée, M. Francesco Candido (« **M. Candido** ») une pénalité administrative de 36 000 \$ et ce, pour avoir contrevenu à l'interdiction de réaliser des opérations sur les titres d'un émetteur assujéti alors qu'il était en possession d'une information privilégiée;

ATTENDU QUE l'audition au mérite de la Demande est fixée du 23 au 31 octobre 2017;

CONSIDÉRANT QUE M. Candido admet avoir réalisé par inadvertance une partie des opérations sur les titres d'un émetteur assujéti tel que reproché à la Demande alors qu'il était en possession d'une information privilégiée reliée à un actif de cet émetteur;

2

ATTENDU QUE l'Autorité et M. Candido (collectivement les « Parties »), suite à ce développement, ont conclu le 19 octobre 2017 une entente visant le règlement du présent dossier (« Entente »);

ATTENDU QUE les Parties désirent que le Tribunal prononce une décision accueillant partiellement la Demande (« Décision »);

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante de l'Entente et doit présider à son interprétation;
2. M. Candido admet pour les seules fins de l'instance introduite par la Demande uniquement les faits reproduits en annexe à la présente proposition commune;
3. M. Candido consent au dépôt en preuve des pièces D-1 à D-6, D-8 à D-24 et D-26 alléguées au soutien de la Demande sans autre formalité et en admet le contenu;
4. M. Candido consent à ce que des copies de ces pièces soient déposées auprès du Tribunal;
5. M. Candido reconnaît, malgré qu'il n'en avait nullement l'intention, avoir commis par inadvertance la contravention à la LVM qui est alléguée au paragraphe 72 de la Demande, soit les transactions survenues à 12h47 le 24 février 2012 alors qu'il était en possession d'une information privilégiée de l'émetteur Golden Hope Mines Ltd dont il était un initié;
6. M. Candido consent à ce que le Tribunal lui impose une pénalité administrative de 18 000 \$, soit 6 fois le bénéfice de 3 000 \$ qu'il a tiré de ces transactions et d'en faire percevoir le paiement par l'Autorité;
7. M. Candido s'engage à effectuer le paiement de cette pénalité administrative au plus tard 30 jours après la date de la Décision;
8. M. Candido s'engage aussi auprès de l'Autorité à n'effectuer aucune opération sur valeurs à titre personnel sur les titres d'un émetteur dont il est un administrateur ou un dirigeant pour une période de 12 mois, dont, notamment, la vente ou l'achat d'actions dudit émetteur ou le bénéfice d'options d'achat;
9. En contrepartie, l'Autorité retire ses allégations de contravention à la LVM relativement aux transactions survenues entre 12h33 et 9 secondes et 12h42 et 18 secondes tel qu'allégué aux paragraphes 66, 69 et 70 de la Demande;
10. L'Autorité retire aussi sa demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant d'un émetteur en vertu de l'article 273.3 de la LVM étant donné l'engagement souscrit par M. Candido tel que ci-haut énoncé au paragraphe 9 de la présente;

3

11. Les Parties consentent à ce que le Tribunal prononce la Décision par laquelle il accueille partiellement la Demande pour qu'elle soit exécutoire et que les Parties s'y conforment immédiatement et plus particulièrement, que le Tribunal prononce les conclusions suivantes :

- **IMPOSER** à Francesco Candido une pénalité administrative en vertu de l'article 273.1 de la LVM de 18 000 \$;
- **AUTORISER** l'Autorité des marchés financiers à percevoir cette pénalité administrative conformément à l'article 273.1 de la LVM;
- **PRENDRE** acte de l'engagement de Francesco Candido auprès de l'Autorité des marchés financiers de n'effectuer aucune opération sur valeurs à titre personnel sur les titres d'un émetteur dont il est un administrateur ou un dirigeant pour une période de 12 mois, dont, notamment, la vente ou l'achat d'actions dudit émetteur ou le bénéfice d'options d'achat;

12. L'Intimé renonce à son droit d'appel de la Décision prévu à l'article 115.16 de la LAMF;

13. Le contenu de l'Entente ne peut être utilisé qu'aux fins de l'instance introduite par la Demande;

14. La Demande et l'Entente ne peuvent être interprétées à l'encontre de l'Autorité à titre de renonciation à ses fonctions et pouvoirs qui lui sont attribués en vertu de l'article 7 de la LAMF pour toute autre contravention passée, présente ou future de la part de l'Intimé;

15. L'Intimé, dûment conseillé par ses avocats, reconnaît avoir lu le préambule et toutes les clauses de l'Entente et reconnaît en avoir compris la portée, s'en déclare satisfait;

16. Les Parties reconnaissent que l'Entente est conclue dans l'intérêt public;

ET LES PARTIES ONT SIGNÉ :

À Québec, le 20 octobre 2017

À Montréal, le 20 octobre 2017

Contentieux de l'Autorité des marchés
financiers
Procureurs de la demanderesse
(M^e Eric Blais)

Woods, s.e.n.c.r./LLP
Procureurs de l'intimé
(Me Sébastien Richemont)

4

« ANNEXE »

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-004

DATE : 2017/10/17

 AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS,

Demanderesse

c.

FRANCESCO CANDIDO,

Intimé

 AGREED STATEMENT OF FACTS FOR THE PURPOSES OF SETTLEMENT

THE PARTIES AGREE TO THE FOLLOWING FACTS:

1. Mr. Francesco Candido (hereinafter "Mr. Candido") is president and CEO of the public company Golden Hope Mines Ltd (hereinafter "GNH");
2. GNH is an Ontario junior gold exploration company, founded in 1946, under the [Ontario] *Business Corporations Act*, RSO 1990, c B.16;
3. GNH shares trade on the TSX Venture under the acronym GNH and in the U.S. on the Pink Sheet under the symbol GOLHF;
4. Mr. Candido is an insider of GNH for the purposes of the *Securities Act*, RLRQ, c V-1.1, art 5;
5. By news release on April 19, 2011, GNH announced that it retained the services of SGS Canada Inc. to provide technical assistance with coarse gold sampling and ore body modeling leading to a resource evaluation of in connection with its Bellechasse-Timmins Gold Deposit ("BTGD") located in southeastern Quebec;

6. The resource estimate was completed by June, 2012;
7. The resource estimate took into account the extensive body of historical geological data from drilling results produced over the course of several years of exploration dating back to the beginning of GHN's operations in the area;
8. BTGD have been subject to 17,000 meters of drilling over the last 35 years without advancing the property toward a production financing decision;
9. BTGD is known as a course gold deposit due the high incidence of the "nugget effect", which makes the drilling results erratic and therefore requires a larger bulk sample to achieve a clearer handle on the grade of the deposit;
10. In the course of completing its resource estimate, SGS Canada Inc. also drilled core samples of its own;
11. Results from SGS Canada Inc. drilling completed in the context of the resource estimate were sent to GNH on a regular basis;
12. GNH systematically reported an engineer-reviewed interpretation of these drill results by news release;
13. By news release on January 26, 2012, GNH reported a drill result which contained over 6000 g/tonne of gold, and visible gold in the core;
14. The news release on January 26, 2012 reported that these results should be interpreted in the context of the overall deposit, for which hundreds of drill core samples have been analysed;
15. In fact, the high grade sample reported in the news release was considered an anomalous finding, and was not fully reflected in SGS Canada Inc.'s resource estimate, which "capped" all results over 30g/tonne of gold;
16. Notwithstanding this, the news release on January 26, 2012 also reported that SGS Canada Inc. would follow up this drill result with a "wedge";
17. In the beginning of February, 2012, SGS Canada Inc. and GNH, including Mr. Candido, received "Certificates of Analysis" which contained assay results for drill core samples related to the "wedge";
18. These "Certificates of Analysis" contained coded, technical information which is not susceptible of reasonable interpretation by a layperson investor or by Mr. Candido;
19. On February 24, 2012, Mr. Candido initiated two trades to sell a total of 100 000 shares of GNH stock;
20. The first order was made at 12:25:28 pm on February 24, 2012;
21. Subsequently, at 12:25:33 pm on February 24, 2012, Mr. Candido received an email from SGS Canada Inc. containing only a table of numerical values, which compiled the assay results relating to the "wedge";

6

22. Mr. Candido recognizes that the table contained in this email may have constituted a fact that may reasonably be expected to have an effect on the market price, for the purposes of the *Securities Act*, RLRQ, c V-1.1, art 5;
23. Moments later, by inadvertence and without taking into account this email, at 12:47:26 pm on February 24, 2012, Mr. Candido initiated a second order for a subsequent 50 000 shares of GNH (hereinafter the "Second Trade");
24. At all material times, GNH was not in a blackout period;
25. Both of Mr. Candido's trades were publically disclosed;
26. The table of numerical values sent to Mr. Candido was publically disclosed on March 5, 2012, as part of a news release disclosing the wedge result;
27. Mr. Candido executed the trades of February 24, 2012 for the purpose of liquidating shares and obtain liquidities needed to make payments on a substantial tax charge acquired in the previous fiscal year when he exercised 950,000 GNH shares options;
28. Mr. Candido chose to trade shares of GNH on February 24, 2012 due to his belief that trading activity on that day could absorb the sale of shares by the President and CEO of the company without disrupting the price of the stock;
29. Though Mr. Candido's recognizes that, by initiating the Second Trade on February 24, 2012, he may have infringed article 187 of the *Securities Act*, RLRQ, c V-1.1, he did so unintentionally without relying on the information found in the table of numerical values found in SGS e-mail;
30. By initiating the Second Trade on February 24, 2012, Mr. Candido received \$3000 more than he would have if he had traded those shares after the March 5, 2012 press release;
31. Mr. Candido at all times acted in good faith and with a view to the best interests of GNH.

Montreal, October 17, 2017

WOODS s.e.n.c.r.l.
Me Sébastien Richemont
2000, av. McGill College, Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3H3
Téléphone : (514)982-4545
Télécopieur : (514) 284-2046
Notification par courriel :
notification@woods.qc.ca
Procureurs de la Partie intimée

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2015-020

DÉCISION N° : 2015-020-014

DATE : Le 1^{er} décembre 2017

EN PRÉSENCE DE : M^e LISE GIRARD

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

RAYMOND MORIER

et

MARIE FENEZ

Parties intimées

et

RBC DOMINION SECURITIES, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 1400, 333-7th Avenue SW, Calgary (Alberta) T2P 2Z1 et une succursale au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 4R8

et

RBC DIRECT INVESTING, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 200 Bay Street, P.O. Box 75, Toronto (Ontario) M5J 2Z5 et une succursale au 7101, avenue du Parc, 5^e étage, Montréal (Québec) H3N 1X9

Parties mises en cause

**TRANSCRIPTION D'UNE DÉCISION RENDUE SÉANCE
TENANTE LE 30 NOVEMBRE 2017**

2015-020-014

PAGE : 2

[1] **CONSIDÉRANT** que les intimés Raymond Morier et Marie Fenez ne sont pas en mesure de remettre la somme de 275 957,82 \$ conformément à la décision du 23 novembre 2017 étant donné les ordonnances de blocages toujours en vigueur contre eux;

[2] **CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public de permettre à RBC Direct investing et RBC Dominion Securities de remettre ces sommes à l'Autorité des marchés financiers afin de rendre exécutoire la décision du 23 novembre 2017;

En vertu de l'article 115.14 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, le Tribunal :

ACCUEILLE la demande en révision de la décision du 23 novembre 2017 des intimés Raymond Morier et Marie Fenez;

ORDONNE la levée partielle des ordonnances de blocage à l'égard des intimés Raymond Morier et Marie Fenez aux fins de permettre :

- À la mise en cause RBD Direct investing de remettre à l'Autorité des marchés financiers la somme de 80 000 \$ qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de Marie Fenez dans le compte portant le numéro [1];
- À la mise en cause RBC Dominion Securities de remettre à l'Autorité des marchés financiers la somme de 80 000 \$ qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de Raymond Morier dans le compte portant le numéro [2];
- À la mise en cause RBC Dominion Securities de remettre à l'Autorité des marchés financiers la somme de 115 957,82 \$ qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de Raymond Morier et de Marie Fenez dans le compte portant le numéro [3].

M^e Lise Girard, juge administratif

M^e Camille Rochon-Lamy
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

2015-020-014

PAGE : 3

M^e Julio Peris
Procureur de Raymond Morier et Marie Fenez

Date d'audience : 30 novembre 2017

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2015-020

DÉCISION N° : 2015-020-015

DATE : Le 1^{er} décembre 2017

EN PRÉSENCE DE : M^e LISE GIRARD

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

RENÉE MORIER

et

SYLVAIN MILETTE

Parties intimées

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 1452, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville. Québec, J3V 5J2

Partie mise en cause

TRANSCRIPTION D'UNE DÉCISION RENDUE SÉANCE TENANTE LE 30 NOVEMBRE 2017

[1] **CONSIDÉRANT** que le 26 août 2015, le Tribunal administratif des marchés financiers a rendu une décision à l'égard des intimés Renée Morier et Sylvain Milette,

2015-020-015

PAGE : 2

leur ordonnant des ordonnances de blocage, tel que prolongées depuis et des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs;

[2] **CONSIDÉRANT** que le 25 mai 2017, les intimés Renée Morier et Sylvain Milette ont plaidé coupables aux dix-sept (17) chefs d'accusation déposés contre eux par l'Autorité des marchés financiers pour avoir exploité de l'information privilégiée et avoir communiqué de l'information privilégiée pour l'intimée Renée Morier et pour avoir exploité de l'information privilégiée, s'être concerté en vue d'exploiter une information privilégiée, avoir communiqué de l'information privilégiée et avoir transigé alors qu'il disposait d'information privilégiée pour l'intimé Sylvain Milette, tel qu'il appert de la pièce D-2, en liasse;

[3] **CONSIDÉRANT** que le 25 juillet 2017, l'honorable juge Yves Paradis de la Cour du Québec a entériné les plaidoyers de culpabilité et a condamné les intimés Renée Morier et Sylvain Milette au paiement d'une amende de 354 703,00 \$ pour l'ensemble des chefs d'accusation, tel qu'il appert de la pièce D-3;

[4] **CONSIDÉRANT** que les intimés Renée Morier et Sylvain Milette admettent avoir commis des manquements aux articles 187, 188, 189, 189.1 et 207 de la *Loi sur les valeurs mobilières* en lien avec les faits invoqués dans le présent dossier;

[5] **CONSIDÉRANT** que les intimés Renée Morier et Sylvain Milette admettent avoir réalisé respectivement des gains de 16 500 \$ et de 24 870 \$;

[6] **CONSIDÉRANT** que les intimés Renée Morier et Sylvain Milette consentent à remettre à l'Autorité des marchés financiers les sommes restantes à leurs noms dans le compte bancaire portant le numéro [...] à la Banque Nationale du Canada;

[7] **CONSIDÉRANT** que l'Autorité des marchés financiers consent à la levée des interdictions d'opérations sur valeurs prononcées à l'encontre des intimés Renée Morier et Sylvain Milette et allègue l'absence de risque de récidive;

En vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et des articles 249, 262.1 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, le Tribunal :

ACCUEILLE la demande de l'Autorité des marchés financier;

Et prononce les ordonnances suivantes :

ORDONNE à la mise en cause Banque Nationale du Canada de remettre à l'Autorité des marchés financiers la somme qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom de Renée Morier et de Sylvain Milette dans le compte bancaire portant le numéro [...];

ORDONNE la levée totale du blocage des comptes détenus par Renée Morier et par Sylvain Milette à la Banque Nationale du Canada lorsque la somme totale restante aura

2015-020-015

PAGE : 3

été remise à l'Autorité des marchés financiers, au compte bancaire portant le numéro [...];

ORDONNE la levée de l'interdiction d'opération sur valeurs prononcées à l'égard de Sylvain Milette.

ORDONNE la levée de l'interdiction d'opération sur valeurs prononcées à l'égard de Renée Morier.

M^e Lise Girard, juge administratif

M^e Camille Rochon-Lamy
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e Francis Villeneuve-Ménard
(Schurman Grenier Strapatsas)
Procureur de Renée Morier et Sylvain Milette

Date d'audience : 30 novembre 2017

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis d'indexation de certains tarifs exigibles par l'Autorité des marchés financiers à compter du 1^{er} janvier 2018

Tarifs exigibles par l'Autorité des marchés financiers pour l'année 2018

(Voir section 1.1 du présent bulletin)

Protocole d'entente en matière de coopération et d'échange d'information concernant les fintech

(Innovation Functions Co-operation Agreement)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et l'Abu Dhabi Global Market Financial Services Regulatory Authority (FSRA), l'organisme de supervision et de surveillance des marchés financiers d'Abu Dhabi, ont conclu un protocole d'entente en matière de coopération et d'échange d'information concernant les fintech.

Par le biais du protocole, l'Autorité exprime sa volonté d'établir un cadre pour la coopération et l'échange d'information avec la FSRA à l'égard de l'industrie des fintech.

Dans le cadre du protocole, l'Autorité échangera notamment de l'information sur les tendances de l'innovation financière, sur les enjeux de réglementation liés aux nouveaux modèles d'affaires qui émergent ainsi que sur d'éventuels projets innovants communs entre l'Autorité et la FSRA. Ce protocole permettra également aux fintech autorisées de disposer d'un soutien personnalisé et d'un accompagnement si elles désirent offrir leurs produits et services à Abu Dhabi (et vice et versa).

Le protocole a pris effet entre les parties le 17 octobre 2017.

Le 14 décembre 2017

Protocole d'entente en matière de coopération et d'échange d'information concernant les fintech

(Innovation Functions Co-operation Agreement)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et l'Autorité des marchés financiers (France) (AMF France), l'organisme de supervision et de surveillance des marchés financiers en France, ont conclu un protocole d'entente en matière de coopération et d'échange d'information concernant les fintech.

Par le biais du protocole, l'Autorité exprime sa volonté d'établir un cadre pour la coopération et l'échange d'information avec l'AMF France à l'égard de l'industrie des fintech.

Dans le cadre du protocole, l'Autorité échangera notamment de l'information sur les tendances de l'innovation financière, sur les enjeux de réglementation liés aux nouveaux modèles d'affaires qui émergent ainsi que sur d'éventuels projets innovants communs entre l'Autorité et l'AMF France. Ce protocole permettra également aux fintech autorisées de disposer d'un soutien personnalisé et d'un accompagnement si elles désirent offrir leurs produits et services en France (et vice et versa).

Le protocole a pris effet entre les parties le 6 décembre 2017.

Le 14 décembre 2017

Protocole d'entente en matière de coopération et d'échange d'information concernant les fintech

(Innovation Functions Co-operation Agreement)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») et l'Australian Securities and Investments Commission (ASIC), l'organisme de supervision et de surveillance des marchés financiers, ont conclu un protocole d'entente en matière de coopération et d'échange d'information concernant les fintech.

Par le biais du protocole, l'Autorité exprime sa volonté d'établir un cadre pour la coopération et l'échange d'information avec l'ASIC à l'égard de l'industrie des fintech.

Dans le cadre du protocole, l'Autorité échangera notamment de l'information sur les tendances de l'innovation financière, sur les enjeux de réglementation liés aux nouveaux modèles d'affaires qui émergent ainsi que sur d'éventuels projets innovants communs entre l'Autorité et l'ASIC. Ce protocole permettra également aux fintech autorisées de disposer d'un soutien personnalisé et d'un accompagnement si elles désirent offrir leurs produits et services en Australie (et vice et versa).

Le protocole a pris effet entre les parties le 11 décembre 2017.

Le 14 décembre 2017

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
AARKOUB	AMINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-12-08
ABOU	SARA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-06
AHDDAR	SI MOHAMMED	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENT INC.	2017-12-08
AKA	LUCIEN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-08
AL-ALI	MOHAMMED	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2017-11-15
AMYOT	CHRYSTINE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-11-30
ARES	DOMINIQUE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
ARMAOS	PAUL	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2017-12-04
ARNOUX	LUCE GUYLAINE	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2017-11-09
BAHOUS	JOUDY-JOSEPH	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2017-12-04
BAZIN	MÉLISSA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-12-04
BEAUDRY-CHRÉTIEN	JUDITH	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-02
BEAULIEU	GUYLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
BEAUMIER	CAROLINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-11
BECKENSTEINER	JULIEN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-12-01
BÉLANGER	VALÉRIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-06
BÉLANGER	ANNIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-04-20
BELVAL	MADELEINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
BERNIER MEUNIER	ERIC	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-06
BÉRUBÉ	LOUIS	INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC.	2017-11-27
BÉRUBÉ	MONIQUE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
BIENVENUE	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
BILODEAU	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
BISSONNETTE	JOCELYN	DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS INC.	2017-12-07
BONNELL	GEORGE	LA FINANCIÈRE EMD INC.	2017-09-30

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BOTSHABA	SIMON KALAMA	GESTION UNIVERSITAS INC.	2017-11-23
BOULIN	THOMAS	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-07
BOURGET	CAROLINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-04
BOURQUIN	CAROLINE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-12-06
BOUTIN	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
BRABANT	MARIE-CLAUDE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-04
BRAILA	ALEXANDRU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-04
BRAULT	MARIE-MICHÈLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
BRISSON	SUZANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
BRUNELLE	GENEVIÈVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-02
BURLON	NOEL	CABN PLACEMENTS INC.	2017-12-04
CANTWELL	GERARD COLE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2017-10-31
CHALAL	SAMIR	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-12-05
CHAMPAGNE	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
CHARBONNEAU	DANIÈLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-04
CHEFF	LINE	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-12-01
CLAVEAU	ANDRÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
CORMIER	MARIE PIER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
CORRIVEAU	ANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
COSQUER	CAROLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
CÔTÉ	MATHIEU	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2017-11-04
COULIBALY	CAMILLE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-07-25
COUTURE	KEVIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-04
CRISTIANO	RICCARDO	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2017-11-28
DA FONSECA	GABRIEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
DAMOUR-SURPRENANT	ALEXANDRE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-08
DASTANI	AMIR	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-12-01

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DE PAULA	JEAN CHARLES	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2017-12-01
DESAUTELS	MÉLANIE MARIE THÉRÈSE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-12-06
DESJARDINS	JOHANNE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2017-11-30
DESJARDINS	MARIJO	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-08
DESMARAIS	GREGORY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
DEVEAULT	PIERRE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2017-11-30
DEXTRAZE	LUCIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
DIONNE	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-07
DIOP	ADAMA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-11
DISSOU	RAFIDATH TITILOLA	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2017-12-05
DIVAMAMA NTSAOU	JOY SARA	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-12-08
DJIERDJIAN	MÉLANI	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-04
DOTSENKO-MORAND	DENIS	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2017-12-06
DOUVILLE	ÉLIZABETH	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
DOYON	SOPHIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-06
DROUIN	MARIE-HÉLÈNE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2017-12-01
DUFOUR	CHRISTINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
DUROCHER,	LOUISE	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2017-11-15
EL-DANA	DINA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-07-25
FAILLE	CAROLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
FARAH	NABIL	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-04
FERLAND	LISE	SERVICES INVESTISSEURS CIBC INC.	2017-11-30
FERLAND	MARIE-CLAUDE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2017-11-17
FLEURISTAL	JEAN WALTER	WFG SECURITIES INC.	2017-12-06
FORTIER	ANNI	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-12-06
FORTIN	ELISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
GABOURY	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GAGNON	FRANCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-11
GAGNON	JONATHAN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-12-01
GALAN-RUIZ	STÉPHANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-02
GAUDREAU	CLAUDE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2017-08-01
GAUTHIER	ERIC	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
GEORGES	GERALD	CORPORATION REEE GLOBAL	2017-12-11
GILLETT	LISA MANON	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2017-10-31
GODIN	CHRISTIAN	PLACEMENTS MONTRUSCO BOLTON INC.	2017-11-30
GODIN-BRETON	BILLY	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-01
GONÇALVES	RUI MANUEL	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-11-30
GOODMAN	MICHAEL SEAN	RAYMOND JAMES LTD.	2017-11-28
GRÉGOIRE	DAHLYA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-01
HAMILTON	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-04
HAZZI	ALAIN	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2017-11-17
JACQUES	SÉBASTIEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
JAYE	CHARLENE	LA PREMIERE FINANCIERE DU SAVOIR INC.	2017-12-05
KADDOURI	ABED EL WALID	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
KANEKATOUA	ELOM BADJI-BASSA	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2017-11-17
KEDAGNI	ALINA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-04
KHOURY	KHOULOU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-05
KING	KATHRYN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-11-28
LABBÉ	ANTHONY	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2017-12-08
LACELLE	ROBERTE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-01
LAFRENIÈRE	NELSON	WFG SECURITIES INC.	2017-12-06
LAJOIE	LISON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
LALONDE	JACQUES ARMAND	BMO NESBITT BURNS INC.	2017-11-30
LAPALME	MARIE-HELENE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2017/11/22
LAPLANTE	CHRISTIAN	TD WATERHOUSE CANADA INC	2017-11-13

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LAPLANTE	GINETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
LARABIE	FRANCINE	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2017-06-21
LAROCQUE	CLAUDE	BMO NESBITT BURNS INC	2017-10-31
LATREILLE	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-05
LEBOEUF	LOUISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-06
LECLERC	JEAN-FRANCIS	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2017-12-01
LEFEBVRE-PETIT	MYLÈNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-29
LESSARD	GENEVIÈVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
LEVASSEUR	SERGE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
LO	SAMUEL CHEUK LING	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2017-11-30
MALLETTE	FRANCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
MALO-MAINVILLE	JOSIANE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-06
MARCHAND	LUCIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
MILOUCHEV	NIKOLAY	FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS GESTION PRIVÉE INC.	2017-11-14
MIRANDA	LIONEL UNILDO	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2017-11-10
MURCIA	DARIN	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2017-11-30
NACHI	SAFI	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-11
NERON	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-08
NOLIN	FRANÇOIS	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-04
OUELLET	BRIGITTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-05
OUZEROUROU	DJIDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
PALERMO	MICHAEL LOUIS	GESTION DE CAPITAL ASSANTE LTEE	2017-11-21
PAQUET	ANNE MARIE	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2017-11-17
PARÉ	ÉRIC	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-05
PATEL	LISA	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-12-11
PEREZ	MAURICE	CORPORATION REEE GLOBAL	2017-12-06

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
PERRON	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-06
PICHETTE	JULIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-01
PISETTA	MAURA	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2017-09-15
PLANTE	JOSÉE	INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC.	2017-12-05
PLOURDE	LINDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-04
PROULX	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-07
PROVENCHER	GINETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-11-30
RICHER	GENEVIÈVE	PLACEMENTS CIBC INC.	2017-05-29
RIOUX	SONYA	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2017-11-30
ROUSSEAU	CLAUDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-05
ROY	MICHAEL	GESTION FINANCIERE ASSANTE LTEE	2017-12-05
ROY-BAILLARGEON	VINCENT	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2017-12-01
SABOURIN-ROY	PASCAL	BMO NESBITT BURNS INC.	2017-11-29
SALVAIL	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-05
SAULNIER	DOMINIQUE	RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2017-11-15
SCHMITT	CAROLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-06
SEQUERRA	OLIVIER RUBEN	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2017-11-24
SÉVERIN	YANNIS	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-05
SIMARD	FRÉDÉRIK	SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE	2017-12-07
SKOLNIK	MARJORIE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2017-10-31
SLAKMON	SCOTT	TSERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-12-04
SOUSA	NUNO	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-11
TASSE	MARIE-LOUISE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-05
THEBERGE	SYLVIE	GESTION UNIVERSITAS INC.	2017-12-08
THERRIEN	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
TOUSIGNANT	SYLVIE	TD SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2017-11-28
TRAN	QUANG-MINH JOHN	WFG SECURITIES INC.	2017-12-06
TREMBLAY	MARCO	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2017-10-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
TREMBLAY	SONIA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2017-12-08
TREMBLAY	INGRID	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-06
TRUDEL	ANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-06
TURGEON	ALEXANDRA	LA CAPITALE SERVICES CONSEILS INC.	2017-12-01
VANSTECHELMAN	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2017-12-01
WITWIT	MARAM	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2017-11-03
WOO	JASON RYAN	PLACEMENTS MANUVIE INCORPORÉE	2017-11-20

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BISSONNETTE	JOCELYN	DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS INC.	2017-12-07
GODIN	CHRISTIAN	PLACEMENTS MONTRUSCO BOLTON INC.	2017-11-30

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial

1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100298	AMYOT	CHRISTINE	6a	2017-12-06
101253	BASTIEN	GAETAN	6a	2017-12-11
102046	BÉLANGER	DIANE	2a / 1a	2017-12-13
103017	BÉRUBÉ	RONALD	2b	2017-12-08
103238	BIRON	GEORGES	4a	2017-12-12
103573	BLOUIN	CLAUDE	6a	2017-12-13
105136	BREWER	DAVID	3b	2017-12-12
105767	CAMPBELL	PIERRE	1a	2017-12-11
110066	DESSERRES	ARMAND	1b	2017-12-08
110432	DOMINGUE	MARYSE	6a	2017-12-06
111611	DUROCHER	FRANCOIS	2a / 1a	2017-12-12
112618	FORTIN	ELISE	6a	2017-12-06
113858	GAUDREAU	CLAUDE	6a	2017-12-07
114172	GELATI	PATRICIA	4b	2017-12-13
114185	GÉLINAS	GASTON	1a	2017-12-11

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
114987	GONÇALVES	RUI MANUEL	6a	2017-12-06
115526	GRIMARD	JEAN	3a	2017-12-11
119597	LAROCHELLE	RENÉ	3a	2017-12-08
128386	RATTÉ	MARTIN	6a	2017-12-07
130929	SIMARD	FRÉDÉRIK	6a	2017-12-08
136935	FOURNIER	ÉLAINE	5a	2017-12-12
142826	NERON	CHANTAL	6a	2017-12-08
145580	AYOTTE	RÉJEAN	6a / 1a	2017-12-08
150284	BENALI	NARIMAN	4a	2017-12-07
158946	BOLDUC	LOUISE	4a	2017-12-08
162714	FOURNIER	FRANCINE	4c	2017-12-06
166502	MICHAUD	YVES	4a	2017-12-12
167414	LEFEBVRE	SOPHIE	1a	2017-12-08
168280	BERNIER MEUNIER	ERIC	6a / 1a	2017-12-12
176456	GUÉNARD	JESSY	5b	2017-12-06
176617	TERRY	FIONA KATHLEEN	4c	2017-12-07
177218	MILLETTE	YVES	4c	2017-12-06
177437	DESJARDINS	ANNIE	2b	2017-12-06
184639	DROUIN	PATRICIA	4a	2017-12-11
185318	LÉVESQUE	ANDRÉE	1a	2017-12-12
186708	FOSTER	MARC-ANDRÉ	4b	2017-12-11
187849	DUBÉ	JEAN-FRANÇOIS	1a	2017-12-06
187929	MORIN	LOUIS	1a	2017-12-08
190120	PÉLOQUIN	DENIS	4a	2017-12-11
198142	CHIASSON	JULIEN	5a	2017-12-07
199537	POPOVSKY	FABIAN ALBERTO	4b	2017-12-11
200846	LANGLOIS	CATHERINE	4a	2017-12-11
204286	DOUCET	NATHALIE	4c	2017-12-11
205293	DAGENAIS	MARTIN OLIVIER	1a	2017-12-08
207451	GAGNON	JONATHAN	1a	2017-12-06
208283	DOTSENKO-MORAND	DENIS	1a	2017-12-07
208868	DIOP	TOUMOU CADANE	1a	2017-12-11
209191	GIGUÈRE	GABRIEL	1a	2017-12-08
209234	BENOIT-LACHANCE	STÉPHANIE	3b	2017-12-11
210240	BRUTUS	JEAN SMARTH	1a	2017-12-11
210304	CAUCHON	MARIE-PHILIPPE	5b	2017-12-11
211522	ALLARD-BLOUIN	MAYLIS	1b	2017-12-06
213391	DIACON	MARIA	1a	2017-12-11
214087	FORTIER	ANNI	1a / 2b	2017-12-06
215420	GOSELIN	ANDRÉANE	3b	2017-12-06

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
215873	CARLE	SYLVIE	1a	2017-12-08
216312	JOULAKIAN	ROSEMARY	1b	2017-12-08
216797	ALLAIRE	MARTIN	3c	2017-12-12
217418	KINTOSSOU	COMLAN	1a	2017-12-08
217509	NADEAU	JEAN-FRÉDÉRIC	1b	2017-12-08
218162	DESJARDINS	JOHANNE	2a / 1a	2017-12-12
218931	CHAGNON	NANCY	1a	2017-12-11
219472	MATHON	ANTHONY	1b	2017-12-08
219890	BOUCHER	DAPHNÉE	1b	2017-12-08
219935	DESAUTELS	MÉLANIE MARIE THÉRÈSE	1a	2017-12-07
220085	FORTIN LANGELIER	THOMAS	4b	2017-12-06
220161	ANGELOVA	KREMENA	1a	2017-12-12
220212	ST-LAURENT	MYRIAM	1b	2017-12-08
220244	EL FAF	MONA	3b	2017-12-13
220682	HAMILTON	DANIELLE	4b	2017-12-11
220711	ZELMAN	MARIA ANNA	1a	2017-12-08

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	LAPOINTE	ANIK	2017-12-06
PLACEMENTS MONTRUSCO BOLTON INC.	GODIN	CHRISTIAN	2017-11-30

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS U.S. LLC	MIGLIORI	SCOTT	2016-06-30
GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	LAPOINTE	ANIK	2017-12-06
PLACEMENTS MONTRUSCO BOLTON INC.	GODIN	CHRISTIAN	2017-11-30

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500020	FINANPRO INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-06
501226	DESJARDINS, MÉNARD & ASSOCIÉS LTÉE	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2017-12-07
501226	DESJARDINS, MÉNARD & ASSOCIÉS LTÉE	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-06
508928	R. RAYMOND ASSURANCES INC.	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2017-12-08
511493	PIERRE CAMPBELL	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-11
512246	RÉJEAN AYOTTE	ASSURANCE DE PERSONNES / PLANIFICATION FINANCIÈRE	2017-12-08
601198	GABRIEL GIGUÈRE	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-08
601354	JEAN SMARTH BRUTUS	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-11
601715	GUILLAUME VALLEE	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-11
602068	S.A.M. ASSURANCES INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES	2017-12-07

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
602226	JEAN-MARIE DESCHAMPS	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-08
602590	BENOÎT VIEL	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-12
602836	IDRISS SALAMI	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-07
602908	PHILIP SLOMINSKI	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-08

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	SWIDERSKI	LISA	2017-12-06

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
PARETO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	ELIOT	JONATHAN	2017-12-11
CORPORATION FIERA CAPITAL	DUHAMEL	VINCENT	2017-12-11

Gestionnaire

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CORPORATION FIERA CAPITAL	DUHAMEL	VINCENT	2017-12-11
GESTION UNIVERSITAS INC.	RIVARD	JOSIANE	2017-12-08

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602956	SERVICES FINANCIERS ANDREW THIBEAULT INC.	ANDREW THIBEAULT	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-11

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602957	MAPLEWISHES INVESTMENT INC.	XIAO YI LIU	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-06
602958	9353-0335 QUÉBEC INC.	MATHIEU GRANDMONT	ASSURANCE DE DOMMAGES	2017-12-06
602959	PHISOF INC.	JEAN-PHILIPPE LALANDE	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-07
602960	9367-7268 QUÉBEC INC.	VALÉRIE GRADO	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-07
602961	9365-7773 QUÉBEC INC.	IDRISS SALAMI	ASSURANCE DE DOMMAGES	2017-12-07
602970	DOUCET SERVICES FINANCIERS	PASCAL DUPUIS-DOUCET	ASSURANCE DE PERSONNES	2017-12-08
602971	ASSURANCES DE DOMMAGES DP INC.	DOMINIC PILLENIÈRE	ASSURANCE DE DOMMAGES	2017-12-11

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337
 Montréal : 514 395-0337
 Autres régions : 1 877 525-0337
 Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2000807888	BERNARD DELMOTTE-GAUTIER	2017-CI-1061882	D / 1	RADIATION	2017-12-05
2001186752	DANIELLE THIVIERGE	2017-CI-1061917	D / 1 - 2	RADIATION	2017-12-05
2000716085	CLAUDE ST-GERMAIN	2017-CI-1061919	D / 1	RADIATION	2017-12-05
3001263702	MARC-OLIVIER TOUPIN	2017-CI-1061924	D / 1	RADIATION	2017-12-05
2000486911	THOMAS STOCK	2017-CI-1061943	D / 1	RADIATION	2017-12-05
2000409522	JACQUES PROULX	2017-CI-1062089	D / 1 - 6	RADIATION	2017-12-05

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Tarifs exigibles par l'Autorité des marchés financiers pour l'année 2018

(Voir section 1.1 du présent bulletin)

Avis de l'Autorité relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 – Assureurs de personnes détenteurs d'un permis au Québec

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32 (la « Loi »), tout assureur doit, notamment, préparer et déposer à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), en la forme que celle-ci détermine et dans le délai indiqué, les documents et les renseignements exigés par la Loi ou demandés par l'Autorité en vertu de dispositions particulières de cette même Loi (les « documents et renseignements exigés ou demandés »).

Afin de moderniser ses systèmes informatiques et de maintenir des solutions d'affaires en ligne sécuritaires pour les assureurs, **l'Autorité a remplacé le service de transfert de fichiers (STF) par les services en ligne de l'Autorité (SEL).**

Ainsi, pour toute divulgation statutaire requise pour un exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, **le dépôt électronique par l'entremise des SEL de l'Autorité est maintenant obligatoire** pour tous les documents et renseignements exigés ou demandés.

Vous trouverez sur le site Web de l'Autorité la version complète du présent avis incluant les annexes détaillant les exigences spécifiques relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017. Vous pouvez y accéder en utilisant le lien suivant :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/>

La version papier complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

Sanctions administratives pécuniaires

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, dans les délais prescrits, les documents et renseignements exigés ou demandés, et ce, dans toutes les formes exigées.

Des sanctions administratives s'appliquent en cas de défaut ou de retard de production d'une partie ou de la totalité des documents mentionnés en annexe, conformément à l'article 405.1 de la Loi.

Nous vous invitons à consulter l'*Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif au cadre de sanctions administratives pécuniaires imposées en cas de production tardive de renseignements ou documents (articles 405.1 et suivants de la Loi)* sur le site Web de l'Autorité, à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/>

Transmission électronique des données financières et autres documents

Le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité ainsi que des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/>

Veillez noter que le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ou demandés et la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

Renseignements additionnels :

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse :

info-divulgations@lautorite.qc.ca.

Le 14 décembre 2017

Avis de l'Autorité relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 – Assureurs de dommages détenteurs d'un permis au Québec

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32 (la « Loi »), tout assureur doit, notamment, préparer et déposer à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), en la forme que celle-ci détermine et dans le délai indiqué, les documents et les renseignements exigés par la Loi ou demandés par l'Autorité en vertu de dispositions particulières de cette même Loi (les « documents et renseignements exigés ou demandés »).

Afin de moderniser ses systèmes informatiques et de maintenir des solutions d'affaires en ligne sécuritaires pour les assureurs, **l'Autorité a remplacé le service de transfert de fichiers (STF) par les services en ligne de l'Autorité (SEL).**

Ainsi, pour toute divulgation statutaire requise pour un exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, **le dépôt électronique par l'entremise des SEL de l'Autorité est maintenant obligatoire** pour tous les documents et renseignements exigés ou demandés.

Vous trouverez sur le site Web de l'Autorité la version complète du présent avis incluant les annexes détaillant les exigences spécifiques relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017. Vous pouvez y accéder en utilisant le lien suivant :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/>

La version papier complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

Sanctions administratives pécuniaires

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, dans les délais prescrits, les documents et renseignements exigés ou demandés, et ce, dans toutes les formes exigées.

Des sanctions administratives s'appliquent en cas de défaut ou de retard de production d'une partie ou de la totalité des documents mentionnés en annexe, conformément à l'article 405.1 de la Loi.

Nous vous invitons à consulter l'*Avis de l'Autorité des marchés financiers relatif au cadre de sanctions administratives pécuniaires imposées en cas de production tardive de renseignements ou documents (articles 405.1 et suivants de la Loi)* sur le site Web de l'Autorité, à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/>

Transmission électronique des données financières et autres documents

Le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité ainsi que des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/>

Veillez noter que le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ou demandés et la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

Renseignements additionnels :

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse :

Info-Divulgations@lautorite.qc.ca.

Le 14 décembre 2017

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

5.2.1 Consultation

Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels
(Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32, art. 325.0.1 et 325.0.2)
(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565)
(Loi sur sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.01, art. 314.1)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») est consciente de l'importance de maintenir un marché hypothécaire qui soit sain, dynamique et concurrentiel. De la même façon, l'Autorité est préoccupée par le surendettement des consommateurs et dans cette perspective, elle a entrepris l'actualisation de sa *Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels* (la « Ligne directrice ») dans un souci d'harmonisation avec l'encadrement juridique applicable aux institutions financières fédérales opérant sur le même marché.

Cette ligne directrice s'applique aux assureurs de personnes, aux assureurs de dommages, aux sociétés de gestion de portefeuille contrôlées par un assureur, aux coopératives de services financiers ainsi qu'aux sociétés de fiducie et sociétés d'épargne. La prise d'effet des modifications est prévue pour mars 2018.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le 19 janvier 2018. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de modification de la Ligne directrice est publié ci-après et est disponible sur la page d'accueil du site Web de l'Autorité au www.lautorite.qc.ca à la section « Professionnels », à l'onglet « Réglementations et obligations » et « Consultations publiques ».

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
 Secrétaire générale
 Autorité des marchés financiers
 800, square Victoria, 22^e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Télécopieur : (514) 864-6381
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

François Dufour
 Direction de l'encadrement prudentiel des institutions financières
 Autorité des marchés financiers
 Téléphone : (418) 525-0337, poste 4673
 Numéro sans frais : 1 877 525-0337
francois.dufour@lautorite.qc.ca

Le 14 décembre 2017

PROJET



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

LIGNE DIRECTRICE SUR L'OCTROI DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

**Publication initiale : Janvier 2013
Mise à jour : Mars 2018**

PROJET

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Champ d'application	3
Prise d'effet et processus de mise à jour	4
Introduction	5
1. Gouvernance relative à l'octroi ou à l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels	6
1.1 Rôles et responsabilités du conseil d'administration et de la haute direction.....	6
1.2 Politique relative à l'octroi ou l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels.....	6
2. Procédures relatives à l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels	8
2.1 Cueillette et validation des renseignements sur l'emprunteur.....	8
2.2 Évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur.....	10
2.3 Évaluation de la valeur de l'immeuble résidentiel et protection des droits hypothécaires.....	11
2.4 Ratio prêt-valeur.....	13
2.5 Assurance hypothèque.....	14
2.6 Documentation sur les prêts.....	15
3. Autres considérations	17
3.1 Achat d'éléments d'actif hypothécaire provenant d'un tiers.....	17
3.2 Validation du modèle et simulations de crise.....	17
3.3 Dispositions relatives à la communication financière.....	17
4. Surveillance des pratiques de gestion saine et prudente	19

PROJET

Préambule

La présente ligne directrice est une indication des attentes de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») à l'égard de l'obligation légale des institutions financières de suivre des pratiques de gestion saine et prudente. Elle porte donc sur l'interprétation, l'exécution et l'application de cette obligation imposée aux institutions financières.

Dans cette optique, l'Autorité privilégie une approche basée sur des principes plutôt que d'édicter des règles précises. Ainsi, du fondement même d'une ligne directrice, l'Autorité confère aux institutions financières la latitude nécessaire leur permettant de déterminer elles-mêmes les stratégies, politiques et procédures pour la mise en œuvre de ces principes et de voir à leur application en regard de la nature, de la taille et de la complexité de leurs activités. Toutefois, la présente ligne directrice diffère en ce qu'elle met davantage l'accent sur l'exécution de l'obligation légale que sur son interprétation, le tout en vue d'assurer une harmonisation avec les règles développées à l'échelle canadienne.

L'Autorité considère la gouvernance, la gestion intégrée des risques et la conformité (GRC) comme les assises sur lesquelles doivent reposer les pratiques de gestion saine et prudente, et conséquemment, les bases sur lesquelles l'encadrement prudentiel donné par l'Autorité s'appuiera.

La présente ligne directrice s'inscrit dans cette perspective et énonce les attentes de l'Autorité à l'égard des pratiques de gestion saine et prudente en matière d'octroi de prêts hypothécaires résidentiels.

PROJET

Champ d'application

La présente ligne directrice s'applique aux assureurs de personnes, aux assureurs de dommages, aux sociétés de gestion de portefeuille contrôlées par un assureur, aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie et aux sociétés d'épargne, régis par les lois suivantes :

- *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32;
- *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3;
- *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.01.

Cette ligne directrice s'applique tant à une institution financière qui opère de façon autonome qu'à celle qui fait partie d'un groupe financier¹.

Dans le cas des coopératives de services financiers et des sociétés mutuelles² d'assurance de dommages membres d'une fédération, les normes ou politiques adoptées à leur intention par la fédération doivent être cohérentes, voire convergentes avec les principes de gestion saine et prudente précisés à la présente ligne directrice.

Les expressions génériques « institution financière » ou « institution » sont utilisées pour faire référence à toutes les entités financières visées par le champ d'application.

¹ Aux fins d'application de la présente est considéré comme « groupe financier » tout ensemble de personnes morales formé d'une société mère (institution financière ou holding) et de personnes morales qui lui sont affiliées.

² Les sociétés mutuelles d'assurance sont des assureurs de dommages visés par le champ d'application de la présente ligne directrice.

PROJET

Prise d'effet et processus de mise à jour

La *Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels* est effective depuis le 1^{er} janvier 2013.

En regard de l'obligation légale des institutions de suivre des pratiques de gestion saine et prudente, l'Autorité s'attend à ce que chaque institution qui octroie ou acquiert des prêts hypothécaires résidentiels se soit approprié les principes de la version initiale de la ligne directrice en élaborant des stratégies, politiques et procédures adaptées à sa nature, sa taille, la complexité de ses activités et son profil de risque et qu'elle les ait mis en œuvre depuis le 30 juin 2013.

Afin de tenir compte de l'évolution des marchés hypothécaires et des principes de gestion saine et prudente, la *Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels* est révisée pour une prise d'effet en mars 2018. Dans la mesure où une institution a déjà mis en place un tel encadrement, l'Autorité pourra en vérifier la conformité avec les exigences prescrites par la loi.

Comme il est précisé dans la version initiale de la présente ligne directrice, l'évolution des pratiques de l'industrie en matière d'octroi de prêts hypothécaires résidentiels ou d'assurance de ces prêts, des développements en matière de gestion des risques, de même que les constats effectués dans le cadre des travaux de surveillance de l'Autorité, pourraient mener ultérieurement à d'autres modifications de cette ligne directrice.

PROJET

Introduction

L'octroi de prêts hypothécaires résidentiels (« PHR ») constitue une activité importante pour plusieurs institutions financières, et ce marché tient un rôle prédominant dans l'économie. De mauvaises pratiques dans ce domaine pourraient engendrer de lourdes conséquences pour les institutions et être à l'origine d'un risque systémique menaçant la stabilité des marchés financiers.

Dans cette perspective, l'Autorité précise, par le biais de cette ligne directrice³, ses attentes en matière d'octroi de prêts hypothécaires résidentiels, lesquelles découlent de l'obligation légale de suivre des pratiques de gestion saine et prudente. L'objectif visé est de contrôler les risques que pose cette activité et de mieux protéger les emprunteurs et les investisseurs.

Aux fins de la présente ligne directrice, l'expression « prêt hypothécaire résidentiel » s'entend d'un prêt à une personne⁴, garanti par une hypothèque sur un immeuble résidentiel, à savoir un immeuble d'un à quatre logements. La ligne directrice vise également les marges de crédit sur valeur domiciliaire, les prêts à terme et autres produits du même type garantis par un immeuble résidentiel.

L'Autorité s'attend à ce que les institutions financières qui octroient ces prêts ou qui effectuent l'acquisition d'éléments d'actif liés à de tels prêts adhèrent à ces principes. Cela facilitera certaines de leurs opérations, notamment lorsque viendra le temps, par exemple, de recourir à l'assurance hypothèque pour leurs PHR ou d'effectuer une opération de titrisation de leurs PHR dans le but de générer des liquidités.

³ *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32, articles 325.0.1 et 325.0.2

Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, article 565

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.01, article 314.1

⁴ On entend par cette expression un emprunteur individuel, une société d'investissement personnelle, une société de portefeuille personnelle ou une fiducie personnelle. Les prêts commerciaux, notamment des prêts à des entités effectuant des placements immobiliers résidentiels ou des opérations dans le cadre duquel un bien immobilier résidentiel est utilisé pour appuyer une demande d'emprunt commercial, sont exclus.

PROJET

1. Gouvernance relative à l'octroi ou à l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels

1.1 Rôles et responsabilités du conseil d'administration et de la haute direction

L'Autorité s'attend à ce que l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels ou l'acquisition d'éléments d'actifs liés à de tels prêts soient soutenus par une gouvernance efficace et efficiente.

Le conseil d'administration et la haute direction sont responsables au premier chef de l'élaboration du cadre de gestion intégrée des risques de l'institution. En ce sens, le conseil d'administration examine et approuve les stratégies relatives à la gestion intégrée des risques développées par la haute direction.

Concernant les activités d'octroi ou d'acquisition de PHR, l'Autorité s'attend, de façon plus précise, à ce que le conseil d'administration :

- questionne la haute direction afin d'obtenir l'assurance que les orientations, décisions, plans d'affaires et politiques soient compatibles avec les décisions et les stratégies en matière de gestion des activités et des risques qu'il a approuvées;
- examine la politique et comprenne tout changement qui y est apporté et son éventuel impact sur l'institution;
- reçoive un rapport précis, opportun et indépendant sur les risques que présentent les PHR, et ce, dans toutes les juridictions où l'institution exerce ses activités (p. ex., les tendances et les problèmes systémiques à l'intérieur du portefeuille de PHR susceptibles de nuire à la qualité des prêts, aux facteurs d'atténuation du risque ou à l'efficacité des modèles utilisés pour la prise de décision), y compris l'efficacité des mécanismes de contrôle en place pour gérer le risque et garantir l'efficacité globale des processus de gestion;
- soit informé et satisfait de la méthode utilisée pour déterminer, approuver et surveiller les exceptions importantes à la politique et aux mécanismes de contrôle de ces prêts;
- soit informé et satisfait que les pratiques, procédures et contrôles en matière d'octroi ou d'acquisition de PHR soient conformes aux lois, règlements et lignes directrices.

1.2 Politique relative à l'octroi ou l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière qui octroie des prêts hypothécaires résidentiels ou fait l'acquisition d'éléments d'actifs liés à de tels prêts respecte les dispositions d'une politique mise en place, conformément à la présente ligne directrice.

La politique peut prendre la forme d'un document unique ou d'un ensemble de documents régissant les PHR.

PROJET

L'Autorité s'attend à ce que cette politique considère divers éléments, notamment :

- les rôles et responsabilités des personnes chargées de la mise en œuvre et de la supervision de la politique;
- les éléments importants de la stratégie et de l'approche de l'institution en matière d'octroi de PHR ou d'acquisition d'éléments d'actif liés à de tels prêts (p. ex., les produits et les marchés);
- au niveau du PHR individuel, les normes de financement, les limites et les critères acceptables d'octroi ou d'acquisition (p. ex., cote de crédit de l'emprunteur, ratio prêt-valeur, ratio de couverture du service de la dette, période d'amortissement) pour tous les produits de PHR et tous les types de prêts, qu'ils soient conformes ou non⁵;
- au niveau du portefeuille de PHR, les pratiques de gestion du risque ainsi que les mécanismes de contrôle interne, y compris les limites (p. ex., les limites relatives aux prêts, aux éléments d'actifs acquis, aux produits et à la concentration géographique) et autres paramètres pertinents tels que les caractéristiques de l'emprunteur ou du bien immobilier;
- les processus de détection et de signalement à la direction des exceptions à ses règles d'octroi ou d'acquisition, incluant un processus d'approbation et de communication de ces exceptions;
- les limites relatives des exceptions aux règles d'octroi ou d'acquisition.

⁵ De façon générale, les prêts hypothécaires non conformes affichent des attributs plus à risque ou des lacunes par rapport aux autres PHR. L'expression « non conforme », telle que définie par l'institution dans sa politique d'octroi de PHR, devrait être axée sur le risque et pourrait comprendre notamment les prêts dont le revenu n'a pas été suffisamment vérifié, les prêts à faible cote de crédit, les prêts à des emprunteurs à ratio élevé du service de la dette, les prêts hypothécaires dont les caractéristiques du bien immobilier font en sorte que le prêt comporte un risque de crédit majoré ou tout autre prêt comportant des déficiences évidentes par rapport aux PHR conformes.

PROJET

2. Procédures relatives à l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels

Les principaux critères que l'institution devrait considérer dans l'évaluation d'une demande de PHR sont l'objet du prêt, l'identification de l'emprunteur, ses antécédents de crédit, ses revenus, sa situation financière et sa capacité de remboursement. La qualité ainsi que la suffisance et le caractère adéquat des garanties devraient également faire l'objet des critères à considérer.

L'institution devrait évaluer ces critères selon une approche globale qui vise à identifier et à atténuer les risques existants et potentiels en conformité avec les paramètres de sa politique. Les garanties, incluant un cautionnement ou le recours à l'assurance hypothèque, ne devraient toutefois pas se substituer à la volonté manifeste et à la capacité de l'emprunteur d'acquitter ses dettes dans les délais impartis comme principaux fondements de la décision de l'institution.

Ces procédures devraient également être assujetties à des exigences relatives à l'analyse et à la validation des renseignements obtenus sur l'emprunteur avant l'attribution du PHR. Il en va de même pour l'évaluation des garanties.

2.1 Cueillette et validation des renseignements sur l'emprunteur

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière fasse preuve de diligence raisonnable lorsqu'elle recueille et valide les renseignements sur l'emprunteur à l'appui de sa décision.

2.1.1 Identification de l'emprunteur

L'institution devrait recueillir suffisamment de renseignements sur l'emprunteur afin, notamment, de déterminer s'il présente des risques liés à la criminalité financière⁶.

2.1.2 Vérification des antécédents de crédit de l'emprunteur

L'institution devrait vérifier, dans une mesure raisonnable, les antécédents de crédit de l'emprunteur afin d'évaluer la probabilité que celui-ci rembourse le prêt hypothécaire dont il fait la demande.

À cet égard, le dossier de crédit fourni par une agence d'évaluation est un document auquel se réfèrent couramment les institutions pour compléter leurs analyses. Toutefois, la cote de crédit attribuée à un emprunteur par une des principales agences d'évaluation reconnue ne devrait pas être le seul critère considéré pour évaluer la qualité de l'emprunteur. En effet, un tel indicateur mesure le comportement antérieur et ne considère pas nécessairement les derniers changements survenus à la situation financière de l'emprunteur ou à sa capacité d'acquitter ses dettes dans les délais impartis.

⁶ AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur la gestion des risques liés à la criminalité financière*, juin 2012.

PROJET

2.1.3 Vérification du revenu et de la situation financière de l'emprunteur

Le revenu d'un emprunteur représente un facteur clé dans l'évaluation de sa capacité de rembourser un PHR. L'institution devrait donc faire preuve de rigueur lorsqu'elle vérifie le revenu de l'emprunteur. La vérification du revenu auprès de sources fiables et bien documentées devrait permettre de prévenir ou de déceler les fraudes et les informations trompeuses. Les revenus qui ne peuvent être vérifiés devraient être traités avec prudence lors de l'évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur.

Les mesures prises et les documents de vérification obtenus (p. ex., confirmation de la situation d'emploi et des revenus, avis de cotisation) devraient être adaptés selon la catégorie d'emprunteurs (p. ex., salarié, travailleur autonome, travailleur saisonnier) et la nature des revenus (p. ex., salaires, commissions, revenus de placement).

La stabilité des revenus devrait être prise en compte dans le calcul de la capacité de remboursement. Ainsi, les revenus temporairement élevés devraient être normalisés ou non considérés.

L'analyse de la situation financière de l'emprunteur devrait permettre de corroborer non seulement la capacité de rembourser ses dettes dans les délais impartis, mais sa capacité de payer ses autres obligations de paiement récurrentes et frais de subsistance.

2.1.4 Mise de fonds de l'emprunteur

L'information recueillie par l'institution devrait permettre de déterminer la source de la mise de fonds de l'emprunteur. Cette dernière devrait provenir de ses avoirs et non d'une autre source de crédit, de manière à ce que l'emprunteur ait un intérêt financier approprié dans l'immeuble qui sera donné en garantie. Si la mise de fonds provient en tout ou en partie d'un don, l'institution devrait obtenir une lettre du donateur qui confirme la renonciation à toute forme de recours envers l'emprunteur.

Les remises en espèces et autres incitatifs offerts ne devraient pas être réputés faire partie de la mise de fonds⁷.

2.1.5 Coemprunteurs ou cautions

Lorsque l'institution obtient un cautionnement ou lorsqu'il y a présence d'un coemprunteur, l'institution devrait faire preuve de rigueur en vérifiant les antécédents de crédit de ces personnes, leurs revenus et leur situation financière. L'institution devrait également s'assurer que la caution comprend bien ses obligations légales.

⁷ Les remises en espèces et autres incitatifs offerts peuvent entrer dans le calcul de la mise de fonds dans le cas des programmes de logements abordables qui sont financés par une municipalité, une province, un territoire ou le gouvernement du Canada.

PROJET

2.2 Évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur⁸

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière évalue adéquatement la capacité de l'emprunteur d'acquitter ses dettes dans les délais impartis.

2.2.1 Ratio de couverture de la dette

Une composante fondamentale pour minimiser les risques de défauts ou de pertes tient à une évaluation adéquate de la capacité financière de l'emprunteur de rembourser le PHR sollicité et toutes les autres dettes, assurées ou non, qu'il a contractées auprès d'une institution financière ou d'un autre prêteur.

L'institution devrait calculer la capacité de remboursement de l'emprunteur en utilisant les ratios les plus courants, soit le ratio du service de la dette brute (« SDB ») et le ratio du service de la dette totale (« SDT »). Les facteurs entrant dans le calcul de ces ratios (y compris la méthode de calcul de ces facteurs) et les plafonds fixés par l'institution pour ces deux ratios devraient être précisés dans sa politique et être revus, au besoin, pour tenir compte des diverses conjonctures financières et économiques, dont l'évolution des taux d'intérêt. Le calcul de ces ratios devrait inclure, entre autres, le principal et les intérêts, les paiements périodiques minimums à effectuer en fonction de l'utilisation moyenne prévue des crédits renouvelables (p. ex., marges de crédit, cartes de crédit) et les paiements récurrents directement liés à la propriété hypothéquée (p. ex., les coûts de chauffage, les frais de copropriété et les impôts fonciers).

Dans le cas des prêts hypothécaires assurés, l'institution devrait respecter les exigences de l'assureur hypothécaire en ce qui concerne le service de la dette

Pour les prêts hypothécaires non assurés, l'institution devrait tenir compte des conjonctures et utiliser, dans le calcul des ratios du service de la dette, un taux d'intérêt à tout le moins équivalent au plus élevé du taux hypothécaire contractuel majoré de 2 % et du taux de référence de cinq ans fixé par la Banque du Canada.

L'Autorité s'attend à ce que les résultats moyens du SDB et du SDT pour tous les PHR octroyés ou acquis par l'institution soient inférieurs aux plafonds fixés dans sa politique et reflètent une distribution raisonnable dans l'ensemble du portefeuille.

2.2.2 Autres critères d'évaluation

Le cas échéant, l'institution devrait également prendre en considération d'autres critères qui ne sont habituellement pas inclus dans les paramètres du service de la dette (p. ex., autres obligations de paiement récurrentes, autres frais de subsistance).

⁸ Les dispositions de cette section ne s'appliquent pas aux hypothèques inversées ou aux prêts ponts dont le remboursement proviendrait de la vente de l'immeuble.

PROJET

2.2.3 Période d'amortissement

La période d'amortissement du prêt hypothécaire est un élément important dans le cadre de la décision d'octroi de crédit. Elle affecte le service de la dette de l'emprunteur, la vitesse de remboursement de l'hypothèque et la croissance de l'avoir net de l'emprunteur sur sa propriété.

L'Autorité s'attend à ce que la période d'amortissement moyenne des prêts hypothécaires résidentiels octroyés par l'institution soit plus courte que la période maximale précisée dans sa politique.

2.3 Évaluation de la valeur de l'immeuble résidentiel et protection des droits hypothécaires

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière prête en se basant sur une évaluation adéquate de la valeur de l'immeuble résidentiel et protège ses droits hypothécaires.

2.3.1 Évaluation de la valeur de l'immeuble résidentiel

Une évaluation adéquate de la valeur de l'immeuble résidentiel devrait permettre à l'institution de s'assurer qu'elle pourra recouvrer le solde non payé de son prêt en cas de défaut de paiement de l'emprunteur.

L'évaluation de la valeur de l'immeuble résidentiel devrait être fondée sur les risques et reposer sur une politique et des procédures d'évaluation précises et transparentes. Pour déterminer la valeur d'un immeuble résidentiel, l'institution devrait adopter une combinaison d'outils et de méthodes d'évaluation (p. ex., évaluation foncière, outils d'évaluation électroniques, évaluation par un évaluateur externe, visite sur place) auxquels elle pourrait avoir recours selon les risques ou les préoccupations inhérentes au financement ou à l'immeuble. Elle devrait se livrer à un examen critique des hypothèses et des méthodes qui sous-tendent l'évaluation et les remettre en question, s'il y a lieu.

Lorsque les risques liés au financement (p. ex., ratio prêt-valeur élevé, ratio de couverture de la dette atteignant le plafond) ou à l'immeuble résidentiel (p. ex., risques liés au marché, à la valeur insuffisante du bien, à l'environnement) sont plus élevés, l'institution devrait opter pour une méthode d'évaluation élargie et plus prudente. Ainsi, elle pourrait opter pour une évaluation par un évaluateur externe utilisant plusieurs techniques d'évaluation. D'autres méthodes d'évaluation telles que l'évaluation foncière ou l'utilisation d'un outil d'évaluation électronique pourraient être jumelées à une visite sur place afin de valider des facteurs ou des caractéristiques physiques qui pourraient avoir une incidence sur la valeur de l'immeuble.

PROJET

2.3.2 Évaluation foncière

Si l'institution recourt à l'évaluation foncière⁹ pour établir la valeur de l'immeuble résidentiel, elle devrait l'ajuster, au besoin, en tenant compte de facteurs de risques pertinents (p. ex., qualité de son emplacement, condition de l'immeuble, taux d'occupation, changement de zonage, évolution rapide du marché immobilier, effondrement du marché immobilier, dégradation du quartier, présence de matières dangereuses) susceptibles d'accroître la vulnérabilité de l'immeuble à une sévère correction du prix des maisons ou nuire à sa négociabilité.

2.3.3 Outils d'évaluation électroniques

Si l'institution choisit de recourir à des outils d'évaluation électroniques, elle devrait mettre en place des contrôles afin de s'assurer de l'efficacité continue de ces outils pour qu'ils produisent des évaluations correspondant à la valeur marchande des immeubles résidentiels pris en garantie. Des contrôles devraient également être appliqués pour s'assurer que ces outils sont utilisés correctement par le personnel de l'institution.

2.3.4 Évaluation par un évaluateur externe

Lorsque l'institution choisit d'exiger un rapport d'évaluation établi par un évaluateur externe, elle devrait veiller à ce que cette personne possède les compétences professionnelles requises et fasse preuve de diligence, de fiabilité et d'impartialité dans ses évaluations. Dans cette perspective, l'évaluateur devrait être titulaire d'un permis d'exercice valide octroyé par un organisme reconnu de réglementation et de surveillance de l'exercice de la profession et être soumis à des normes de pratiques professionnelles et à un code de déontologie.

2.3.5 Visite sur place

En sus des moyens précédemment mentionnés, si l'institution a recours à une visite sur place, celle-ci devrait être effectuée par une ressource ayant les compétences requises, selon la nature de l'immeuble ou du financement. Cette ressource devrait être indépendante de la transaction liée à l'immeuble et de la décision d'octroi de crédit.

2.3.6 Protection des droits hypothécaires

L'institution devrait veiller à ce que ses droits hypothécaires demeurent juridiquement valides et réalisables dans un délai raisonnable.

L'institution devrait imposer des modalités contractuelles qui assurent la protection intégrale de sa garantie en vertu des lois applicables dans les juridictions où elle opère et tenter de préserver une gamme acceptable de recours (y incluant, lorsqu'applicable, des recours sur l'engagement personnel) en cas de défaut de l'emprunteur. En outre, l'institution devrait mettre en place des plans d'action pour déterminer la meilleure marche à suivre face au défaut de paiement de l'emprunteur. Ces plans d'action

⁹ Au Québec, valeur portée au rôle d'évaluation foncière établie selon la *Loi sur la fiscalité municipale*, RLRQ, c. F-2.1.

PROJET

devraient prévoir notamment la détermination des parties à l'encontre desquelles ces recours peuvent être exercés et une stratégie pour appliquer ces options d'une manière saine et prudente.

2.4 Ratio prêt-valeur

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière limite son exposition au risque de défaut pour les prêts garantis par un immeuble résidentiel.

L'institution devrait déterminer des ratios prêt-valeur (RPV) maximaux basés sur le risque des divers types de transactions hypothécaires (p. ex., des prêts hypothécaires résidentiels conventionnels, des prêts hypothécaires non conformes et des marges de crédit sur valeur domiciliaire). Ces RPV maximaux devraient être précisés au sein de la politique et être revus, au besoin, pour tenir compte des conjonctures financières et économiques ou d'autres facteurs de risques susceptibles d'influer sur la capacité de remboursement des emprunteurs. Les difficultés appréhendées par les institutions lors de la reprise des immeubles ou les coûts qui y sont reliés peuvent également influencer le niveau maximal des RPV.

Le RPV devrait être réévalué lors d'un refinancement et lorsqu'il est jugé prudent de le faire, à l'aide d'une méthode d'évaluation appropriée, compte tenu de l'évolution du profil de risque de l'emprunteur ou de sa situation de défaut.

L'Autorité s'attend à ce que les RPV moyens de tous les prêts hypothécaires résidentiels octroyés ou acquis par l'institution, conformes ou non, soient inférieurs aux RPV maximaux déterminés dans sa politique et reflètent une distribution raisonnable dans l'ensemble du portefeuille.

L'institution ne devrait ni consentir (ou paraître comme consentant) avec un autre prêteur un prêt hypothécaire ni apparier un prêt hypothécaire et d'autres produits de crédit (garantis par le même bien) de façon à contourner les limites prévues dans sa politique, au nombre desquelles figurent ces RPV maximaux. Pour plus de clarté, une institution ne devrait pas effectuer de transactions (p. ex., des prêts conjoints, la mise en commun d'un prêt hypothécaire et diverses participations prioritaires ou toute structure de financement comprenant d'autres prêts garantis) avec d'autres prêteurs, dans la mesure où le RPV combiné des prêts garantis par l'immeuble résidentiel dépasse les limites précises du RPV établies dans sa politique.

2.4.1 Prêts hypothécaires résidentiels conventionnels

L'Autorité s'attend à ce que l'institution ait recours à l'assurance hypothèque lorsque le prêt hypothécaire conventionnel¹⁰ à octroyer présente un RPV supérieur à 80 %.

¹⁰ Incluant le prêt comportant une période d'amortissement déterminée et garanti par une hypothèque de second rang.

PROJET

2.4.2 Marge de crédit sur valeur domiciliaire

Une marge de crédit sur valeur domiciliaire¹¹ (« MCVD ») est une forme de crédit non amorti (rotatif) garanti par un immeuble résidentiel. Elle ne comporte pas de période d'amortissement prédéterminée même si des remboursements périodiques minimaux sont généralement exigés par la plupart des institutions.

La MCVD représente une source de fonds pour l'emprunteur. Son utilisation peut devenir une source d'endettement. Son caractère rotatif peut également entraîner le maintien de soldes impayés et un plus grand risque pour les institutions.

Compte tenu de ces caractéristiques, l'institution devrait s'assurer d'atténuer suffisamment les risques associés aux MCVD. Elle devrait exercer une surveillance accrue de la qualité du crédit des emprunteurs et octroyer ce type de financement à des emprunteurs qui font preuve d'une bonne gestion administrative et financière. De plus, l'institution devrait réviser à la baisse le montant maximal de la marge de crédit lorsque la valeur de l'immeuble résidentiel en garantie ou la situation financière de l'emprunteur présentent des facteurs de risque plus élevés.

L'Autorité s'attend à ce qu'une institution limite la composante MCVD non amortie d'un prêt hypothécaire résidentiel à un RPV maximum de 65 %.

2.4.3 Prêts non conformes

L'Autorité s'attend à ce que l'institution impose un RPV maximal égal ou inférieur à 65 % aux prêts hypothécaires résidentiels non conformes. Cette limite ne doit pas être considérée comme un point de démarcation sous lequel il n'est plus nécessaire d'appliquer des pratiques d'octroi solidement fondées et de faire preuve de diligence raisonnable.

De façon générale, le seuil maximal d'un prêt non conforme devrait diminuer à mesure qu'augmente le risque lié à la transaction (p. ex., en raison de la présence de plusieurs caractéristiques de risque plus élevé ou lacunes dans une demande de prêt, de la présence de facteurs de risque plus élevé en matière d'évaluation de la valeur résidentielle de l'immeuble, etc.).

2.5 Assurance hypothèque

L'Autorité s'attend à ce que les pratiques et procédures de gestion du risque de contrepartie de l'institution s'appliquent à l'assurance hypothèque.

¹¹ Aux fins du ratio prêt-valeur, les hypothèques inversées ou autres produits de crédit non amortis (rotatif) garantis par un immeuble résidentiel sont réputés être des marges de crédit sur valeur domiciliaire.

PROJET

Bien que l'assurance hypothèque puisse être utilisée comme stratégie d'atténuation du risque, cette forme d'assurance ne dégage pas l'institution de ses obligations de saines pratiques d'octroi énoncées dans la présente ligne directrice.

Par ailleurs, l'institution devrait faire preuve de diligence raisonnable lorsqu'elle décide de se procurer de l'assurance hypothèque auprès d'un assureur public ou privé, en déterminant et en respectant un niveau d'exposition face à l'assureur. L'analyse que fait l'institution des assureurs hypothécaires auxquels elle pourrait avoir recours et l'établissement de son niveau d'exposition face à chacun d'eux devrait tenir compte des éléments suivants :

- le dossier de paiement des sinistres;
- les obligations prévues au titre des sinistres futurs;
- la solidité financière;
- les sources de financement, y compris le niveau et l'accès au capital, ainsi que la forme, le montant et les sources de liquidité;
- la gestion, notamment la qualité de sa gouvernance;
- les accords de réassurance et l'incidence directe et indirecte qu'ils peuvent avoir sur les propres accords de l'institution avec l'assureur.

L'évaluation de chaque contrepartie de l'assurance hypothèque de l'institution devrait être mise à jour pendant toute la durée du contrat d'assurance. Dans les cas où il peut y avoir des expositions importantes sur des sinistres subis, mais non déclarés, la direction de l'institution devrait poursuivre son évaluation au-delà de la date d'échéance du contrat pour s'assurer d'établir les éventuelles sommes à recouvrer au titre de sinistres futurs prévus.

Pour les prêts hypothécaires assurés, l'institution devrait respecter toutes les exigences imposées par l'assureur hypothécaire afin de garantir la validité de l'assurance sur ces prêts, notamment celles en matière d'octroi et d'évaluation. Elle devrait également signaler à l'assureur hypothécaire intéressé les cas soupçonnés ou confirmés de fraude ou de production d'informations trompeuses.

2.6 Documentation sur les prêts

L'Autorité s'attend à ce que la tenue des documents sur les prêts de l'institution financière permette à un tiers indépendant de constater l'application et le respect de la politique d'octroi de prêts hypothécaires de l'institution, incluant les procédures de contrôle établies.

Le maintien d'une documentation complète et pertinente sur les prêts est une fonction administrative importante des institutions. Elle fait état des facteurs qui ont motivé la décision d'octroi, appuie les fonctions de gestion du risque de l'institution, permet aux institutions d'effectuer un examen indépendant et facilite des prises de décision judicieuses par les ressources impliquées. Elle corrobore les processus d'octroi et d'examen de crédit. Elle démontre l'administration et le suivi adéquat du risque de crédit, à savoir la mise à jour périodique de l'analyse de l'emprunteur et du bien immobilier. Elle

PROJET

apporte des éclaircissements sur les pratiques d'évaluation des garanties et de déboursement. Elle permet également de catégoriser le prêt en fonction du système de classement du portefeuille de l'institution.

En outre, l'institution devrait disposer de tels documents pour démontrer qu'elle respecte les exigences relatives à l'assurance hypothèque et assurer que la couverture d'assurance hypothèque demeure valide.

Cette documentation devrait inclure notamment :

- une description de l'objet du prêt (p. ex., achat d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire, refinancement);
- l'analyse et la validation des renseignements sur l'emprunteur nécessaires à la prise de décision (p. ex., dossier de crédit, confirmation de la situation d'emploi et des revenus, bilan personnel, documents identifiant la source de la mise de fonds);
- l'évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur, incluant les vérifications des principaux facteurs (p. ex., impôts fonciers, autres créances);
- l'évaluation du bien immobilier, les documents l'appuyant et l'établissement du ratio prêt-valeur;
- l'identification des risques importants et des facteurs atténuants;
- la justification de la décision, incluant la justification des exceptions à la politique et aux normes établies, s'il y a lieu;
- les signatures requises en regard des pouvoirs d'autorisation;
- les conventions d'achat et de vente et autres documents à l'appui des garanties (p. ex., recherche de titre, certificat de localisation);
- les documents attestant de l'utilisation des sommes conforme aux conditions de l'autorisation, le cas échéant;
- une preuve d'assurance habitation¹²;
- un document émanant de l'assureur hypothécaire qui valide l'engagement d'assurer le prêt, le cas échéant.

¹² Y compris une entente en vertu de laquelle l'emprunteur s'engage à acquérir une police d'assurance habitation comme condition d'approbation de la demande de prêt hypothécaire, de même qu'une preuve d'assurance habitation obtenue par l'institution financière lorsque les fonds du prêt hypothécaire sont décaissés.

PROJET

3. Autres considérations

3.1 Achat d'éléments d'actif hypothécaire provenant d'un tiers

L'institution qui fait l'acquisition de PHR provenant de tiers devrait veiller à ce que les normes de souscription du tiers, y compris la diligence raisonnable à l'égard de l'emprunteur, la couverture du service de la dette, la gestion des garanties et les RPV soient conformes à sa politique de même qu'à la présente ligne directrice. L'institution ne devrait pas s'en remettre exclusivement à l'attestation du tiers. Outre la souscription, l'institution devrait tenir compte des risques associés à d'autres fonctions que peuvent remplir des tiers à l'égard des prêts acquis.

3.2 Validation du modèle et simulations de crise¹³

Les institutions utilisent souvent des modèles pour faciliter la prise de décision relative à l'octroi ou à l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels.

Les institutions devraient appliquer un processus de validation indépendant de ces modèles au moment de leur instauration puis à intervalles réguliers. Cette démarche devrait inclure la révision régulière et la mise à jour des paramètres de risque en lien avec le portefeuille de prêts hypothécaires. Les modèles utilisés devraient refléter la nature du portefeuille et, le cas échéant, être adaptés s'il y a une variation importante du risque au sein du portefeuille. Cette approche pourrait englober l'élaboration de nouveaux modèles afin de saisir des segments de risque spécifiques.

De plus, le programme de simulations de crise de l'institution devrait considérer des scénarios exceptionnels, mais plausibles, et leurs impacts potentiels sur le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels. Les résultats de ces simulations devraient également être pris en compte dans l'évaluation continue des modèles et être reflétés dans le processus d'évaluation des fonds propres internes (pour les institutions de dépôt) ou le ratio cible interne de capital (pour les assureurs).

3.3 Dispositions relatives à la communication financière

L'objectif de la communication financière d'informations sur les portefeuilles de prêts hypothécaires des institutions est d'assurer une plus grande confiance du public et favoriser une meilleure discipline de marché. Elle permet aux participants du marché, notamment aux institutions qui envisagent d'assumer le risque qui découle des prêts consentis par une autre institution, d'exercer une diligence raisonnable à l'égard des activités de cette dernière dans ce domaine.

La communication financière d'informations sur les prêts hypothécaires résidentiels devrait comprendre la publication trimestrielle d'informations par les institutions qui octroient des prêts hypothécaires résidentiels ou en acquièrent, sous une forme et en un lieu qui favoriseront l'accès du public et la compréhension des informations divulguées, notamment :

¹³ AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur les simulations de crise*, juin 2012.

PROJET

- le montant et le pourcentage de l'ensemble des prêts hypothécaires résidentiels et des MCVD assurés et non assurés. Ces données devraient inclure la définition du terme « assuré ». Une répartition géographique du montant et du pourcentage de l'ensemble des prêts hypothécaires résidentiels et des MCVD, assurés et non assurés;
- le pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels classés à l'intérieur des diverses périodes d'amortissement importantes pour l'institution (p. ex., 20 à 24 ans, 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, 35 ans et plus);
- le RPV moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et des MCVD non assurés octroyés ou acquis à la fin de chaque période;
- une répartition géographique des RPV moyens pour les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et les MCVD non assurés octroyés ou acquis à la fin de chaque période;
- un exposé de l'impact potentiel sur les prêts hypothécaires résidentiels et sur les marges advenant un ralentissement de l'économie ou toute autre situation défavorable.

Afin de satisfaire aux dispositions relatives à la communication financière, la présentation des activités à l'étranger devrait être regroupée à l'intérieur d'une catégorie distincte, telle qu'« autres juridictions ».

PROJET**4. Surveillance des pratiques de gestion saine et prudente**

En lien avec sa volonté de favoriser l'instauration de pratiques de gestion saine et prudente au sein des institutions financières, l'Autorité entend procéder dans le cadre de ses travaux de surveillance à l'évaluation du degré d'observance des principes énoncés à la présente ligne directrice, en considérant les attributs propres à chaque institution. En conséquence, l'efficacité et la pertinence des stratégies, politiques et procédures mises en place ainsi que la qualité de la supervision et du contrôle exercé par le conseil d'administration et la haute direction seront évaluées.

Les pratiques en matière de gestion des risques liés à l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels évoluent constamment. L'Autorité s'attend à ce que les instances décisionnelles de l'institution financière connaissent les meilleures pratiques en la matière et se les approprient, dans la mesure où celles-ci répondent à leurs besoins.

PROJET



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

LIGNE DIRECTRICE SUR L'OCTROI DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

Publication initiale : Janvier 2013
Mise à jour : Mars 2018

PROJET**TABLE DES MATIÈRES**

Préambule	2
Champ d'application	3
Prise d'effet et processus de mise à jour	5
Introduction	6
1. Gouvernance relative à l'octroi ou à l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels	8
1.1 Rôles et responsabilités du conseil d'administration et de la haute direction.....	8
1.2 Politique relative à l'octroi ou l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels.....	9
2. Procédures relatives à l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels	12
2.1 Cueillette et validation des renseignements sur l'emprunteur.....	12
2.2 Évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur.....	14
2.3 Évaluation de la valeur de l'immeuble résidentiel et protection des droits hypothécaires.....	15
2.4 Ratio prêt-valeur.....	18
2.5 Assurance hypothèque.....	20
2.6 Documentation sur les prêts.....	21
3. Autres considérations	23
3.1 Achat d'éléments d'actif hypothécaire provenant d'un tiers.....	23
3.2 Validation du modèle et simulations de crise.....	23
3.3 Dispositions relatives à la communication financière.....	23
4. Surveillance des pratiques de gestion saine et prudente	25

PROJET

Préambule

La présente ligne directrice est une indication des attentes de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») à l'égard de l'obligation légale des institutions financières de suivre des pratiques de gestion saine et prudente. Elle porte donc sur l'interprétation, l'exécution et l'application de cette obligation imposée aux institutions financières.

Dans cette optique, l'Autorité privilégie une approche basée sur des principes plutôt que d'édicter des règles précises. Ainsi, du fondement même d'une ligne directrice, l'Autorité confère aux institutions financières la latitude nécessaire leur permettant de déterminer elles-mêmes les stratégies, politiques et procédures pour la mise en œuvre de ces principes et de voir à leur application en regard de la nature, de la taille et de la complexité de leurs activités. Toutefois, la présente ligne directrice diffère ~~de celles déjà publiées~~ en ce qu'elle met davantage l'accent sur l'exécution de l'obligation légale que sur son interprétation, le tout en vue d'assurer une harmonisation avec les règles développées à l'échelle canadienne.

L'Autorité considère la gouvernance, la gestion intégrée des risques et la conformité (GRC) comme les assises sur lesquelles doivent reposer les pratiques de gestion saine et prudente, et conséquemment, les bases sur lesquelles l'encadrement prudentiel donné par l'Autorité s'appuiera.

La présente ligne directrice s'inscrit dans cette perspective et énonce les attentes de l'Autorité à l'égard des pratiques de gestion saine et prudente en matière d'octroi de prêts hypothécaires résidentiels.

PROJET

Introduction

~~L'octroi de prêts hypothécaires résidentiels (« PHR ») constitue une activité importante pour plusieurs institutions financières. Les marchés hypothécaires ont un rôle prédominant dans l'économie. De mauvaises pratiques dans ce domaine peuvent avoir de lourdes conséquences pour les institutions et être à l'origine d'un risque systémique qui menace la stabilité des marchés financiers.~~

~~À cet effet, le Conseil de la stabilité financière (le « CSF ») a publié en avril 2012, des principes⁴ applicables à tout prêt consenti à un consommateur qui est garanti par une hypothèque sur un immeuble résidentiel². Ces principes s'appliquent également aux marges de crédit sur valeur domiciliaire, aux prêts à terme et aux autres produits du même type garantis par un immeuble résidentiel³.~~

~~En vertu de l'habilitation⁴ prévue aux diverses lois sectorielles qu'elle administre, l'Autorité précise ses attentes en matière d'octroi de PHR découlant de l'obligation légale de suivre des pratiques de gestion saine et prudente.~~

~~L'Autorité s'attend à ce que les institutions financières qui octroient ces prêts ou qui envisagent d'assumer le risque qui en découle adhèrent à ces principes, incluant les entités impliquées dans l'impartition d'activités⁵ dans ce domaine. Cela facilitera certaines de leurs opérations, notamment lorsque viendra le temps de recourir à l'assurance hypothèque⁶ pour leurs PHR ou d'effectuer une opération de titrisation⁷ de leurs PHR dans le but de générer des liquidités.~~

⁴ — Financial Stability Board, Principles for Sound Residential Mortgage Underwriting Practices, April 2012.

² — Prêt hypothécaire résidentiel sur un immeuble d'un à quatre logements.

³ — Certains principes ne s'appliqueront pas à certaines formes de financement. Par exemple, le principe relatif à l'évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur ne s'appliquera pas aux hypothèques inversées ou aux prêts ponts puisque le remboursement proviendra de la vente de l'immeuble.

⁴ — *Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. A-32, articles 325.0.1 et 325.0.2;

— *Loi sur les coopératives de services financiers*, L.R.Q., c. C-67.3, article 565;

— *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, L.R.Q., c. S-29.01, article 314.1.

⁵ — Autorité des marchés financiers, Ligne directrice sur la gestion des risques liés à l'impartition, Révisée, Décembre 2010.

⁶ — Catégorie d'assurance en vertu de laquelle l'assureur s'engage à indemniser le prêteur de la perte résultant du défaut de son débiteur de rembourser un prêt garanti par une hypothèque.

⁷ — Autorité des marchés financiers, Ligne directrice sur la gestion des risques liés à la titrisation, Avril 2009.

PROJET

Champ d'application

La présente ligne directrice ~~est applicable~~ s'applique aux assureurs de personnes, aux assureurs de dommages, aux sociétés de gestion de portefeuille contrôlées par un assureur, aux ~~sociétés mutuelles d'assurance, aux~~ coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie et aux sociétés d'épargne, régis par les lois suivantes :

- *Loi sur les assurances, L.R.Q., RLRQ, c. A-32.;*
- *Loi sur les coopératives de services financiers, L.R.Q., RLRQ, c. C-67.3.;*
- *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, L.R.Q., RLRQ, c. S-29.01.*

Cette ligne directrice s'applique tant à une institution financière qui opère de façon autonome qu'à celle qui fait partie d'un groupe financier⁸.

Dans le cas des coopératives de services financiers et des sociétés mutuelles⁹ d'assurance de dommages membres d'une fédération, les normes ou politiques adoptées à leur intention par la fédération doivent être cohérentes, voire convergentes avec les principes de gestion saine et prudente précisés à la présente ligne directrice.

Les expressions génériques « institution financière » ou « institution » sont utilisées pour faire référence à toutes les entités financières visées par le champ d'application. ~~Le terme générique « consommateur » est utilisé dans le cadre de la présente ligne directrice et désigne les consommateurs de produits et services financiers.~~

⁸ Aux fins d'application de la présente, est considéré comme « groupe financier » tout ensemble de personnes morales formé d'une société mère (institution financière ou holding) et de personnes morales qui lui sont affiliées.

⁹ Les sociétés mutuelles d'assurance sont des assureurs de dommages visés par le champ d'application de la présente ligne directrice.

PROJET

Prise d'effet et processus de mise à jour

La ~~ligne~~*Ligne* directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels est effective à compter du ~~depuis~~ le 1^{er} janvier 2013.

En regard de l'obligation légale des institutions de suivre des pratiques de gestion saine et prudente, l'Autorité s'attend à ce que chaque institution ~~s'approprie~~*qui octroie ou acquiert des prêts hypothécaires résidentiels se soit approprié* les principes de la ~~présente~~*version initiale de la* ligne directrice en élaborant des stratégies, politiques et procédures adaptées à sa nature, sa taille, la complexité de ses activités et son profil de risque, et qu'elle les ~~mette~~*ait mis* en œuvre ~~au plus tard~~*depuis* le 30 juin 2013. ~~Dans la mesure où une institution a déjà mis en place un tel encadrement, l'Autorité pourra vérifier si cet encadrement lui permet de satisfaire aux exigences prescrites par la loi.~~

~~Cette ligne directrice sera actualisée en fonction~~*Afin de tenir compte* de l'évolution des marchés hypothécaires et des principes de gestion saine et prudente, la *Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels* est révisée pour une prise d'effet en mars 2018. Dans la mesure où une institution a déjà mis en place un tel encadrement, l'Autorité pourra en vérifier la conformité avec les exigences prescrites par la loi.

Comme il est précisé dans la version initiale de la présente ligne directrice, l'évolution des pratiques de l'industrie en matière d'octroi de prêts hypothécaires résidentiels ou d'assurance de ces prêts, des développements en matière de gestion des risques ~~et à la lumière des~~, de même que les constats effectués dans le cadre des travaux de surveillance de l'Autorité, pourraient mener ultérieurement à d'autres modifications de cette ligne directrice.

PROJET

Introduction

~~menés auprès des~~ L'octroi de prêts hypothécaires résidentiels (« PHR ») constitue une activité importante pour plusieurs institutions financières, et ce marché tient un rôle prédominant dans l'économie. De mauvaises pratiques dans ce domaine pourraient engendrer de lourdes conséquences pour les institutions et être à l'origine d'un risque systémique menaçant la stabilité des marchés financiers.

Dans cette perspective, l'Autorité précise, par le biais de cette ligne directrice¹⁰, ses attentes en matière d'octroi de prêts hypothécaires résidentiels, lesquelles découlent de l'obligation légale de suivre des pratiques de gestion saine et prudente. L'objectif visé est de contrôler les risques que pose cette activité et de mieux protéger les emprunteurs et les investisseurs.

Aux fins de la présente ligne directrice, l'expression « prêt hypothécaire résidentiel » s'entend d'un prêt à une personne¹¹, garanti par une hypothèque sur un immeuble résidentiel, à savoir un immeuble d'un à quatre logements. La ligne directrice vise également les marges de crédit sur valeur domiciliaire, les prêts à terme et autres produits du même type garantis par un immeuble résidentiel.

L'Autorité s'attend à ce que les institutions financières qui octroient ces prêts ou qui

¹⁰ *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32, articles 325.0.1 et 325.0.2

Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, article 565

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.01, article 314.1

¹¹ On entend par cette expression un emprunteur individuel, une société d'investissement personnelle, une société de portefeuille personnelle ou une fiducie personnelle. Les prêts commerciaux, notamment des prêts à des entités effectuant des placements immobiliers résidentiels ou des opérations dans le cadre duquel un bien immobilier résidentiel est utilisé pour appuyer une demande d'emprunt commercial, sont exclus.

PROJET

4. — effectuent l'acquisition d'éléments d'actif liés à de tels prêts adhérent à ces principes. Cela facilitera certaines de leurs opérations, notamment lorsque viendra le temps, par exemple, de recourir à l'assurance hypothèque pour leurs PHR ou d'effectuer une opération de titrisation de leurs PHR dans le but de générer des liquidités.

PROJET

1. Gouvernance relative à l'octroi ou à l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels

1.1 ~~Principe 1 :~~ Rôles et responsabilités du conseil d'administration et de la haute direction

L'Autorité s'attend à ce que l'octroi ~~ou l'acquisition~~ de prêts hypothécaires résidentiels ~~ou l'acquisition d'éléments d'actifs liés à de tels prêts~~ soient soutenus par une gouvernance efficace et efficiente.

Le conseil d'administration et la haute direction sont responsables au premier chef de l'élaboration du cadre de gestion ~~intégrée~~ des risques ~~en lien avec les divers types de risques auxquels l'institution est exposée~~. En ce sens, le conseil d'administration ~~participe activement au choix, à l'examen~~ ~~examine~~ et ~~à l'approbation des~~ ~~approuve les~~ stratégies relatives à la gestion intégrée des risques développées par la haute direction.

Concernant les activités d'octroi ou d'acquisition de PHR, l'Autorité s'attend, de façon plus précise, à ce que le conseil d'administration :

- questionne la haute direction afin d'obtenir l'assurance ~~raisonnable~~ que les orientations, décisions, plans ~~d'affaires~~ et politiques soient ~~conformes à ses~~ compatibles avec les décisions ~~ainsi qu'aux~~ et les stratégies en matière de gestion des activités et des risques qu'il a approuvées;
- ~~analyse~~ ~~examine~~ la politique et comprenne tout changement qui y est apporté et son éventuel impact sur l'institution;
- ~~soit informé et satisfait de la méthode utilisée pour déterminer, approuver et surveiller les exceptions importantes aux politiques et mécanismes de contrôle de ces prêts. De plus, il devrait être informé des conséquences des exceptions constatées et des mesures mises en place pour les corriger;~~
- ~~exige~~ ~~reçoit~~ un rapport précis, opportun et indépendant sur les risques que présentent les PHR, et ce, dans toutes les juridictions où l'institution exerce ses activités (p. ex. : les tendances et les problèmes systémiques ~~à l'intérieur du portefeuille de PHR~~ susceptibles de nuire à la qualité des prêts, aux facteurs d'atténuation du risque ou à l'efficacité des modèles utilisés pour la prise de décision), ~~y compris l'efficacité des mécanismes de contrôle en place pour gérer le risque et garantir l'efficacité globale des processus de gestion;~~

PROJET

- ~~Principe 2 :~~ soit informé et satisfait de la méthode utilisée pour déterminer, approuver et surveiller les exceptions importantes à la politique et aux mécanismes de contrôle de ces prêts;
- soit informé et satisfait que les pratiques, procédures et contrôles en matière d'octroi ou d'acquisition de PHR soient conformes aux lois, règlements et lignes directrices.

1.2 Politique ~~d'octroi~~ relative à l'octroi ou l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière qui octroie des prêts hypothécaires résidentiels ou fait l'acquisition d'éléments d'actifs liés à de tels prêts, respecte les dispositions d'une politique mise en place, conformément à la présente ligne directrice.

La politique peut prendre la forme d'un document unique ou d'un ensemble de documents ~~stratégiques~~ régissant les PHR.

L'Autorité s'attend à ce que ~~la~~ cette politique ~~d'octroi de PHR découle des stratégies de gestion des risques déterminées à l'échelle de l'institution et qu'elle~~ considère divers éléments, ~~dont les suivants~~ notamment :

- les rôles et responsabilités des personnes chargées de la mise en œuvre et de la supervision de la politique;
- les éléments importants de la stratégie et de l'approche de l'institution en matière d'octroi de PHR ou d'acquisition d'éléments d'actif liés à de tels prêts (p. ex. ~~:-~~, les produits et les marchés);
- ~~les pratiques et procédures de gestion du risque, y compris les limites relatives aux prêts, aux titres acquis, aux types de produits et à la concentration géographique;~~
- ~~à l'échelle du prêt~~ au niveau du PHR individuel, les normes de financement, les limites et les critères acceptables d'octroi ou d'acquisition ~~pour tous les produits de PHR~~ (p. ex. ~~:-~~, cote de crédit de l'emprunteur, ratio prêt-valeur, ratio de couverture du service de la dette, période d'amortissement); ~~pour tous les produits de PHR et tous les types de prêts, qu'ils soient conformes ou non~~¹²;
- ~~les limites relatives aux exceptions, aux règles d'octroi ou d'acquisition de PHR;~~
- au niveau du portefeuille de PHR, les pratiques de gestion du risque ainsi que les mécanismes de contrôle interne, y compris les limites (p. ex., les limites relatives

¹² De façon générale, les prêts hypothécaires non conformes affichent des attributs plus à risque ou des lacunes par rapport aux autres PHR. L'expression « non conforme », telle que définie par l'institution dans sa politique d'octroi de PHR, devrait être axée sur le risque et pourrait comprendre notamment les prêts dont le revenu n'a pas été suffisamment vérifié, les prêts à faible cote de crédit, les prêts à des emprunteurs à ratio élevé du service de la dette, les prêts hypothécaires dont les caractéristiques du bien immobilier font en sorte que le prêt comporte un risque de crédit majoré ou tout autre prêt comportant des déficiences évidentes par rapport aux PHR conformes.

PROJET

aux prêts, aux éléments d'actifs acquis, aux produits et à la concentration géographique) et autres paramètres pertinents tels que les caractéristiques de l'emprunteur ou du bien immobilier;

- les processus de détection et de signalement à la direction des exceptions à ses règles d'octroi ou d'acquisition ~~de PHR~~, incluant un processus d'approbation et de communication de ces exceptions.;

PROJET

- ~~2.~~ les limites relatives des exceptions aux règles d'octroi ou d'acquisition.

Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels

11

Autorité des marchés financiers

~~Janvier 2015~~ Mars 2018

PROJET

2. Procédures relatives à l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels

Les principaux critères que l'institution devrait considérer dans l'évaluation d'une demande de PHR sont l'objet du prêt, l'identification de l'emprunteur, ses antécédents de crédit, ses revenus, sa situation financière et sa capacité de remboursement. La qualité ainsi que la suffisance et le caractère adéquat des garanties devraient également faire l'objet des critères à considérer.

L'institution devrait évaluer ces critères selon une approche globale qui vise à identifier et à atténuer les risques existants et potentiels en conformité avec les paramètres de sa politique. Les garanties, incluant un cautionnement ou le recours à l'assurance hypothèque, ne devraient toutefois pas se substituer à la volonté manifeste et à la capacité de l'emprunteur d'acquitter ses dettes dans les délais impartis comme principaux fondements de la décision de l'institution.

Ces procédures devraient également être assujetties à des exigences relatives à l'analyse et à la validation des renseignements obtenus sur l'emprunteur avant l'attribution du PHR. Il en va de même pour l'évaluation des garanties.

2.1 ~~Principe 3~~ : Cueillette et validation des renseignements sur l'emprunteur

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière fasse preuve de diligence raisonnable lorsqu'elle recueille et valide les renseignements sur l'emprunteur à l'appui de sa décision.

2.1.1 ~~3.1~~ — Identification de l'emprunteur

L'institution devrait recueillir suffisamment de renseignements sur l'emprunteur afin, notamment, de déterminer s'il présente des risques liés à la criminalité financière¹³.

2.1.2 ~~3.2~~ — Vérification des antécédents de crédit de l'emprunteur

L'institution devrait vérifier, dans une mesure raisonnable, les antécédents de crédit de l'emprunteur afin d'évaluer la probabilité que celui-ci rembourse le prêt hypothécaire dont il fait la demande.

À cet égard, le dossier de crédit fourni par une agence d'évaluation est un document auquel se réfèrent couramment les institutions pour compléter leurs analyses. Toutefois, la cote de crédit attribuée à un emprunteur par une des principales agences d'évaluation reconnue ne devrait pas être le seul critère considéré pour évaluer la qualité de l'emprunteur. En effet, un tel indicateur mesure le comportement antérieur et ne considère pas nécessairement les derniers changements survenus à la situation financière de l'emprunteur ou à sa capacité d'acquitter ses dettes dans les délais impartis.

~~3.3~~ —

¹³ AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur la gestion des risques liés à la criminalité financière*, Juin 2012.

PROJET

2.1.3 Vérification du revenu et de la situation financière de l'emprunteur

Le revenu d'un emprunteur représente un facteur clé dans l'évaluation de sa capacité de rembourser un PHR. ~~La vérification du revenu permettra entre autres de prévenir ou de détecter la fraude.~~ L'institution devrait donc faire preuve de rigueur lorsqu'elle vérifie le revenu de l'emprunteur. La vérification du revenu auprès de sources fiables et bien documentées devrait permettre de prévenir ou de déceler les fraudes et les informations trompeuses. Les revenus qui ne peuvent être vérifiés devraient être traités avec prudence lors de l'évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur.

~~L'institution devrait prendre des~~ Les mesures ~~raisonnables pour vérifier le revenu~~ prises et les documents de l'emprunteur. ~~Ces mesures~~ vérification obtenus (p. ex. : confirmation de ~~sala~~ situation d'emploi et ~~de ses~~ revenus, avis de cotisation) devraient être ~~adaptées~~ adaptés selon la catégorie d'emprunteurs (p. ex. : salarié, travailleur autonome, travailleur ~~permanent, travailleur~~ saisonnier) et la nature des revenus (p. ex. : salaires, commissions, ~~primes, revenus autonomes,~~ revenus de placement, ~~revenus nets générés par un portefeuille immobilier~~).

La stabilité des revenus devrait être prise en compte dans le calcul de la capacité de remboursement. ~~Par ailleurs~~ Ainsi, les revenus temporairement élevés devraient être normalisés ou non considérés. ~~L'analyse de la situation financière de l'emprunteur devrait permettre de corroborer le tout.~~

3.4 — L'analyse de la situation financière de l'emprunteur devrait permettre de corroborer non seulement la capacité de rembourser ses dettes dans les délais impartis, mais sa capacité de payer ses autres obligations de paiement récurrentes et frais de subsistance.

2.1.4 Mise de fonds de l'emprunteur

L'information recueillie par l'institution devrait permettre de déterminer la source de la mise de fonds de l'emprunteur. Cette dernière devrait provenir de ses avoirs et non d'une autre source de crédit, de manière à ce que l'emprunteur ait un intérêt financier approprié dans l'immeuble qui sera donné en garantie. ~~Si la mise de fonds provient en tout ou en partie d'un don, l'institution devrait obtenir une lettre du donateur qui confirme la renonciation à toute forme de recours envers l'emprunteur.~~

Les remises en espèces et autres incitatifs offerts ne devraient pas être réputés faire partie de la mise de fonds¹⁴.

2.1.5 ~~3.5~~ Coemprunteurs ou cautions

Lorsque l'institution obtient un cautionnement ou lorsqu'il y a présence d'un coemprunteur, l'institution devrait faire preuve de ~~diligence raisonnable~~ rigueur en vérifiant les antécédents de crédit de ces personnes, leurs revenus et leur situation

¹⁴ Les remises en espèces et autres incitatifs offerts peuvent entrer dans le calcul de la mise de fonds dans le cas des programmes de logements abordables qui sont financés par une municipalité, une province, un territoire ou le gouvernement du Canada.

PROJET

financière. L'institution devrait également s'assurer que la caution comprend bien ses obligations légales.

2.2 ~~Principe 4 :~~ Évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur¹⁵

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière évalue adéquatement la capacité de l'emprunteur d'acquitter ses dettes dans les délais impartis.

2.2.1 ~~4.1~~ Ratio de couverture de la dette

Une composante fondamentale pour minimiser les risques de défauts ou de pertes tient à une évaluation adéquate de la capacité financière de l'emprunteur de rembourser le PHR sollicité et toutes les autres dettes, assurées ou non, qu'il a contractées auprès d'une institution financière ou d'un autre prêteur.

L'institution devrait calculer la capacité de remboursement de l'emprunteur en utilisant les ratios les plus courants, ~~soient soit~~ le ratio du service de la dette brute (« SDB ») et le ratio du service de la dette totale (« SDT »). Les facteurs entrant dans le calcul de ces ratios (y compris la méthode de calcul de ces facteurs) et les plafonds fixés par l'institution pour ces deux ratios devraient être précisés dans sa politique et être revus, au besoin, pour tenir compte des diverses conjonctures financières et économiques, ~~et~~, dont l'évolution des taux d'intérêt. Le calcul de ces ratios devrait inclure, entre autres, le principal et les intérêts, les paiements périodiques minimums à effectuer en fonction de l'utilisation moyenne prévue des crédits renouvelables (p. ex. ~~et~~, marges de crédit, cartes de crédit) et ~~et~~ les paiements récurrents directement liés à la propriété hypothéquée (p. ex. ~~et~~, les coûts de chauffage, les frais de copropriété et les impôts fonciers).

Dans ~~l'éventualité où le cas des prêts hypothécaires assurés~~, l'institution ~~décide de recourir à l'assurance hypothèque, elle~~ devrait ~~s'assurer que~~ respecter les ~~paramètres qu'elle a fixés à l'égard~~ exigences de l'assureur hypothécaire en ce qui concerne le service de la dette

Pour les prêts hypothécaires non assurés, l'institution devrait tenir compte des conjonctures et utiliser, dans le calcul des ratios ~~SDB et SDT respectent ceux des cadres de garantie des prêts hypothécaires assurés instaurés par les différents programmes d'assurances hypothèques. Par ailleurs, afin du service de prévenir l'impact d'une éventuelle hausse de la dette, un~~ taux d'intérêt sur la capacité de remboursement des emprunteurs, le ~~taux d'intérêt utilisé dans le calcul de ces ratios devrait~~ à tout le moins ~~équivaloir~~ équivalent au plus élevé du taux hypothécaire contractuel majoré de 2 % et du taux de référence de ~~5~~ cinq ans ~~publié~~ fixé par la Banque du Canada ~~pour tous les prêts hypothécaires à taux variable, indépendamment de leur durée, et pour tous les prêts hypothécaires à taux fixe dont la durée est inférieure à 5 ans, qu'ils soient assurés ou non.~~

¹⁵ Les dispositions de cette section ne s'appliquent pas aux hypothèques inversées ou aux prêts ponts dont le remboursement proviendrait de la vente de l'immeuble.

PROJET

L'Autorité s'attend à ce que les résultats moyens du SDB et du SDT pour tous les PHR octroyés ou acquis par l'institution soient inférieurs aux plafonds fixés dans sa politique et reflètent une distribution raisonnable dans l'ensemble du portefeuille.

2.2.2 4.2—Autres critères d'évaluation

~~L'institution~~ Le cas échéant, l'institution devrait également prendre en considération d'autres critères qui ne sont habituellement pas inclus dans les paramètres du service de la dette (p. ex. : ~~des~~, autres obligations de paiement récurrentes ~~telles que les~~, autres frais de copropriété, ~~le versement d'une pension alimentaire ou encore le remboursement d'une dette d'étude~~ subsistance).

2.2.3 4.3—Période d'amortissement

La période d'amortissement du prêt hypothécaire est un élément important dans le cadre de la décision d'octroi de crédit. Elle affecte le service de la dette de l'emprunteur, la vitesse de remboursement de l'hypothèque et la croissance de l'avoir net de l'emprunteur sur sa propriété.

L'Autorité s'attend à ce que la période d'amortissement moyenne des prêts hypothécaires résidentiels octroyés par l'institution soit plus courte que la période maximale précisée dans sa politique.

~~Principe 5 :—~~

2.3 Évaluation de la valeur de l'immeuble résidentiel et protection des droits hypothécaires

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière prête en se basant sur une évaluation adéquate de la valeur de l'immeuble résidentiel et protège ses droits hypothécaires.

2.3.1 5.1—Évaluation de la valeur de l'immeuble résidentiel

Une évaluation adéquate de la valeur de l'immeuble résidentiel devrait permettre à l'institution de s'assurer qu'elle pourra recouvrer le solde non payé de son prêt en cas de défaut de paiement de l'emprunteur. ~~Elle est un des principaux outils auxquels l'institution financière fait appel pour contrôler le niveau de risque recherché dans son portefeuille immobilier.~~

L'évaluation de la valeur de l'immeuble résidentiel devrait être fondée sur les risques et reposer sur une politique et des procédures d'évaluation précises et transparentes. ~~Elle devrait s'appuyer sur plusieurs~~ Pour déterminer la valeur d'un immeuble résidentiel, l'institution devrait adopter une combinaison d'outils et de méthodes d'évaluation ~~et outils~~ (p. ex., évaluation foncière, outils d'évaluation électroniques, ~~visite sur place~~, évaluation par un évaluateur ~~agréé~~ externe, ~~visite sur place~~) auxquels ~~l'institution elle~~ pourrait avoir recours selon les risques ou les préoccupations inhérentes au financement. ~~— ou à l'immeuble. Elle devrait se livrer à un examen critique des hypothèses et des méthodes qui sous-tendent l'évaluation et les remettre en question, s'il y a lieu.~~

PROJET

Lorsque les ~~circonstances le justifient~~ risques liés au financement (p. ex. : ~~des~~ ex., ratio prêt-valeur élevé, ratio de couverture de la dette atteignant le plafond) ou à l'immeuble résidentiel (p. ex., risques liés au marché ~~ou~~, à la valeur insuffisante du bien, à l'environnement) sont plus élevés, l'institution devrait opter pour une méthode d'évaluation élargie et plus prudente. Ainsi, elle pourrait opter pour une évaluation par un ~~ratio prêt-valeur relativement élevé~~, ~~certaines~~ évaluateur externe utilisant plusieurs techniques d'évaluation. D'autres méthodes d'évaluation (~~p. ex. :~~ telles que l'évaluation foncière ou ~~à un~~ l'utilisation d'un outil d'évaluation électronique) ~~devraient~~ pourraient être jumelées à une visite sur place afin de valider des facteurs ou des caractéristiques physiques qui pourraient avoir une incidence sur la valeur de l'immeuble (~~p. ex. :~~ la qualité de son emplacement, sa condition, son taux d'occupation jusqu'à son existence même).

2.3.2 5.1.1 Évaluation foncière

Si l'institution recourt à l'évaluation foncière¹⁶ pour établir la valeur de l'immeuble résidentiel, elle devrait ~~ajuster~~ ajuster, au besoin, ~~la valeur du bien immobilier~~ en tenant compte de facteurs de risques pertinents (p. ex., qualité de son emplacement, condition de l'immeuble, taux d'occupation, changement de zonage, évolution rapide du marché immobilier, effondrement du marché immobilier, dégradation du quartier, présence de matières dangereuses) susceptibles d'accroître la vulnérabilité de l'immeuble à une sévère correction du prix des maisons ou nuire à sa négociabilité.

2.3.3 5.1.2 Outils d'évaluation électroniques

Si l'institution choisit de recourir à des outils d'évaluation électroniques, elle devrait mettre en place des contrôles afin de s'assurer de l'efficacité continue de ces outils pour qu'ils produisent des évaluations correspondant à la valeur marchande des immeubles résidentiels pris en garantie. Des contrôles devraient également être appliqués pour s'assurer que ces outils sont utilisés correctement par le personnel de l'institution.

2.3.4 5.1.3 Évaluation par un évaluateur externe

Lorsque l'institution choisit d'exiger un rapport d'évaluation établi par un évaluateur externe, elle devrait veiller à ce que cette personne possède les compétences professionnelles requises et fasse preuve de diligence, de fiabilité et d'impartialité dans ses évaluations. Dans cette perspective, l'évaluateur devrait être titulaire d'un permis d'exercice valide octroyé par un organisme reconnu de réglementation et de surveillance de l'exercice de la profession et être soumis à des normes de pratiques professionnelles et à un code de déontologie.

2.3.5 5.1.4 Visite sur place

En sus des moyens précédemment mentionnés, si l'institution a ~~recour~~ recours à une visite sur place, celle-ci devrait être effectuée par une ressource ayant les compétences

¹⁶ Au Québec, valeur portée au rôle d'évaluation foncière établie selon la *Loi sur la fiscalité municipale*, L.R.Q., RLRQ, c. F-2.1.

PROJET

requis, selon la nature de l'immeuble ou du financement. Cette ressource devrait être indépendante de la transaction liée à l'immeuble et de la décision d'octroi de crédit.

2.3.6 ~~5.2~~ Protection des droits hypothécaires

L'institution devrait veiller à ce que ses droits hypothécaires demeurent juridiquement valides et réalisables dans un délai raisonnable.

L'institution devrait imposer des modalités contractuelles qui assurent la protection intégrale de sa garantie en vertu des lois applicables dans les juridictions où elle opère et tenter de préserver une gamme acceptable de recours (y incluant, lorsqu'applicable, des recours sur l'engagement personnel) en cas de défaut de l'emprunteur. En outre, l'institution devrait mettre en place des plans d'action pour déterminer la meilleure marche à suivre face au défaut de paiement de l'emprunteur. Ces plans d'action devraient prévoir notamment la détermination des parties à l'encontre desquelles ces recours peuvent être exercés et une stratégie pour appliquer ces options d'une manière saine et prudente.

PROJET

~~Principe 6 :~~

2.4 Ratio prêt-valeur

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière limite son exposition au risque de défaut pour les prêts garantis par un immeuble résidentiel.

L'institution devrait déterminer ~~un ratio~~ des ratios prêt-valeur (« (RPV) maximal pour tous les produits) maximaux basés sur le risque des divers types de PHR: transactions hypothécaires (p. ex., des prêts hypothécaires résidentiels conventionnels, des prêts hypothécaires non conformes et des marges de crédit sur valeur domiciliaire). Ces RPV maximaux devraient être précisés au sein de la politique ~~d'octroi~~ et être revus, au besoin, pour tenir compte des conjonctures financières et économiques ou d'autres facteurs de risques susceptibles d'influer sur la capacité de remboursement des emprunteurs. Les difficultés appréhendées par les institutions lors de la reprise des immeubles ou les coûts qui y sont reliés peuvent également influencer le niveau maximal des RPV.

Le RPV devrait être réévalué lors d'un refinancement et lorsqu'il est jugé prudent de le faire, à l'aide d'une méthode d'évaluation appropriée, compte tenu de l'évolution du profil de risque de l'emprunteur ou de sa situation de défaut.

~~4.1.1~~ ~~6.1~~ Prêts hypothécaires résidentiels conventionnels

~~L'Autorité s'attend à ce que l'institution ait recours à l'assurance hypothèque lorsque le prêt hypothécaire conventionnel¹⁷ à octroyer présente un RPV supérieur à 80 %.~~

~~Par ailleurs, l'Autorité considère que les politiques internes de l'institution devraient prévoir un RPV maximal de 65 % pour les prêts hypothécaires résidentiels admissibles, mais non conformes¹⁸.~~

L'Autorité s'attend à ce que les RPV moyens de tous les prêts hypothécaires résidentiels octroyés ou acquis par l'institution, conformes ou non, soient inférieurs aux RPV maximaux déterminés dans sa politique et reflètent une distribution raisonnable dans l'ensemble du portefeuille.

L'institution ne devrait ni consentir (ou paraître comme consentant) avec un autre prêteur un prêt hypothécaire ni apparier un prêt hypothécaire et d'autres produits de crédit (garantis par le même bien) de façon à contourner les limites prévues dans sa politique, au nombre desquelles figurent ces RPV maximaux. Pour plus de clarté, une institution ne devrait pas effectuer de transactions (p. ex., des prêts conjoints, la mise en

¹⁷ ~~Incluant le prêt comportant une période d'amortissement déterminée et garanti par une hypothèque de second rang.~~

¹⁸ ~~De façon générale, l'expression « non conforme », tel que définie par l'institution, pourrait comprendre notamment les prêts admissibles non productifs, les prêts à faible cote de crédit ou à taux élevés du service de la dette, les prêts hypothécaires dont les caractéristiques du bien immobilier font en sorte que le prêt comporte un risque de crédit majoré et, tout autre prêt comportant des déficiences évidentes par rapport aux PHR qui sont conformes.~~

PROJET

commun d'un prêt hypothécaire et diverses participations prioritaires ou toute structure de financement comprenant d'autres prêts garantis) avec d'autres prêteurs, dans la mesure où le RPV combiné des prêts garantis par l'immeuble résidentiel dépasse les limites précises du RPV établies dans sa politique.

2.4.1 Prêts hypothécaires résidentiels conventionnels

L'Autorité s'attend à ce que l'institution ait recours à l'assurance hypothèque lorsque le prêt hypothécaire conventionnel¹⁹ à octroyer présente un RPV supérieur à 80 %.

2.4.2 6.2 — Marge de crédit sur valeur domiciliaire

Une marge de crédit sur valeur domiciliaire²⁰ (« MCVD ») est une forme de crédit non amorti (rotatif) garanti par un immeuble résidentiel. Elle ne comporte pas de période d'amortissement prédéterminée même si des remboursements périodiques minimaux sont généralement exigés par la plupart des institutions.

~~Les~~

~~La MCVD représententreprésente~~ une source de fonds pour ~~les consommateurs. Au fil du temps, ces produits peuvent accroître sensiblement leur niveau~~ l'emprunteur. Son utilisation peut devenir une source d'endettement. ~~Par ailleurs, leur~~ Son caractère ~~renouvelable~~ rotatif peut également entraîner le maintien de soldes impayés et un plus grand risque pour les institutions.

Compte tenu de ces caractéristiques, l'institution devrait s'assurer d'atténuer suffisamment les risques associés aux MCVD. Elle devrait exercer une surveillance accrue de la qualité du crédit des emprunteurs et octroyer ce type de financement à des emprunteurs qui font preuve d'une bonne gestion administrative et financière. ~~De plus, l'institution devrait réviser à la baisse le montant maximal de la marge de crédit lorsque la valeur de l'immeuble résidentiel en garantie ou la situation financière de l'emprunteur présentent des facteurs de risque plus élevés.~~

L'Autorité s'attend à ce qu'une institution limite la composante MCVD non amortie d'un prêt hypothécaire résidentiel à un RPV maximum de 65 %. ~~L'Autorité s'attend à ce que les RPV moyens de l'ensemble des MCVD soient inférieurs aux RPV maximaux fixés dans la politique de l'institution et reflètent une distribution raisonnable dans l'ensemble du portefeuille~~

~~Principe 7 : —~~

2.4.3 Prêts non conformes

L'Autorité s'attend à ce que l'institution impose un RPV maximal égal ou inférieur à 65 % aux prêts hypothécaires résidentiels non conformes. Cette limite ne doit pas être considérée comme un point de démarcation sous lequel il n'est plus nécessaire

¹⁹ Incluant le prêt comportant une période d'amortissement déterminée et garanti par une hypothèque de second rang.

²⁰ Aux fins du ratio prêt-valeur, les hypothèques inversées ou autres produits de crédit non amortis (rotatif) garantis par un immeuble résidentiel sont réputés être des marges de crédit sur valeur domiciliaire.

PROJET

d'appliquer des pratiques d'octroi solidement fondées et de faire preuve de diligence raisonnable.

De façon générale, le seuil maximal d'un prêt non conforme devrait diminuer à mesure qu'augmente le risque lié à la transaction (p. ex., en raison de la présence de plusieurs caractéristiques de risque plus élevé ou lacunes dans une demande de prêt, de la présence de facteurs de risque plus élevé en matière d'évaluation de la valeur résidentielle de l'immeuble, etc.).

2.5 Assurance hypothèque

Note de l'Autorité

L'Autorité s'attend à ce que les pratiques et procédures de gestion du risque de contrepartie de l'institution s'appliquent à l'assurance hypothèque.

Bien que l'assurance hypothèque puisse être utilisée comme stratégie d'atténuation du risque, cette forme d'assurance ne dégage pas l'institution de ses obligations de saines pratiques d'octroi énoncées dans la présente ligne directrice.

Par ailleurs, l'institution devrait faire preuve de diligence raisonnable lorsqu'elle décide de se procurer de l'assurance hypothèque auprès d'un assureur public ou privé, en déterminant et en respectant un niveau d'exposition face à l'assureur. L'analyse que fait l'institution des assureurs hypothécaires auxquels elle pourrait avoir recours et l'établissement de son niveau d'exposition face à chacun d'eux ~~devraient~~ **devrait** tenir compte des éléments suivants :

- le dossier de paiement des sinistres;
- les obligations prévues au titre des sinistres futurs;
- la solidité financière;
- les sources de financement, y compris le niveau et l'accès au capital, ainsi que la forme, le montant et les sources de liquidité;
- la gestion, notamment la qualité de sa gouvernance;
- les accords de réassurance et l'incidence directe et indirecte qu'ils peuvent avoir sur les propres accords de l'institution avec l'assureur.

L'évaluation de chaque contrepartie de l'assurance ~~hypothécaire~~ **hypothèque** de l'institution devrait être mise à jour pendant toute la durée du contrat d'assurance. Dans les cas où il peut y avoir des expositions importantes sur des sinistres subis, mais non déclarés, la direction de l'institution devrait poursuivre son évaluation au-delà de la date d'échéance du contrat pour s'assurer d'établir les éventuelles sommes à recouvrer au titre de sinistres futurs prévus.

Pour les prêts hypothécaires assurés, l'institution devrait respecter **toutes** les exigences ~~de souscription ou d'évaluation~~ imposées par l'assureur hypothécaire afin de garantir la validité de l'assurance sur ces prêts, **notamment celles en matière d'octroi et**

PROJET

d'évaluation. Elle devrait également signaler à l'assureur hypothécaire intéressé les cas soupçonnés ou confirmés de fraude ou de production d'informations trompeuses.

2.6 ~~Principe 8~~ : Documentation sur les prêts

L'Autorité s'attend à ce que la tenue des documents sur les prêts de l'institution financière permette à un tiers indépendant de constater l'application et le respect de la politique d'octroi de prêts hypothécaires de l'institution, incluant les procédures de contrôle établies.

Le maintien d'une documentation complète et pertinente sur les prêts est une fonction administrative importante des institutions. Elle fait état des facteurs qui ont motivé la décision d'octroi, appuie les fonctions de gestion du risque de l'institution, permet aux institutions d'effectuer un examen indépendant et facilite des prises de décision judicieuses par les ressources impliquées. Elle corrobore les processus d'octroi et d'examen de crédit. Elle démontre l'administration et le suivi adéquat du ~~prêt~~ **risque de crédit, à savoir la mise à jour périodique de l'analyse de l'emprunteur et du bien immobilier**. Elle apporte des éclaircissements sur les pratiques d'évaluation des garanties et de déboursement. Elle permet également de catégoriser le prêt en fonction du système de classement du portefeuille de l'institution.

En outre, l'institution devrait disposer de tels documents pour démontrer qu'elle respecte les exigences relatives à l'assurance hypothèque et assurer que la couverture d'assurance hypothèque demeure valide.

Cette documentation devrait inclure notamment :

- une description de ~~l'objectif~~ **l'objet** du prêt (p. ex. :., achat **d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire**, refinancement, ~~rénovation, consolidation de dettes~~);
- l'analyse et la validation des renseignements sur l'emprunteur nécessaires à la prise de décision (p. ex. :., dossier ~~de crédit, vérifications bancaires, enquêtes~~ de crédit, confirmation de la situation d'emploi et des revenus, bilan personnel, documents identifiant la source de la mise de fonds); ~~(voir le principe 3)~~
- l'évaluation de la capacité de remboursement de l'emprunteur, incluant les vérifications des principaux facteurs (p. ex. :. ~~chauffage, comptes de taxe et, impôts fonciers~~, autres créances); ~~(voir le principe 4)~~
- l'évaluation du bien immobilier, les documents l'appuyant ~~(voir principe 5) et~~ l'établissement du ratio prêt-valeur; ~~(voir le principe 6)~~;
- l'identification des risques importants et des facteurs atténuants;
- la justification de la décision, incluant la justification des exceptions à la politique et aux normes établies, s'il y a lieu;
- les signatures requises en regard des pouvoirs d'autorisation;
- les conventions d'achat et de vente et autres documents à l'appui des garanties (p. ex. :., recherche de titre, certificat de localisation);

PROJET

- les documents attestant de l'utilisation des sommes conforme aux conditions de l'autorisation, le cas échéant;
- une preuve d'assurance habitation²¹;
- un ~~dossier~~document émanant de l'assureur hypothécaire qui valide ~~l'approbation de l'assurance hypothèque dans les cas d'une exception aux exigences de souscription ou d'évaluation imposées par l'assureur hypothécaire~~l'engagement d'assurer le prêt, le cas échéant.

3. —

²¹ Y compris une entente en vertu de laquelle l'emprunteur s'engage à acquérir une police d'assurance habitation comme condition d'approbation de la demande de prêt hypothécaire, de même qu'une preuve d'assurance habitation obtenue par l'institution financière lorsque les fonds du prêt hypothécaire sont décaissés.

PROJET

3. Autres considérations

3.1 Achat d'éléments d'actif hypothécaire provenant d'un tiers

L'institution qui fait l'acquisition de PHR provenant de tiers devrait veiller à ce que les normes de souscription du tiers, y compris la diligence raisonnable à l'égard de l'emprunteur, la couverture du service de la dette, la gestion des garanties et les RPV soient conformes à sa politique de même qu'à la présente ligne directrice. L'institution ne devrait pas s'en remettre exclusivement à l'attestation du tiers. Outre la souscription, l'institution devrait tenir compte des risques associés à d'autres fonctions que peuvent remplir des tiers à l'égard des prêts acquis.

3.2 Validation du modèle et simulations de crise²²

Les institutions utilisent souvent des modèles pour faciliter la prise de décision relative à l'octroi ou à l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels.

Les institutions devraient appliquer un processus de validation indépendant de ces modèles au moment de leur instauration puis à intervalles réguliers. Cette démarche devrait inclure la révision régulière et la mise à jour des paramètres de risque en lien avec le portefeuille de prêts hypothécaires. Les modèles utilisés devraient refléter la nature du portefeuille et, le cas échéant, être adaptés s'il y a une variation importante du risque au sein du portefeuille. Cette approche pourrait englober l'élaboration de nouveaux modèles afin de saisir des segments de risque spécifiques.

De plus, le programme de simulations de crise de l'institution devrait considérer des scénarios exceptionnels, mais plausibles, et leurs impacts potentiels sur le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels. Les résultats de ces simulations devraient également être pris en compte dans l'évaluation continue des modèles et être reflétés dans le processus d'évaluation des fonds propres internes (pour les institutions de ~~dépôts~~dépôt) ou le ratio cible interne de capital (pour les assureurs).

3.3 Dispositions relatives à la communication financière

L'objectif de la communication financière d'informations sur les portefeuilles de prêts hypothécaires des institutions est d'assurer une plus grande confiance du public et favoriser une meilleure discipline de marché. Elle permet aux participants du marché, notamment aux institutions qui envisagent d'assumer le risque qui découle des prêts consentis par une autre institution, d'exercer une diligence raisonnable à l'égard des activités de cette dernière dans ce domaine.

La communication financière d'informations sur les prêts hypothécaires résidentiels devrait comprendre la publication trimestrielle d'informations par les institutions qui ~~consentent~~octroient des prêts hypothécaires résidentiels ou en acquièrent, sous une forme et en un lieu qui favoriseront l'accès du public et la compréhension des informations divulguées, notamment :

²² AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. Ligne directrice sur les simulations de crise, ~~juin~~juin 2012.

PROJET

- le montant et le pourcentage de l'ensemble des prêts hypothécaires résidentiels et des MCVD assurés et non assurés. Ces données devraient inclure la définition du terme « assuré ». Une répartition géographique du montant et du pourcentage de l'ensemble des prêts hypothécaires résidentiels et des MCVD, assurés et non assurés;
- le pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels classés à l'intérieur des diverses périodes d'amortissement importantes pour l'institution (p. ex. ~~20~~, 20 à 24- ans, 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, 35 ans et plus);
- le RPV moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et ~~des~~ MCVD non assurés octroyés ou acquis à la fin de chaque période. ~~Une~~;
- ~~une~~ répartition géographique des RPV moyens pour les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et ~~les~~ MCVD non assurés octroyés ou acquis à la fin de chaque période;
- un exposé de l'impact potentiel sur les prêts hypothécaires résidentiels et sur les marges advenant un ralentissement de l'économie ou toute autre situation défavorable.

Afin de satisfaire aux dispositions relatives à la communication financière, la présentation des activités à l'étranger devrait être regroupée à l'intérieur d'une catégorie distincte, telle ~~que~~ ~~qu'~~ « autres juridictions ».

PROJET**4. Surveillance des pratiques de gestion saine et prudente**

En lien avec sa volonté de favoriser l'instauration de pratiques de gestion saine et prudente au sein des institutions financières, l'Autorité entend procéder dans le cadre de ses travaux de surveillance à l'évaluation du degré d'observance des principes énoncés à la présente ligne directrice, en considérant les attributs propres à chaque institution. En conséquence, l'efficacité et la pertinence des stratégies, politiques et procédures mises en place ainsi que la qualité de la supervision et du contrôle exercé par le conseil d'administration et la haute direction seront évaluées.

Les pratiques en matière de gestion des risques liés à l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels évoluent constamment. L'Autorité s'attend à ce que les instances décisionnelles de l'institution financière connaissent les meilleures pratiques en la matière et se les approprient, dans la mesure où celles-ci répondent à leurs besoins.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

**La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa
(nom utilisé au Québec par The Wawanesa Mutual Insurance Company)
Avis de modification de permis – Ajout de catégorie d'assurance
*Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32***

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 11 décembre 2017, le permis de La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa afin d'y ajouter la catégorie « assurance cautionnement ».

L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance automobile
- Assurance de biens
- Assurance contre le détournement
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité
- Assurance cautionnement

Le représentant principal au Québec est monsieur Claude Auclair dont l'établissement d'affaires est situé au 8585, boulevard Décarie, Montréal (Québec) H4P 2J4.

Le siège de l'assureur est situé au 191 Broadway, Winnipeg (Manitoba) R3C 3P1.

Fait le 11 décembre 2017

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Tarifs exigibles par l'Autorité des marchés financiers pour l'année 2018

(Voir section 1.1 du présent bulletin)

Avis de publication

Avis 21-320 du personnel des ACVM – *Le point sur le Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché et l'instruction générale connexe – transparence des titres de créance publics*

(Voir section 7.1 du présent bulletin)

Avis de publication

Avis 23-320 du personnel des ACVM – *Examen de l'incidence des obligations de dégroupage imposées par la directive concernant les marchés d'instruments financiers (directive MIF II) sur les obligations réglementaires au Canada*

(Voir section 7.1 du présent bulletin)

Avis de publication

Avis 13-315 du personnel des ACVM (révisé) – Jours fériés des autorités en valeurs mobilières en 2018

(Texte publié ci-dessous)

Avis 13-315 du personnel des ACVM (révisé) *Jours fériés des autorités en valeurs mobilières en 2018**

Le 12 décembre 2017

Nous disposons d'un régime d'examen des prospectus (ordinaires, simplifiés et d'organismes de placement collectif), modifications de prospectus, dépôts préalables et demandes de dispenses. Ce régime est décrit dans l'*Instruction générale 11-202 relative à l'examen du prospectus dans plusieurs territoires* (l'**Instruction générale 11-202**).

Aux termes de l'Instruction générale 11-202, le déposant qui obtient un visa de l'autorité principale sera réputé avoir reçu un visa dans chaque territoire sous le régime du passeport où le prospectus a été déposé. Toutefois, le visa de l'autorité principale attestera que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (**CVMO**) a octroyé un visa seulement si les bureaux de celle-ci sont ouverts à la date du visa de l'autorité principale, et qu'elle a indiqué que le prospectus est « prêt pour le définitif ». Si les bureaux de la CVMO ne sont pas ouverts à la date du visa de l'autorité principale, cette dernière octroiera un second visa faisant foi du visa de la CVMO le premier jour où ses bureaux sont ouverts.

Voici la liste des jours fériés des autorités en valeurs mobilières en 2018 et en janvier 2019. Les émetteurs sont invités à en tenir compte pour ordonnancer leurs activités.

1. Les samedis et dimanches (toutes)
2. Lundi 1^{er} janvier (toutes)
3. Mardi 2 janvier (Québec)
4. Lundi 12 février (Colombie-Britannique)
5. Lundi 19 février (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse)
6. Vendredi 23 février (Yukon)
7. Lundi 19 mars (Terre-Neuve-et-Labrador)
8. Vendredi 30 mars (toutes)
9. Lundi 2 avril (Colombie-Britannique, Manitoba, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Yukon et Territoires du Nord-Ouest)
10. Lundi 23 avril (Terre-Neuve-et-Labrador)
11. Lundi 21 mai (toutes)
12. Jeudi 21 juin (Yukon et Territoires du Nord-Ouest)
13. Lundi 25 juin (Québec et Terre-Neuve-et-Labrador)
14. Lundi 2 juillet (toutes)
15. Lundi 9 juillet (Nunavut et Terre-Neuve-et-Labrador)
16. Mercredi 1^{er} août (Terre-Neuve-et-Labrador**)
17. Vendredi 3 août (Saskatchewan)
18. Lundi 6 août (toutes sauf Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard et Yukon)
19. Vendredi 17 août (Île-du-Prince-Édouard)

20. Lundi 20 août (Yukon)
21. Lundi 3 septembre (toutes)
22. Lundi 8 octobre (toutes)
23. Lundi 12 novembre (toutes sauf Alberta, Ontario et Québec)
24. Vendredi 21 décembre (Territoires du Nord-Ouest)
25. Lundi 24 décembre (Québec et Territoires du Nord-Ouest)
26. Lundi 24 décembre après-midi (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse), après 13 h (Colombie-Britannique, Yukon), après 15 h (Saskatchewan, Nunavut)
27. Mardi 25 décembre (toutes)
28. Mercredi 26 décembre (toutes)
29. Jeudi 27 décembre (Territoires du Nord-Ouest)
30. Vendredi 28 décembre (Territoires du Nord-Ouest)
31. Lundi 31 décembre (Québec et Territoires du Nord-Ouest)
32. Lundi 31 décembre après-midi (Nouveau-Brunswick), après 13 h (Colombie-Britannique), après 15 h (Saskatchewan, Nunavut)
33. Mardi 1^{er} janvier **2019** (toutes)
34. Mercredi 2 janvier **2019** (Québec)

* Les autorités concernées sont indiquées entre parenthèses.

** Si les conditions le permettent, sinon reporté au premier jour où le temps le permet, la décision étant prise le matin du jour férié.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Capital DGMC Inc.

Le 6 décembre 2017

Capital DGMC Inc. (l'« émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario (la « législation »)

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (l'« autorité principale ») et fait foi de celle de l'agent responsable ou de l'autorité en valeurs mobilières de l'Ontario (chacun étant un décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les rapports financiers intermédiaires non audités et le rapport de gestion intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2017;
 - l'attestation des documents intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2017.
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le *Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions*, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.

7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :
- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
 - b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Martin Latulippe
Directeur de l'information continue

Décision n°: 2017-CEI-0022

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Corporation Fiera Capital	8 décembre 2017	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Exchange Income Corporation	6 décembre 2017	Manitoba
Les Entreprises Cara Limitée	8 décembre 2017	Ontario
Melcor Real Estate Investment Trust	7 décembre 2017	Alberta
Ninepoint 2018 Flow-Through Limited Partnership	11 décembre 2017	Ontario
Société Financière Manuvie	8 décembre 2017	Ontario
Sprott International Small Cap Fund Sprott Concentrated Canadian Equity Fund	12 décembre 2017	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (Actions de catégorie A, série 1 et série 2)	6 décembre 2017	Québec
Urbanimmersive inc.	6 décembre 2017	Québec - Colombie-Britannique - Ontario
EPCOR Utilities Inc.	2017-12-08	Alberta
Fairfax Africa Holdings Corporation	2017-12-07	Ontario
Fairfax India Holdings Corporation	2017-12-07	Ontario
Fonds Fidelity Discipline Actions Canada Fonds Fidelity Expansion Canada Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Fonds Fidelity Potentiel Canada Fonds Fidelity Situations spéciales Fonds Fidelity Frontière Nord Fonds Fidelity Actions américaines Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique Fonds Fidelity Dividendes américains Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres Fonds Fidelity Événements opportuns Fonds Fidelity Etoile d'Asie Fonds Fidelity Mondial Fonds Fidelity Discipline Actions mondiales Fonds Fidelity Dividendes mondiaux Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré	7 décembre 2017	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Fidelity Étoile du Nord		
Fonds Fidelity Croissance internationale		
Fonds Fidelity Produits de consommation Mondiaux		
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales		
Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Fonds Fidelity Répartition mondiale		
Fonds Fidelity Revenu mensuel américain		
Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu élevé tactique		
Fonds Fidelity Étoile du Nord – Équilibre		
Fonds Fidelity Équilibre Amérique		
Portefeuille Fidelity Croissance		
Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque		
Portefeuille Fidelity Passage 2055		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court Terme		
Fonds Fidelity Revenu fixe tactique		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu stratégique – Devises neutres		
Timbercreek Financial Corp.	2017-12-12	Ontario
TransCanada PipeLines Limited	2017-12-07	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Fidelity Discipline Actions Canada	7 décembre 2017	Ontario
Catégorie Fidelity Expansion Canada		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation Canada		
Catégorie Fidelity Potentiel Canada		
Catégorie Fidelity Dividendes		
Catégorie Fidelity Situations spéciales		
Catégorie Fidelity Frontière Nord		
Fidelity Discipline Actions Amérique		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations Amérique		
Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions américaines		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Devises Neutres		
Catégorie Fidelity Événements opportuns		
Catégorie Fidelity Chine		
Catégorie Fidelity Marchés émergents		
Catégorie Fidelity Europe		
Catégorie Fidelity Extrême-Orient		
Catégorie Fidelity Dividendes mondiaux		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale – Devises neutres		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Fidelity Étoile du Nord		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions mondiales – Concentré		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale		
Fidelity Valeur intrinsèque mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Vision stratégique		
Catégorie Fidelity Vision stratégique – Devises Neutres		
Catégorie Fidelity Services financiers mondiaux		
Catégorie Fidelity Ressources naturelles mondiales		
Catégorie Fidelity Innovations technologiques		
Catégorie Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Catégorie Fidelity Équilibre Canada		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance		
Catégorie revenu à court terme Invesco Fonds du marché monétaire Canadien Invesco Fonds d'intérêt Trimark	8 décembre 2017	Ontario
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	7 décembre 2017	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars	8 décembre 2017	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
canadiens AIM		
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM	8 décembre 2017	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM	8 décembre 2017	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM	8 décembre 2017	Ontario
Fonds Fidelity Discipline Actions Canada Fonds Fidelity Expansion Canada Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada Fonds Fidelity Potentiel Canada Fonds Fidelity Situations spéciales Fonds Fidelity Frontière Nord Fonds Fidelity Actions américaines Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique Fonds Fidelity Dividendes américains Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres Fonds Fidelity Événements opportuns Fonds Fidelity Etoile d'Asie Fonds Fidelity Mondial Fonds Fidelity Discipline Actions mondiales Fonds Fidelity Dividendes mondiaux Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré Fonds Fidelity Étoile du Nord Fonds Fidelity Croissance internationale Fonds Fidelity Produits de consommation Mondiaux Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens	7 décembre 2017	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Fidelity Répartition mondiale		
Fonds Fidelity Revenu mensuel américain		
Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu élevé tactique		
Fonds Fidelity Étoile du Nord – Équilibre		
Fonds Fidelity Équilibre Amérique		
Portefeuille Fidelity Croissance		
Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque		
Portefeuille Fidelity Passage 2055		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court Terme		
Fonds Fidelity Revenu fixe tactique		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu stratégique – Devises neutres		
Fonds stratégique de rendement MD	6 décembre 2017	Ontario
Fonds d'occasions stratégiques MD		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
-------------------	--------------------	---

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 décembre 2017	3 novembre 2017
Banque de Montréal	6 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	6 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	7 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	7 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	7 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	7 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 décembre 2017	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	8 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	8 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	11 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	11 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	11 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	11 décembre 2017	17 mai 2016
Banque de Montréal	12 décembre 2017	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	7 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	7 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	8 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	11 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	11 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	11 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	11 décembre 2017	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	29 novembre 2017	21 janvier 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	29 novembre 2017	21 janvier 2016
Bellus Santé inc.	7 décembre 2017	23 novembre 2017
CO ₂ Solutions Inc.	12 décembre 2017	23 novembre 2015
Kinder Morgan Canada Limited	8 décembre 2017	28 juillet 2017
La Banque de Nouvelle-Écosse	6 décembre 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	7 décembre 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	8 décembre 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	8 décembre 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	8 décembre 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	8 décembre 2017	31 octobre 2016
La Banque de Nouvelle-Écosse	8 décembre 2017	31 octobre 2016
La Banque Toronto-Dominion	7 décembre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	8 décembre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	8 décembre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	11 décembre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	11 décembre 2017	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	12 décembre 2017	13 juin 2016
Summit Industrial Income REIT	6 décembre 2017	26 avril 2017

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Alimentation Couche-Tard Inc.

Vu la demande présentée par Alimentation Couche-Tard Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 novembre 2017 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec pour un montant de 900 000 000 \$ US pour deux séries de billets de premier rang non garantis à taux fixe et à taux variable venant à échéance le 13 décembre 2019, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait à Montréal, le 7 décembre 2017.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Numéro de projet SEDAR : 2698732

Décision n°: 2017-FS-0146

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
3641-53 Chemin de Chambly inc.	2017-09-07	1 500 000 \$
Apple Inc.	2017-11-13	90 960 649 \$
Bandwidth Inc.	2017-11-14	3 055 920 \$
Corazon Gold Corp.	2017-11-16 au 2017-11-24	5 905 685 \$
Corning Incorporated	2017-11-13	6 972 999 \$
EnWave Corporation	2017-11-15	808 500 \$
Equicapita Income L.P.	2017-11-13	298 \$
Equicapita Income Trust	2017-11-13	596 120 \$
Fiducie de revenu résidentiel Equiton	2017-11-16 au 2017-11-21	64 300 \$
Galway Metals Inc.	2017-11-14	4 089 217 \$
Greentec Holdings Ltd.	2017-11-20	1 060 000 \$
Greybrook Waterfront II Limited Partnership	2017-11-14	35 025 000 \$
HDFC Standard Life Insurance Company Limited	2017-11-15	1 078 513 \$
HIVE Blockchain Technologies Ltd.	2017-11-14	34 502 300 \$
HPQ-Silicon Resources inc.	2017-03-08	423 000 \$
Imagination Park Entertainment Inc.	2017-11-14	60 000 \$
Inkia Energy Ltd.	2017-11-09	254 000 \$
Kalgene Pharmaceuticals Inc.	2017-11-15	4 170 000 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2012-11-22	94 000 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2013-04-30	75 000 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2013-07-09	61 400 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Les Technologies Peak Positioning inc.	2013-07-24	35 000 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2013-09-04	100 000 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2013-09-24	100 000 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2013-10-28	21 602 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2014-06-13	1 000 000 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2014-07-25	18 854 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2014-12-05	500 000 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2015-07-20	35 244 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2015-10-02	213 425 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2015-10-20	229 950 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2015-11-10	500 075 \$
Les Technologies Peak Positioning inc.	2015-12-15	351 100 \$
Lithium Amérique du Nord inc.	2017-10-19	32 500 001 \$
LSC Lithium Corporation	2017-11-09	6 000 000 \$
Luminor Medical Technologies Inc.	2016-10-24	481 750 \$
Miramont Resources Corp.	2017-11-14	6 000 010 \$
NationWide II Self Storage Trust	2017-11-15	294 500 \$
SRG Graphite inc.	2017-10-24	900 000 \$
Sunvest Minerals Corp.	2017-11-14	380 000 \$
The Greybrook Waterfront II Trust	2017-11-14	12 066 700 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2017-11-13 au 2017-11-20	6 441 170 \$
Triumph Real Estate Investment Fund	2017-11-08	561 593 \$
Veritas Pharma Inc.	2017-10-10	1 103 088 \$
Xebec Adsorption inc.	2017-11-15	2 024 149 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ALTIUS MINERALS CORPORATION	2017-10-31
BROMPTON CORP.	2017-10-31
CHATEAU INC. (LE)	2017-10-28
DAVIDSTEA INC.	2017-10-28
DISCOVERY AIR INC.	2017-10-31
EMPIRE COMPANY LIMITED	2017-11-04
GROUPE ADF INC.	2017-10-31
INSCAPE CORPORATION	2017-10-31
NORTH WEST COMPANY INC. (THE)	2017-10-31
SIGMA INDUSTRIES INC.	2017-10-28
SOBEYS INC.	2017-11-04
SULLIDEN MINING CAPITAL INC.	2017-10-31
VAIL RESORTS, INC.	2017-10-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	2017-10-31
BSM TECHNOLOGIES INC.	2017-09-30
CARUBE COPPER CORP.	2017-08-31
EXPLORATION MIDLAND INC.	2017-09-30
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2017-10-31
FONDS DESJARDINS ACTIONS AMERICAINES CROISSANCE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS AMERICAINES CROISSANCE - DEVISES NEUTRES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS AMERICAINES VALEUR (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES CROISSANCE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES VALEUR (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES DE REVENU (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS MONDIALES CROISSANCE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS MONDIALES PETITE CAPITALISATION (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS MONDIALES VALEUR (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS OUTRE-MER CROISSANCE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS OUTRE-MER VALEUR (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS CROISSANCE DE DIVIDENDES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS EQUILIBRE MONDIAL DE REVENU STRATEGIQUE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS EQUILIBRE QUEBEC (#3109)	2017-09-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DESJARDINS EQUILIBRE TACTIQUE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS IBRIX ACTIONS CANADIENNES A DIVIDENDES ELEVES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS IBRIX ACTIONS MONDIALES A FAIBLE VOLATILITE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS IBRIX FOCUS ACTIONS CANADIENNES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS IBRIX FOCUS ACTIONS MONDIALES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS IBRIX MARCHES EMERGENTS A FAIBLE VOLATILITE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS IBRIX OBLIGATIONS MONDIALES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS INFRASTRUCTURES MONDIALES (#3109)	2017-09-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS DESJARDINS MARCHE MONETAIRE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS MARCHES EMERGENTS (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS MONDIAL DE DIVIDENDES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS OPPORTUNITES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS CANADIENNES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DES MARCHES EMERGENTS (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS MONDIALES DE SOCIETES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS MONDIALES INDEXEES A L'INFLATION (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS OPPORTUNITES DES MARCHES EMERGENTS (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS REVENU A TAUX VARIABLE (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS REVENU COURT TERME (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS REVENU DE DIVIDENDES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS SOCIETERRE ENVIRONNEMENT (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS SOCIETERRE ACTIONS AMERICAINES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS SOCIETERRE OBLIGATIONS CANADIENNES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS SOCIETERRE OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES (#3109)	2017-09-30
FONDS DESJARDINS SOCIETERRE TECHNOLOGIES PROPRES (#3109)	2017-09-30
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.	2017-09-30
KEG ROYALTIES INCOME FUND (THE)	2017-12-31
PORTEFEUILLE CHORUS II CONSERVATEUR A FAIBLE VOLATILITE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II CROISSANCE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II CROISSANCE DYNAMIQUE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II CROISSANCE MAXIMALE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II EN CAT.DE SOCIETE CONSERVATEUR A FAIBLE VOLATILITE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II EN CATEGORIE DE SOC. EQUILIBRE A FAIBLE VOLONTE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II EN CATEGORIE DE SOC. MODERE A FAIBLE VOLATILITE (#3109)	2017-09-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
PORTEFEUILLE CHORUS II EN CATEGORIE DE SOCIETE CROISSANCE (#3109)	2017-09-30

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
PORTEFEUILLE CHORUS II EN CATEGORIE DE SOCIETE CROISSANCE DYNAMIQUE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II EN CATEGORIE DE SOCIETE CROISSANCE MAXIMALE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II EQUILIBRE A FAIBLE VOLATILITE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE CHORUS II MODERE A FAIBLE VOLATILITE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON CROISSANCE AMBITIEUX (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON CROISSANCE DIVERSIFIE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON CROISSANCE EQUILIBRE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON CROISSANCE MAXIMUM (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON CROISSANCE MODERE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON CROISSANCE 100% ACTIONS (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON REVENU CONSERVATEUR (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON REVENU DIVERSIFIE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON REVENU MODERE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE DIAPASON REVENU PRUDENT (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE SOCIETERRE CONSERVATEUR (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE SOCIETERRE CROISSANCE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE SOCIETERRE CROISSANCE MAXIMALE (#3109)	2017-09-30
PORTEFEUILLE SOCIETERRE EQUILIBRE (#3109)	2017-09-30
TRANSAT A.T. INC.	2017-10-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	2017-10-31
BSM TECHNOLOGIES INC.	2017-09-30
CARUBE COPPER CORP.	2017-08-31
EXPLORATION MIDLAND INC.	2017-09-30
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2017-10-31
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.	2017-09-30
KEG ROYALTIES INCOME FUND (THE)	2017-12-31
TRANSAT A.T. INC.	2017-10-31

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
AFRICA HYDROCARBONS INC.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
CORUS ENTERTAINMENT INC.	
COVINGTON FUND II INC.	
RADIANT HEALTH CARE INC.	
RESSOURCES EXPLOR INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	2017-10-31
BSM TECHNOLOGIES INC.	2017-09-30
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.	2017-09-30
TRANSAT A.T. INC.	2017-10-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
49 North Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MacNeill, Tom	4, 7, 5, 3	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	86 500	0.0650	SK
A&W Revenue Royalties Income Fund								
<i>Actions échangeables</i>								
A&W Food Services of Canada Inc.	3	O	2017-12-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 665	34.7500	BC
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited	1	O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	4.6400	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	4.6500	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(14 000)		ON
Absolute Software Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ryan, Daniel	4	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	6 250		BC
<i>Options</i>								
Ryan, Daniel	4	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(6 250)		BC
Agellan Commercial Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Barazzuol, Renzo	4, 6							
Sandpiper Opportunity Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2017-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	11.8981	ON
		O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 900	11.9000	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	11.9000	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 200	11.8996	ON
Manji, Salim	6							
Sandpiper Opportunity Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2017-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	11.8981	ON
		O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 900	11.9000	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	11.9000	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 200	11.8996	ON
Manji, Samir Aziz	6							
Sandpiper Opportunity Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2017-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	11.8981	ON
		O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 900	11.9000	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	11.9000	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 200	11.8996	ON
Sandpiper GP Inc.	3							
Sandpiper Opportunity Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2017-12-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	11.8981	ON
		O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 900	11.9000	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	11.9000	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 200	11.8996	ON
AgJunction Inc. (formerly Hemisphere GPS Inc.)								
<i>Restricted Shares</i>								
Mark Alan, Villela	5	O	2017-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		AB
Thomas Robert, Kreider	5	O	2017-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	400 000		AB
Air Canada								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Isford, Chris	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	15 000	3.0400	QC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	25.4506	QC
<i>Deferred Share Units (Management Plan)</i>								
Steer, Richard A.	5	O	2015-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 036		QC
<i>Options (Long-Term Incentive Plan)</i>								
Isford, Chris	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	3.0400	QC
<i>Share Units (Long-Term Incentive Plan)</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Rovinescu, Calin	4, 5	O	2017-12-08	D	59 - Exercice au comptant	(25 000)	24.5800	QC
AirlQ Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vecima Networks Inc.	3	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 500	0.1700	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	0.1700	ON
Albert Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Audet, André	4	O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.0450	QC
Alexandria Minerals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Henry, Walter	4	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0550	ON
Algoma Central Corporation								
<i>Débetures convertibles</i>								
Winkley, Peter D.	5	O	2010-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-06-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	\$ 50 000.00		ON
Alimentation Couche-Tard Inc.								
<i>Unité d'action différée</i>								
Bourque, Nathalie	4	O	2017-12-06	D	46 - Contrepartie de services	30	65.7000	QC
Boyko, Éric	4	O	2017-12-06	D	46 - Contrepartie de services	92	65.7000	QC
Fortin, Richard	4, 7, 6, 5	O	2017-12-06	D	46 - Contrepartie de services	30	65.7000	QC
Kau, Mélanie	4	O	2017-12-06	D	46 - Contrepartie de services	61	65.7000	QC
Leroux, Monique F.	4	O	2017-12-06	D	46 - Contrepartie de services	91	65.7000	QC
Plourde, Réal	4, 7, 6, 5	O	2017-12-06	D	46 - Contrepartie de services	31	65.7000	QC
Rabinowicz, Daniel	5	O	2017-12-06	D	46 - Contrepartie de services	30	65.7000	QC
AltaGas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McCrank, Michael Neil	4	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	20 000	25.0000	AB
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	29.0100	AB
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 500)	29.0000	AB
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	29.0200	AB
<i>Options at \$25.00 expiring December 10, 2017</i>								
McCrank, Michael Neil	4	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	25.0000	AB
Altus Group Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
BISHOP, TERRY ALAN	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 800)	36.6504	ON
Eisen, Barry Isaac	5	O	2017-12-08	D	35 - Dividende en actions	21		ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(623)	37.3100	ON
Heidi Eisen	PI	O	2017-12-08	I	35 - Dividende en actions	118		ON
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 755)	37.3000	ON
Turrin, Liana	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	1 000	19.2900	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	37.1193	ON
<i>Options</i>								
Turrin, Liana	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	19.2900	ON
American Hotel Income Properties REIT LP								
<i>Parts</i>								
O'Neill, Robert Francis	4, 5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	164 000	9.1300	BC
Amerigo Resources Ltd								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dean, Steven	4, 5							
Dean Holdings Trust	PI	O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	1.0600	BC
KIMBERLY, THOMAS	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	50 000	50000.0000	BC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.0200	BC
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
KIMBERLY, THOMAS	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.4350	BC
ARC Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stadnyk, Myron Maurice	4, 5							
Peters Brokerage	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	14.7300	AB
ATCO LTD.								
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
Sentgraf Enterprises Ltd.	3	O	2017-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	450181.0000	AB
		M	2017-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	46.0181	AB
Atlantic Gold Corporation (previously Spur Ventures Inc.)								
<i>Bons de souscription</i>								
Belanger, Maryse	5	O	2016-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-08-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	245 000	0.6000	BC
AtmanCo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bedard, Simon	5	O	2017-12-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	0.1200	QC
Aurora Cannabis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Levy, Ronan	5	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	6.5200	BC
		O	2017-11-30	D	54 - Exercice de bons de souscription	56 000	3.0000	BC
Singer, Michael	4	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)		BC
Axe Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McDonald, David	4, 5							
CELI	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.0550	QC
Ballard Power Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Le, Duy-Loan	4	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.7499USD	BC
Banque Canadienne Imperiale de Commerce								
<i>Droits DSU</i>								
Culham, Harry Kenneth	7	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 731	115.2320	ON
Dottori-Attanasio, Laura Lee	7	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 313	115.2320	ON
Geist, Stephen Julius	5	O	2006-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Glass, Kevin A.	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 824	115.2320	ON
<i>Droits PSU (cash settled)</i>								
Capatides, Michael	7, 5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 209	115.2320	ON
Culham, Harry Kenneth	7	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36 331	115.2320	ON
Dodig, Victor George	4, 5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38 577	115.2320	ON
Dottori-Attanasio, Laura Lee	7	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 652	115.2320	ON
Geist, Stephen Julius	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 497	115.2320	ON
Glass, Kevin A.	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 542	115.2320	ON
Hountalas, John	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 165	115.2320	ON
Khandelwal, Deepak Kumar	5	O	2017-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Kramer, Christina Charlotte	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 165	115.2320	ON
Patterson, Kevin Joesph Robert	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 873	115.2320	ON
Richman, Larry	5	O	2017-06-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
SHARMAN, SANDY	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 376	115.2320	ON
Williamson, J. David	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 682	115.2320	ON
Banque Nationale du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bonnell, William	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	14 872	29.2500	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	26 080	34.3400	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 872)	63.7800	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 080)	63.7500	QC
Fagnoule, Dominique	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	14 200	44.9600	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Giard, Diane	5	O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 200)	64.2000	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	40 000	34.0900	QC
Jeannot, Lynn	5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	64.0100	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	70 844	17.4300	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 844)	64.0200	QC
Parent, Ghislain	5	O	2017-12-07	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(400)	63.3800	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	15 296	34.3400	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	12 336	34.0900	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	2 368	38.3600	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 296)	63.9600	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 368)	63.8100	QC
Pascoe, Ricardo	5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 336)	64.0000	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	37 100	26.9300	QC
		O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	48 340	26.9300	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 340)	63.2504	QC
Vachon, Louis	4, 5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 100)	63.9500	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	73 232	26.9300	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73 232)	63.9800	QC
		O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	73 232	26.9300	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73 232)	63.4343	QC
		O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	73 232	26.9300	QC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73 232)	63.2611	QC
		O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	73 232	26.9300	QC
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73 232)	63.9100	QC
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	100 000	26.9300	QC
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	64.1800	QC
<i>Options</i>								
Bonnell, William	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(14 872)	29.2500	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(26 080)	34.3400	QC
Fagnoule, Dominique	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(14 200)	44.9600	QC
Giard, Diane	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	34.0900	QC
Jeannot, Lynn	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(70 844)	17.4300	QC
Parent, Ghislain	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(15 296)	34.3400	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(12 336)	34.0900	QC
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(2 368)	38.3600	QC
Pascoe, Ricardo	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(37 100)	26.9300	QC
		O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	(48 340)	26.9300	QC
Vachon, Louis	4, 5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(73 232)	26.9300	QC
		O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	(73 232)	26.9300	QC
		O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(73 232)	26.9300	QC
		O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	(73 232)	26.9300	QC
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	26.9300	QC
<i>Unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR)/(RSU)</i>								
Davis, Brian A.	7	O	2017-12-08	D	59 - Exercice au comptant	(21 441)	63.5700	QC
Girouard, Denis	7	O	2017-12-08	D	59 - Exercice au comptant	(56 156)	63.5700	QC
Lavigne, Martin	5	O	2017-12-08	D	59 - Exercice au comptant	(2 551)	63.5700	QC
Banque Royale du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dobbins, Michael	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	1 007	58.6480	QC
		O	2017-12-07	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 007)	58.6480	QC
McGregor, Alex Douglas	5							
THE DOUGLAS MCGREGOR (2015) FAMILY TRUST	PI	O	2017-12-07	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(200)	101.9300	QC
Yabuki, Jeffery William	4	O	2017-10-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	79.6300	QC

Droits Performance Deferred Share Units

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Bolger, Rod	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 049	101.6020	QC
		M	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 049	101.6020	QC
Dobbins, Michael	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 094	101.6020	QC
		M	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 094	101.6020	QC
Gottschling, Helena	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 251	101.6020	QC
		M	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 251	101.6020	QC
guzman, douglas antony	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 180	101.6020	QC
		M	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 180	101.6020	QC
Hughes, Mark Richard	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 015	101.6020	QC
		M	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 015	101.6020	QC
McGregor, Alex Douglas	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 180	101.6020	QC
		M	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 180	101.6020	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	62 006	101.6020	QC
		M	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	62 006	101.6020	QC
McLaughlin, Neil	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 732	101.6020	QC
Ross, Bruce Washington	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 842	101.6020	QC
Tory, Jennifer Anne	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 125	101.6020	QC
Options								
Bolger, Rod	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	22 156	102.3330	QC
Dobbins, Michael	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	(1 007)	58.6480	QC
		O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	13 390	102.3330	QC
Gottschling, Helena	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	6 260	102.3330	QC
guzman, douglas antony	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	41 674	102.3330	QC
Hughes, Mark Richard	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	27 996	102.3330	QC
McGregor, Alex Douglas	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	75 348	102.3330	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	91 288	102.3330	QC
McLaughlin, Neil	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	15 800	102.3330	QC
Ross, Bruce Washington	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	29 212	102.3330	QC
Tory, Jennifer Anne	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	32 574	102.3330	QC
Barkerville Gold Mines Ltd.								
Actions ordinaires								
John, William Murray	6	O	2017-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.6400	BC
		O	2017-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.6275	BC
Options								
Burzynski, John Feliks	6	O	2015-12-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
Kutkevicius, John Joseph	4	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
Makuch, Anthony Paul	4	O	2017-12-08	D	52 - Expiration d'options	100 000		BC
OBRADOVICH, THOMAS JOHN	4	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	100 000		BC
Prychidny, Morris	4	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	100 000		BC
Roosen, Sean	4, 6	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.6450	BC
Sabine, John William	4	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
St-Germain, Andree	4	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	75 000		BC
Bell Copper Corporation								
Actions ordinaires								
Fretwell, Gordon	5	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	0.2150	BC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 500)	0.2100	BC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	0.2000	BC
		O	2017-09-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(71 500)	0.1750	BC
Storey, Annie	5	O	2013-09-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-11-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.0500	BC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	0.1900	BC
Options								
Storey, Annie	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	0.0500	BC
BELLUS Santé Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Bellini, Roberto								
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Bellini, Roberto	4, 6, 5	O	2017-12-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 315 789	0.3800	QC
BioHEP Technologies Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shynkaryk, Chester	4	O	2015-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2015-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2015-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-09-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	4 725		BC
Barbara Shynkaryk	PI	M'	2015-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M''	2015-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2016-12-15	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	40 000		BC
		O	2017-12-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.2500	BC
Birchcliff Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bosman, Myles	5							
BMO Nesbitt Burns - RRSP	PI	O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.2100	AB
BMO Nesbitt Burns - Spousal RRSP	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.1200	AB
Geremia, Bruno P.	5							
CIBC Investor Services	PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.2800	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.3100	AB
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	4.3700	AB
Gundyco - CIBC Wood Gundy	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	4.1200	AB
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	4.1900	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.3100	AB
		O	2017-12-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.1300	AB
Humphreys, David	5							
RBC Dominion Securities RESP Account	PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.2900	AB
RBC Dominion Securities RRSP Account - DH	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.1900	AB
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.1800	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.2500	AB
Tonken, Aaron Jeffery	4, 5							
BMO Nesbitt Burns Inc. - Cash	PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.3200	AB
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.1300	AB
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.2050	AB
Boardwalk Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units (Convert to TU and/or cash)</i>								
Brimmell, Jonathan David	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(987)	41.9800	AB
Burns, Patrick Dean	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 260)	41.9800	AB
DEWALD, James Richard	4	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(280)	41.9800	AB
GEREMIA, ROBERTO	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 201)	41.9800	AB
Goodman, Gary Michael	4	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(381)	41.9800	AB
Havener, Jr., Arthur Lee	4	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 836)	41.9800	AB
Mahajan, Kelly Kulwant	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(739)	41.9800	AB
Mix, Helen May	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(939)	41.9800	AB
Russell, Lisa Maureen	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(948)	41.9800	AB
Stephen, Andrea	4	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 142)	41.9800	AB
Wong, William	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 389)	41.9800	AB
<i>Parts de fiducie</i>								
Brimmell, Jonathan David	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	987	41.9800	AB
Burns, Patrick Dean	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 260	41.9800	AB
DEWALD, James Richard	4	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	280	41.9800	AB
GEREMIA, ROBERTO	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 201	41.9800	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Goodman, Gary Michael	4	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	381	41.9800	AB
Havener, Jr., Arthur Lee	4	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 836	41.9800	AB
Mahajan, Kelly Kulwant	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	739	41.9800	AB
Mix, Helen May	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	939	41.9800	AB
Russell, Lisa Maureen	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	948	41.9800	AB
Stephen, Andrea	4	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 142	41.9800	AB
Wong, William	5	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	389	41.9800	AB
Connor Novak Wong	PI	O	2017-12-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	41.9800	AB
MICHAEL KRISTOPHER ALLEN FOSTER	PI	O	2017-12-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	41.9800	AB
Bombardier Inc.								
<i>Deferred Stock Units/Unités d'actions différées</i>								
Giard, Diane	4	O	2017-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Borex inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Aird, Sylvain	7, 5	O	2017-12-11	D	40 - Vente à découvert	(4 443)	23.5700	QC
		O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	4 443	17.3100	QC
<i>Options Options d'achat d'actions ordinaires</i>								
Aird, Sylvain	7, 5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(4 443)	17.3100	QC
Brookfield Asset Management Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2017-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	53.3277	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	53.9218	ON
		O	2017-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(200 000)		ON
Lawson, Brian	6, 5	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	53.7000	ON
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 200)	53.7500	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	53.9000	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	54.0000	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	53.8400	ON
The Brian and Joannah Lawson Family Foundation	PI	O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	53.9500	ON
Brookfield Business Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Lacey, John Stewart	4	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	30.7400USD	ON
Brookfield Property Partners L.P.								
<i>Deferred Units (Global)</i>								
Liebman, Lance Malcolm	7	O	2017-12-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	548		ON
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	550		ON
Stelzl, Robert L.	7	O	2017-12-01	D	36 - Conversion ou échange	501		ON
BRP Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Gauthier, Pascal	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	6 000	21.5000	QC
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	1 800	26.3000	QC
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	1 300	27.9623	QC
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	850	20.3273	QC
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	49.0000	QC
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 350)	48.5000	QC
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	48.3000	QC
<i>Options</i>								
Gauthier, Pascal	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	21.5000	QC
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(1 800)	26.3000	QC
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(1 300)	27.9623	QC
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(850)	20.3273	QC
BSM Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BSM Technologies Inc.	1	O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	1.2400	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	1.2267	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.2350	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	1.2100	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	1.1963	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	19 327	1.2026	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	19 300	1.2500	ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	600	1.2400	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	1.2200	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.2450	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	1.2300	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(128 327)		ON
Calfrac Well Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Paslawski, Basil Mark	5							
BMO - Mark and Lori Paslawski	PI	O	2008-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	5.5510	AB
BMO Nesbitt Burns (TFSA - Lori Paslawski)	PI	O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	280	5.5500	AB
Calian Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ford, Kevin Lee	5	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	32.3100	ON
Callidus Capital Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Braslyn Ltd.	3	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	10.2378	ON
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	10.2161	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	10.1323	ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	10.2667	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	10.2696	ON
Callidus Capital Corporation	1	O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	20 098	10.8063	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(20 098)		ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.8293	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.8529	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.8300	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	9 700	10.7529	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(9 700)		ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.8800	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.8380	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.5679	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(98)		ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 700	10.8314	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(8 700)		ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.8800	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	10.8025	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.7700	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.9400	ON
		M	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.9400	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(98)		ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 198	10.6916	ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(6 198)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.6900	ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.7088	ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.6838	ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	7 798	10.6290	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(7 798)		ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.6350	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.5822	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	10.5875	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 600)		ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.6900	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	9 098	10.5692	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(9 098)		ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.5400	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.5400	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	10.5645	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)		ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.6300	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	7 400	10.5284	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(7 400)		ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.4900	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	10.5485	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	10.5443	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	198	10.5648	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(198)		ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	10.7416	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.7267	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.6440	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.7013	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.5800	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(98)		ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	6 898	10.9424	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(6 898)		ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.9800	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	10.9662	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 300)		ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	10.9100	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.9414	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(700)		ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.9400	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	6 598	10.5749	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(6 598)		ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.6400	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.5720	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.6200	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	6 598	10.1464	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(6 598)		ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.1800	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.1800	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.2083	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	10.1716	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	6 998	10.1026	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(6 998)		ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.1280	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.0550	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.1160	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.0711	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 098	10.1333	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(5 098)		ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.1367	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	9 398	10.1896	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(9 398)		ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.1200	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.1350	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.1725	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.1400	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	7 998	10.4086	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(7 998)		ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.4475	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.3125	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.3453	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	8 398	10.4940	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(8 398)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	10.5925	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.6200	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.5400	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	10.8331	ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(7 100)		ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.8800	ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.8422	ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.8100	ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(98)		ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 998	10.7427	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(4 998)		ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.7867	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	10.5785	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(7 200)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.5500	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.6600	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.5400	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	10.6136	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.6800	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(98)		ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	10.4465	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(2 500)		ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.6300	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	10.4233	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	400	10.5175	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.6300	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(98)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	10.3461	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(6 900)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.5367	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	200	10.2500	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.2600	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(98)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	10.4010	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(8 200)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	10.3700	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.3460	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	10.3788	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.3633	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	98	10.4700	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(98)		ON
Lewis, Joseph C. Braslyn Ltd.	3 PI	O	2017-12-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	10.2378	ON
		O	2017-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	10.2161	ON
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	10.1323	ON
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	10.2667	ON
		O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	10.2696	ON
Callitas Health Inc. <i>Bons de souscription at an exercise price of C\$0.10; Expiry: October 27, 2017.</i>								
Skeith, Donald Richard	4	O	2017-10-27	D	55 - Expiration de bons de souscription	(31 333)		BC
Canaccord Genuity Group Inc. <i>Actions ordinaires</i>								
Daviau, Daniel Joseph Canaccord Genuity Corp.	7 PI	O	2017-11-08	I	57 - Exercice de droits de souscription	5 240		BC
Ghose, Dvaipayan Canaccord Genuity Corp.	7 PI	O	2017-11-08	I	57 - Exercice de droits de souscription	771		BC
Kassie, David Jonathan Canaccord Genuity Corp.	4 PI	O	2017-11-08	I	57 - Exercice de droits de souscription	964		BC
Raftus, Stuart Canaccord Genuity Corp.	7 PI	O	2017-11-08	I	57 - Exercice de droits de souscription	2 245		BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Daviau, Daniel Joseph	7	O	2017-11-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 240)		BC
Ghose, Dvaipayan	7	O	2017-11-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(771)		BC
Kassie, David Jonathan	4	O	2017-11-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(964)		BC
Raftus, Stuart	7	O	2017-11-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 245)		BC
Canadian Life Companies Split Corp. <i>Class A Shares</i>								
Finch, S. Wayne Quadravest Inc.	4, 5 PI	O	2017-12-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	6.3600	ON
Canadian Natural Resources Limited <i>Actions ordinaires</i>								
Bieber, Corey B.	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	18 000	28.0600	AB
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	44.6100	AB
Laing, Ronald Keith Solium	5 PI	O	2017-11-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	43.8300	AB
Stagg, Kendall W.	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.7400	AB
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	44.8300	AB
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	34.9600	AB
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	44.8300	AB
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	10 000	35.6400	AB
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	44.8300	AB
<i>Options</i>								
Andersen, Troy John Peter	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
Bieber, Corey B.	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
		O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	28.0600	AB
Cusson, Réal, Michel	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
Edwards, Norman Murray	4, 5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	225 000	44.1600	AB
Fichter, Darren	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
Frankiw, Allan E	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
Laing, Ronald Keith	5							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Solium	PI	O	2017-12-07	I	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
Laut, Stephen W.	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	187 500	44.1600	AB
McKay, Timothy Shawn	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	95 000	44.1600	AB
Mendes, Paul Martin	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	15 000	44.1600	AB
Peterson, William Robert	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
Stagg, Kendall W.	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.7400	AB
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	34.9600	AB
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	35.6400	AB
		O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
Stauth, Scott Gerald	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500	44.1600	AB
Yee, Betty	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	15 000	44.1600	AB
Zabek, Robin Sean	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	47 500		AB
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorenzo, John Michael	4							
Bourgnine Holdings Ltd.	PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0250	ON
Canadian Spirit Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Elmag Investments inc.	3	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	0.0900	AB
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	920 000	0.1000	AB
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	305 000	0.1050	AB
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	695 000	0.1050	AB
Canadian Utilities Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Lidgett, George J.	7	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	2 000	22.1700	AB
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	38.9100	AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5							
Akito Holdings Inc.	PI	O	2017-12-01	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 570	37.9240	AB
<i>Droits 44.34 (SAR)</i>								
Lidgett, George J.	7	O	2017-12-03	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	38.9200	AB
<i>Options 44.34</i>								
Lidgett, George J.	7	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		AB
Canadian Western Bank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blackett, Kelly St. Clair	5	O	2017-09-15	D	51 - Exercice d'options	300	28.4700	AB
		M	2017-09-15	D	51 - Exercice d'options	306	28.4700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	1 227	28.4700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(332)	37.8900	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.9000	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.9100	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	37.9200	AB
Bowling, James Jeffrey	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	38.1320	AB
Harding, Gail Linda	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	4 975	28.4700	AB
Stephen, Allen David	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	1 846	28.4700	AB
<i>Options</i>								
Blackett, Kelly St. Clair	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(4 765)	28.4700	AB
Harding, Gail Linda	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(19 314)	28.4700	AB
Stephen, Allen David	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(7 168)	28.4700	AB
Canfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canfor Corporation	1	O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	68 300	24.6342	BC
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	13 600	24.9337	BC
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	24.9971	BC
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	72 338	24.8918	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	71 500	24.9332	BC
Canlan Ice Sports Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wu, Ivan C.	5	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.9500	BC
CanWel Building Materials Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thoma, Siegfried Josef Alana Thoma	4 PI	O	2010-02-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	325	5.5800USD	BC
Marie Thoma	PI	O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	5.5700USD	BC
Nikolaus Thoma	PI	O	2010-02-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	5.5800USD	BC
Capital LGC Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hazan, Rafi REER	4, 5 PI	O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(96 009)	0.3900	QC
<i>Options</i>								
Ghafari, Mohammed	4	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	500 000		QC
Haddad, Mazen	4, 5, 3	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	4 000 000		QC
Hazan, Rafi	4, 5	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	1 500 000		QC
Lenigas, David	4, 5, 3	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	4 500 000		QC
McMullen, John A. D.	5	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	2 500 000		QC
Samaha, Anthony	4, 5	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		QC
Capital Power Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chisholm, Burness Kathryn	5	O	2017-12-08	D	97 - Autre	(4 703)		AB
Caribbean Utilities Company, Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A Ordinary Shares</i>								
Watler, David	5	O	2017-12-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	14 000	12.2200USD	ON
		M	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	14 000	12.2200USD	ON
		O	2017-12-12	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(13 205)	13.5000USD	ON
<i>Options US\$12.22</i>								
Watler, David	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	12.2200USD	ON
Cathedral Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Picioeanu, Bogdan Alexandru	8	O	2017-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.6700	AB
		O	2017-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.7100	AB
Celestica Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Celestica Inc.	1	O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	539 419	13.8000	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(539 419)	13.8000	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	307 865	10.7600USD	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(307 865)	10.7600USD	ON
Centric Health Corporation (formerly Alegro Health Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dalton, Kevin	4	O	2017-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.5100	ON
DesLauriers, Josephine Antonia Jonita	5	O	2017-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.5000	ON
Ceres Global Ag Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Princeton Holdings Limited	3	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	4.6104	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.5477	ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.5916	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 300	4.5240	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	4.5873	ON
CES Energy Solutions Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zinger, Kenneth Earl	5	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 515	5.7500	AB
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brooks, John Kenneth	5	O	2014-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	500	40.4700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	231.4900	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	400	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	230.5000	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	100	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	230.9600	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	2	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2)	230.2311	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	300	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	230.1300	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	198	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(198)	230.1400	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	300	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	230.0000	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	100	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	229.8000	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	47	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47)	229.7782	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	53	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(53)	229.7653	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	90	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	229.7578	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	200	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	229.5700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	510	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(510)	229.5800	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	100	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	229.5463	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	200	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	229.5100	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	300	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	229.4000	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	600	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	229.3500	AB
<i>Options</i>								
Brooks, John Kenneth	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(500)	40.4700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(400)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(100)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(2)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(300)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(198)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(300)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(100)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(47)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(53)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(90)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(200)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(510)	51.1700	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(100)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(200)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(300)	51.1700	AB
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(600)	51.1700	AB
Choice Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Class B Units of CP LP exchangeable 1 for 1 for Trust Units</i>								
Loblaw Companies Limited	3							
Loblaw Properties Limited	PI	O	2017-12-05	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	885 262	13.3986	ON
Loblaws Inc.	PI	O	2017-12-05	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	206 790	13.3986	ON
Chorus Aviation Inc.								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Osborne, Gary James	7	O	2017-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	8.2500	NS
		M	2017-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	8.2500	NS
TAPSON, Scott	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	100	4.5000	NS
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	9.7500	NS
<i>Options</i>								
TAPSON, Scott	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	(100)	4.5000	NS
CI Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CI Financial Corp.	1	O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	111 103	28.4232	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(111 103)		ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	56 000	28.2213	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(56 000)		ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	111 203	28.0298	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(111 203)		ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	320 403	28.2479	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(320 403)		ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	88 103	28.3432	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(88 103)		ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	112 903	28.5536	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(112 903)		ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	112 903	28.6200	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(112 903)		ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	109 503	28.6071	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(109 503)		ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	334 403	28.6811	ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(334 403)		ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	56 000	28.6517	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(56 000)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	112 903	28.6941	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(112 903)		ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	112 903	28.9025	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(112 903)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	112 903	28.7952	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(112 903)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	110 703	28.7923	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(110 703)		ON
Donato, Marcelo A.	7	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	329	28.9800	ON
Gramegna, Mike	7	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(455)	28.9732	ON
Pauli, David C.	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	559	28.6700	ON
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(559)	29.3800	ON
<i>Options</i>								
Donato, Marcelo A.	7	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	(6 667)	27.0300	ON
Pauli, David C.	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(13 334)	27.0300	ON
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cornhill, David Wallace	4	O	2017-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	39.7750	AB
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	39.7650	AB
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	39.7800	AB
Exxon Mobil Corporation Roytor & Co.	3 PI	O	2017-12-05	I	38 - Rachat ou annulation	(119 270)	39.6800	AB
		O	2017-12-06	I	38 - Rachat ou annulation	(118 901)	39.7300	AB
		O	2017-12-07	I	38 - Rachat ou annulation	(118 558)	39.7100	AB
Imperial Oil Limited	1	O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	52 095	39.6798	AB
		O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	(52 095)	39.6798	AB
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	51 934	39.7936	AB
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(51 934)	39.7936	AB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	51 784	39.7547	AB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(51 784)	39.7547	AB
		O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	119 270	39.6800	AB
		O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	(119 270)	39.6800	AB
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	118 901	39.7300	AB
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(118 901)	39.7300	AB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	118 558	39.7100	AB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(118 558)	39.7100	AB
<i>Droits</i>								
Babcock, Beverley Anne	5	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 000		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(11 250)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(11 250)		AB
Cornhill, David Wallace	4	O	2017-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 600		AB
Hoeg, Krystyna	4	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 600		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
Kruger, Richard Michael	5	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 500		AB
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 500		AB
MINTZ, JACK MAURICE	4	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 600		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
Murphy, Barry	5	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 400		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 700)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(1 500)		AB
Redburn, Theresa B.	7	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 000		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(8 300)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(6 800)		AB
Sutherland, David Stewart	4	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 600		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
Wetmore, Jonathan	5	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 400		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(4 950)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(2 650)		AB
Whelan, John Ronald	7	O	2014-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 000		AB
Whittaker, Sheelagh	4	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 600		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
Young, Victor Leyland	4	O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 600		AB
		O	2017-12-04	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB
		O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(1 000)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Condor Petroleum Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Disbrow, Robert	3							
Disc. Accounts	PI	O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.7000	AB
		O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.7000	AB
		O	2017-12-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.6700	AB
Registered Accounts	PI	O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.6000	AB
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.7000	AB
Corby Spiritueux et Vins Limitée								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Cote, Stephane	5	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	67	21.3000	ON
Holub, Paul	5	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	214	21.3000	ON
Llewellyn, Robert	4	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	23	21.3000	ON
Lussier, Donald Vincent	4	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	42	21.3000	ON
McCarthy, George	4	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	186	21.3000	ON
Nielsen, Patricia	4	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	170	21.3000	ON
O'Driscoll, Roland Patrick	4, 5	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	139	21.3000	ON
Sanchez Villarreal, Antonio	4, 5	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	20	21.3000	ON
Valencia, Marc Andrew	5	O	2017-10-02	D	35 - Dividende en actions	241	21.3000	ON
Corporation Aurifère Monarques (auparavant RESSOURCES MONARQUES INC.)								
<i>Bons de souscription</i>								
Bouchard, Michel	4	O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 152)	0.0750	QC
Corporation Cott								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ausher, Jason	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 081	17.4400USD	ON
Baila, Carlos	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	2 804	17.4400	ON
		M	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 804	17.4400USD	ON
Erdman, Steven Joseph	5	O	2017-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 287	17.4400USD	ON
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	32 051	17.4400USD	ON
Goist, Bradley	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 205	17.4400USD	ON
Harrington, Thomas	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 217	17.4400	ON
		M	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 217	17.4400USD	ON
Poe, Marni Morgan	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 405	17.4400USD	ON
Wells, Jay	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 326	17.4400	ON
		M	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 326	17.4400USD	ON
<i>Options</i>								
Ausher, Jason	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	10 503		ON
Erdman, Steven Joseph	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	12 837		ON
		M	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	12 837		ON
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	350 103		ON
Harrington, Thomas	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	108 921		ON
		M	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	108 921		ON
Poe, Marni Morgan	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	52 515		ON
Wells, Jay	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	69 242		ON
<i>Performance Share Units</i>								
Ausher, Jason	5	O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 892		ON
Erdman, Steven Joseph	5	O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 535		ON
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5	O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	96 428		ON
Harrington, Thomas	5	O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000		ON
Poe, Marni Morgan	5	O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 464		ON
Wells, Jay	5	O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 071		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Ausher, Jason	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 081)	17.4400USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(454)		ON
		O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 928		ON
Baila, Carlos	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 804)	17.4400USD	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 177)		ON
Erdman, Steven Joseph	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 287)	17.4400USD	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(430)		ON
		O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 357		ON
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 051)	17.4400USD	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(13 446)		ON
		O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	64 285	17.5000USD	ON
		M	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	64 285		ON
Goist, Bradley	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 205)	17.4400	ON
		M	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 205)	17.4400USD	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(877)		ON
Harrington, Thomas	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 217)	17.4400USD	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 741)		ON
		O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		ON
		M	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		ON
Poe, Mami Morgan	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 405)	17.4400USD	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 429)		ON
		O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 642		ON
Wells, Jay	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 326)	17.4400USD	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(1 815)		ON
		O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 714		ON
Corporation d'Investissements OneCap								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gosselin, Réjean	4, 5							
REER	PI	O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.1050	QC
		O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	0.1100	QC
		O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1200	QC
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.1050	QC
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.1100	QC
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	260 000	0.1200	QC
<i>Options</i>								
Authier, Jacques	4	O	2017-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-12	D	50 - Attribution d'options	200 000		QC
Colas, Pierre	4	O	2017-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-12	D	50 - Attribution d'options	200 000		QC
Gosselin, Réjean	4, 5	O	2017-12-12	D	50 - Attribution d'options	465 000		QC
Tchakmakian, Vatché	5	O	2017-08-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-12	D	50 - Attribution d'options	350 000		QC
Corus Entertainment Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Voting Shares</i>								
Shaw, Julie Marie	4							
1922812 Alberta Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	(800)		ON
1922829 Alberta Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	(800)		ON
KaeJae Investments Ltd.	PI	O	1999-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-07	I	97 - Autre	800		ON
TanaCo Investments Ltd.	PI	O	1999-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-07	I	97 - Autre	800		ON
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Shaw, Julie Marie	4							
1922812 Alberta Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	(390)		ON
1922829 Alberta Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	(390)		ON
KaeJae Investments Ltd.	PI	O	1999-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
TanaCo Investments Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	390		ON
		O	1999-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-07	I	97 - Autre	390		ON
Crescent Point Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MacDonald, Tamara	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.2500	AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	9.2200	AB
Crescita Therapeutics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chicoine, Daniel	4, 5							
RRSP	PI	O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	103 600	0.5800	ON
Spousal TFSA	PI	O	2016-03-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	86 200	0.5800	ON
TFSA	PI	O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	86 200	0.5800	ON
Verreault, Serge	5	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	275 541	0.5800	ON
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5500	ON
<i>Options</i>								
Chicoine, Daniel	4, 5	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(53 846)		ON
London, John	4	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(53 846)		ON
Crosswinds Holdings Inc. (formerly C.A. Bancorp Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crosswinds Holdings Inc. (formerly C.A. Bancorp Inc.)	1	O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	1.3000	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	1.3000	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.3000	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(300)	1.3000	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	1.3200	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	1.3200	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	1.4000	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	1.4000	ON
Cymat Technologies Ltd.								
<i>Options</i>								
Gill, Jon David	4	O	2017-12-13	D	52 - Expiration d'options	(23 000)		ON
Mazza, Martin Joseph	4	O	2017-12-13	D	52 - Expiration d'options	(22 500)		ON
Delphi Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Batteke, Hugo	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 917	1.1900	AB
BEHR, John	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 398	1.1900	AB
Behrman, Mark Dwayne	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 721	1.1900	AB
Galvin, Michael	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 129	1.1900	AB
Hume, Rod Allan	5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 721	1.1900	AB
Reid, David James	4, 5	O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 151	1.1900	AB
SANDMEYER, DAVID JAMES	4	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.0700	AB
Dollarama Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robillard, Geoffrey Peter	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	157.4159	QC
Dream Office Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie Series A</i>								
Cooper, Michael	4, 7, 5							
Dream Asset Management Corporation	PI	O	2017-12-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 750	22.0490	ON
		O	2017-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	88 535	22.0775	ON
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 683	22.1786	ON
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 800	22.1544	ON
		O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	22.1550	ON
Dream Asset Management Corporation	5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 750	22.0490	ON
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	88 535	22.0775	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 683	22.1786	ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 800	22.1544	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	22.1550	ON
East Coast Investment Grade Income Fund								
<i>Parts</i>								
Arrow Capital Management Inc.	7							
East Coast Investment Grade II Fund	PI	O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 300)	10.0606	ON
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	10.0641	ON
		O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	10.0725	ON
		O	2017-12-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	10.0605	ON
Ellipsiz Communications Ltd. (formerly NXA Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hsieh, Wen-Kai (Calvin)	4, 7	O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	78 650	0.0200	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 325	0.0200	ON
Emera Incorporated								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blunden, Gregory	5	O	2017-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	47.6600	NS
Enbridge Income Fund								
<i>Trust Units</i>								
Enbridge Income Fund Holdings Inc.	3	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 822 597	27.8000	AB
Enbridge Income Fund Holdings Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bird, John Richard	4	O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000	27.8000	AB
Ptarmigan Charitable Foundation	PI	O	2017-12-07	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000	27.8000	AB
Cillis, Laura Ann	4							
RRSP	PI	O	2017-12-07	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	27.8000	AB
Enbridge Inc.	3	O	2017-12-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 138 697	27.8000	AB
Frank, Brian Ernst	4	O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	6 000	27.8000	AB
Hansen, Cynthia Lynn	6							
RBC (Joint Spousal)	PI	O	2013-02-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	860	27.8000	AB
RBC (Spouse)	PI	O	2013-02-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
RBC RRSP	PI	O	2013-02-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	27.8000	AB
Lewis, Melville George	4	O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 000	27.8000	AB
Murray, Patrick Robert	5	O	2014-12-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 250	27.8000	AB
Opheim, Wanda Marie	6, 5	O	2017-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	20 000	27.8000	AB
Regular - Ken Yurkovich	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	15 000	27.8000	AB
Radford, Karen	6	O	2011-09-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	9 000	27.8000	AB
Roberts, Ernest F. H.	4							
BMO Nesbitt Burns ITF Ernest Roberts and/or Adele Roberts	PI	O	2017-12-07	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 000	27.8000	AB
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	29.0300	AB
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	29.0500	AB
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	29.0400	AB
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	29.0250	AB
ROONEY, ROBERT ROSS	7	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	8 500	27.8000	AB
SCHULDHAUS, PERRY FRANK	7, 5	O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 000	27.8000	AB
Swales, Andrew Martin	5							
TFSA - Spousal Account	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	750	27.8000	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Waterman, Bruce G.	4	O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	27.8000	AB
Whelen, John Kendall	4	O	2010-12-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	D	90 - Changements relatifs à la propriété	11 500		AB
		O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	27.8000	AB
McLean & Partners RSP	PI	O	2017-12-07	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 500)		AB
Yu, Vernon Dai-Chung	6	O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 500	27.8000	AB
Energcare Inc. (formerly The Consumers' Waterheater Income Fund)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pantelidis, James	4							
James Pantelidis Family Trust	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	950	20.0000	ON
Energy Credit Opportunities Income Fund								
<i>Class A Units</i>								
Energy Credit Opportunities Income Fund	1	O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1100	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.1300	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1300	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1300	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.1200	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1100	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1300	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1600	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	7.1600	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	7.1800	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(6 800)		ON
Energy Fuels Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Eshleman, Benjamin	4							
Mestena, LLC	PI	O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	1.8600	ON
		M	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	1.8600USD	ON
		O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	1.8200	ON
		M	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	1.8200USD	ON
		O	2017-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	1.9000	ON
		M	2017-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 900)	1.9000USD	ON
		O	2017-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	1.9100	ON
		M	2017-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	1.9100USD	ON
		O	2017-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	1.9200	ON
Enerplus Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
SHEETS, JEFFREY WAYNE	4	O	2017-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
EQ Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lobo, Vernon	4, 6	O	2017-12-11	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(15 000)		ON
Rotstein, Geoffrey	4, 5	O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5700	ON
Equitable Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dickinson, Daniel Lee	7	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	600	46.6500	ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	68.9100	ON
		O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	900	46.6500	ON
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	69.0000	ON
Farella, Isabelle	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	805	59.9800	ON
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(805)	69.1800	ON
<i>Options Options granted</i>								
Dickinson, Daniel Lee	7	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	(600)	46.6500	ON
		O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(900)	46.6500	ON
Farella, Isabelle	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(805)	59.9800	ON
Espial Group Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Espial Group Inc	1	O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.9000	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	1.9300	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.9400	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.9500	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.9300	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.9400	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	1.9500	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.7100	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.7700	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.7900	ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	1.7000	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	1.6400	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.6500	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	500	1.6600	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.6700	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	1.6800	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.6500	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.6600	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	1.6700	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	1.6800	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.6900	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.6300	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.6500	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	10 100	1.6800	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	1.6600	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.6700	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.6800	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	500	1.6000	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.6100	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.6200	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.6300	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	1.6400	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.6500	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.6500	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.6600	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	600	1.6700	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	1.6800	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	1.6900	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.6600	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	9 600	1.6700	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	900	1.6500	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	1.6700	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	1.6600	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	1.6700	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	1.6600	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.6700	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.7000	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.7200	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.7300	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.7600	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	1.7700	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.7300	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	1.7400	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	900	1.7500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.7600	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	1.7700	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.7800	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.7900	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.7300	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	1.7400	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.7500	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	1.7200	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	1.7400	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	1.7500	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.7000	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	900	1.7200	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	800	1.7000	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.7200	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.7300	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.6900	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	200	1.7000	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.7100	ON
		O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	(116 400)		ON
European Commercial Real Estate Investment Trust								
<i>Options</i>								
Burns, Phillip Wesley Cohen, Adam	4, 5, 3 7, 6	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
		O	2017-08-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	25 000		ON
Dyke, Ian James	5, 3	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	66 667		ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Burns, Phillip Wesley Cohen, Adam	4, 5, 3 7, 6	O	2017-10-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 573 228	3.9740	ON
Dyke, Ian James	5, 3	O	2017-10-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 526	3.9740	ON
Exchange Income Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exchange Income Corporation	1	O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	36.5144	MB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	12 500	36.5595	MB
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	35.6966	MB
		O	2017-12-13	D	38 - Rachat ou annulation	19 600	35.4899	MB
Exco Technologies Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kernaghan, Edward James Kernwood Limited	3 PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.2800	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	9.2700	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	9.2600	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	9.2500	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	9.2300	ON
Magee, Robert Basil Robbins, Brian Andrew 555319 Ontario Limited	4 4, 5, 3 PI	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.2680	ON
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	9.5400	ON
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	9.5400	ON
EXPLOR RESOURCES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dupont, Chris	4, 5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.0600	QC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0600	QC
Exploration Dios Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Girard, Marie-José	4, 5, 3	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0800	QC
<i>Options</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Desbiens, Harold	4, 5	O	2017-12-11	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		QC
Girard, Marie-José	4, 5, 3	O	2017-12-11	D	52 - Expiration d'options	(250 000)		QC
Lacroix, René	4, 5	O	2017-12-12	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.1500	QC
Leclerc, Aline	4	O	2017-12-11	D	52 - Expiration d'options	(115 000)		QC
Payette, Normand	4	O	2017-12-11	D	52 - Expiration d'options	(115 000)		QC
Exploration Puma Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Robillard, Marcel	4, 5	O	2017-12-11	D	58 - Expiration de droits de souscription	(300 000)	0.0750	QC
Gestion Marcel Robillard inc.	PI	O	2017-12-11	I	58 - Expiration de droits de souscription	(1 000 000)	0.0750	QC
Extencare Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Extencare Inc.	1	O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	70 940	8.9470	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	40 500	9.1270	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	17 000	9.1695	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(128 440)		ON
Fairfax India Holdings Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Bradstreet, F. Brian	7							
The Bradstreet Family Foundation	PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	15.5400USD	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 700	15.5259USD	ON
Fennec Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Essetifin S.p.a.	3	O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	294 115	8.5000USD	ON
Fiducie dactifs durables non traditionnels Dream								
<i>Parts</i>								
Cooper, Michael	7, 5							
Dream Asset Management Corporation	PI	O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 700	6.2888	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	6.2590	ON
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 400	6.2601	ON
Dream Asset Management Corporation	5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 700	6.2888	ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	6.2590	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 400	6.2601	ON
Fiducie de placement immobilier Fronsac								
<i>Unités</i>								
Zakuta, Michael Aaron	4							
Plaza Z-Corp Properties Inc	PI	O	2012-05-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-06	I	36 - Conversion ou échange	2 551 950		QC
Filo Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lundin, Adam Ian	4, 5	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 880		BC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 348		BC
Financière Sun Life inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Van den Hoogen, Marlene	5							
RBC Investor & Treasury Services	PI	O	2017-12-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(584)	51.7210	ON
Royal Trust Company of Canada	PI	O	2016-12-31	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(797)		ON
First Capital Realty Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Shpigel, Jodi	7, 5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	2 716	17.9000	ON
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	2 700	18.9700	ON
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	8 000	17.7700	ON
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	22 000	18.4000	ON
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	14 000	19.6000	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 716)	20.7900	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	20.7800	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Options</i>		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 000)	20.7800	ON
Shpigel, Jodi	7, 5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(2 716)	17.9000	ON
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(2 700)	18.9700	ON
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	17.7700	ON
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(22 000)	18.4000	ON
		O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	19.6000	ON
First Mining Finance Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Neumeyer, Keith	4	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.5300	BC
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.5200	BC
Fonds de placement immobilier Cominar								
<i>Parts différées</i>								
Dussault, Claude	4	O	2017-12-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	544	13.9400	QC
Lépine, Johanne	4	O	2017-12-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	702	13.9400	QC
Fonds de Placement Immobilier Nexus								
<i>Parts de fiducie</i>								
ERA Holdings Limited Partnership	8	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(225 000)	2.0000	ON
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3 PI	O	2017-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 199	14.9900	ON
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 998	14.9900	ON
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 635)	14.9900	ON
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 397	14.9900	ON
		O	2017-12-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 732	14.9900	ON
Foraco International SA								
<i>Actions ordinaires</i>								
Foraco International SA	1	O	2017-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(205 000)		ON
		M	2017-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(205 000)		ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.3800	ON
		M	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.3700	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.3700	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.3700	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	0.3700	ON
Fortis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gosse, Karen J.	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	1 182	32.9500	NF
<i>Deferred Share Unit</i>								
Ball, Tracey Colleen	4	O	2017-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	723	41.4597	NF
		O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	96	42.4800	NF
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	680	44.1280	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	44.2768	NF
		O	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	649	46.2250	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	673	44.5941	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	47.7231	NF
Blouin, Pierre J.	4	O	2017-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	724	41.4597	NF
		O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	42.4800	NF
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	680	44.1280	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	44.2768	NF
		O	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	649	46.2250	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	673	44.5941	NF

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Clark, Maura	4	O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	47.7231	NF
		O	2017-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	724	41.4597	NF
		O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	42.4800	NF
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	680	44.1280	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	44.2768	NF
		O	2017-07-01	D	50 - Attribution d'options	649	46.2250	NF
		M	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	649	46.2250	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	672	44.5941	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	47.7231	NF
Dilley, Margarita	4	O	2017-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	723	41.4597	NF
		O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	42.4800	NF
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	679	44.1280	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	44.2768	NF
		O	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	649	46.2250	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	672	44.5941	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	47.7231	NF
		O	2017-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	724	41.4597	NF
		O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	267	42.4800	NF
Goodreau, Ida Jacqueline	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	680	44.1280	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	44.2768	NF
		O	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	649	46.2250	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	673	44.5941	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	278	47.7231	NF
		O	2017-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 116	41.4597	NF
		O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	42.4800	NF
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 049	44.1280	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	195	44.2768	NF
Haughey, Douglas J.	4	O	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 000	46.2250	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	200	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 037	44.5941	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	214	47.7231	NF
		O	2017-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	723	41.4597	NF
		M	2017-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	723	41.4597	NF
		O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	185	42.4800	NF
		O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	680	44.1280	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	186	44.2768	NF
		O	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	649	46.2250	NF
Munkley, Ronald David	4	O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	672	44.5941	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	198	47.7231	NF
		O	2016-10-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
		O	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	648	46.2250	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	673	44.5941	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12	47.7231	NF
		O	2017-01-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	723	41.4597	NF
		O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	42.4800	NF
Zurel, Jo Mark	4	O	2017-04-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	680	44.1280	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	44.2768	NF
		O	2017-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	649	46.2250	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	45.7350	NF
		O	2017-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	673	44.5941	NF

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Options Porteur inscrit		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36	47.7231	NF
Gosse, Karen J.	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(1 182)		NF
Performance Share Unit Bennett, David	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	182	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	176	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	173	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	176	47.7231	NF
Delaney, Phonse	5	O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	161	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	165	47.7231	NF
Duke, Nora	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	358	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	347	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	338	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	348	47.7231	NF
Gosse, Karen J.	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	31	47.7231	NF
Ludlow, Earl	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	392	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	380	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	371	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	381	47.7231	NF
O'Dea, Regan	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	47.7231	NF
Perry, Barry	4, 5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 158	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 089	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 041	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 097	47.7231	NF
Roberts, Jamie	7	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	65	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	63	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	47.7231	NF
Smith, Gary Joseph	7	O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	148	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	152	47.7231	NF
Smith, Karl W.	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	607	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	586	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	573	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	589	47.7231	NF
Spinney, James	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	70	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	67	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	68	47.7231	NF
Performance Share Units (CH) Laurito, James P.	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	284	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	276	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	538	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	552	47.7231	NF
Performance Share Units (ITC) Amaimo, Stephanie Ann	5	O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5	47.7231	NF
Restricted Share Units Bennett, David	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28	45.7350	NF

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	47.7231	NF
Delaney, Phonse	5	O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	47.7231	NF
Gosse, Karen J.	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	47.7231	NF
Roberts, Jamie	7	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	11.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	47.7231	NF
Smith, Gary Joseph	7	O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	47.7231	NF
Spinney, James	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	47.7231	NF
<i>Restricted Share Units (CH)</i>								
Laurito, James P.	5	O	2017-03-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130	42.4800	NF
		O	2017-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	44.2768	NF
		O	2017-09-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123	45.7350	NF
		O	2017-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	127	47.7231	NF
Fortune Minerals Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goad, Robin Ellis	4, 5	O	2017-12-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	58 824	0.1700	ON
Koropchuk, Glen Edward	4, 5	O	2017-12-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1700	ON
Massola, David	5	O	2017-12-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	58 824	0.1700	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Goad, Robin Ellis	4, 5	O	2017-12-08	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	29 412	0.2500	ON
Koropchuk, Glen Edward	4, 5	O	2016-09-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-08	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000		ON
Massola, David	5	O	2017-12-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	29 412	0.2500	ON
Schryer, Richard Philippe	5	O	2017-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Franco-Nevada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brink, Paul	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 528		ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 548		ON
		O	2017-12-11	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(105)		ON
		O	2017-12-11	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(105)		ON
		O	2017-12-11	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(52)		ON
		O	2017-12-11	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(52)		ON
		O	2017-12-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 807)	97.6600	ON
Harquail, David	4, 5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 661		ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 335		ON
Hong, Lloyd Hyunsoo	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 263		ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 737		ON
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	96.8113	ON
BMO RRSP	PI	O	2017-12-11	I	57 - Exercice de droits de souscription	257		ON
O'Connell, Jason	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	735		ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	941		ON
Rana, Sandip	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 150		ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 184		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Sparkes, Kerry Elwyn	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	98.4086	ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	987		ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	916		ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 359)	98.3500	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(544)	98.3527	ON
Wilson, Philip Dane	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 670		ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 004		ON
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 450)	97.0730	ON
		O	2017-12-13	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(170)		ON
Droits Restricted Share Units (Performance)								
Brink, Paul	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 528)		ON
Harquail, David	4, 5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 661)		ON
Hong, Lloyd Hyunsoo	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 520)		ON
O'Connell, Jason	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(735)		ON
Rana, Sandip	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 150)		ON
Sparkes, Kerry Elwyn	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(987)		ON
Wilson, Philip Dane	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 670)		ON
Droits Restricted Share Units (Time-based)								
Brink, Paul	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 548)		ON
Harquail, David	4, 5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 335)		ON
Hong, Lloyd Hyunsoo	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 737)		ON
O'Connell, Jason	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(941)		ON
Rana, Sandip	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 184)		ON
Sparkes, Kerry Elwyn	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(916)		ON
Wilson, Philip Dane	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 004)		ON
Glen Eagle Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lavigueur, Denis	3	O	2017-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2300	QC
		M	2017-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2300	QC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1700	QC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1650	QC
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.1650	QC
Global Dividend Growers Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Dividend Growers Income Fund	1	O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	12.4000	AB
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	12.4158	AB
Globalance Dividend Growers Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
Globalance Dividend Growers Corp.	1	O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	8.8409	AB
GMP Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMP Capital Inc.	1	O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	8 599	2.6436	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	11 599	2.6223	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	11 399	2.6025	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	11 099	2.5461	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	11 799	2.4587	ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	11 799	2.4006	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	11 799	2.3475	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	11 599	2.3527	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 799	2.3418	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	9 299	2.3896	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	11 799	2.3524	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	11 699	2.2403	ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	395 499	2.2803	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	11 399	2.2609	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	11 799	2.3519	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	11 499	2.5758	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	11 799	2.7129	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	11 799	2.7257	ON
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(8 599)		ON
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(11 599)		ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(11 399)		ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(22 898)		ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(11 799)		ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(11 799)		ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(11 599)		ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(8 799)		ON
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(9 299)		ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(11 799)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(11 699)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(11 399)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(11 799)		ON
		O	2017-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(11 499)		ON
		O	2017-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	(407 298)		ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(11 799)		ON
WEIR, ROBERT RUSSELL	7	O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	56 853	56853.0000	ON
<i>Droits Performance Share Units (PSU)</i>								
Bond, Chris	7	O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(61 000)		ON
Fricke, Harris Anthony	5	O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(46 222)		ON
Harris, Stephen	7	O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(61 000)		ON
Overstrom, Kevin	7	O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(61 000)		ON
STARKMAN, DEBORAH JOANNE	7, 5	O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(61 000)		ON
Sullivan, Kevin M.	4, 5	O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(61 000)		ON
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i>								
WEIR, ROBERT RUSSELL	7	O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(56 853)	2.4580	ON
Goldcorp Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BERGERON, BRENT	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(650)	15.2700	BC
Golden Queen Mining Co. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blythe, Paul Marcus	4	O	2017-03-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2000	BC
		O	2017-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.2000	BC
		O	2017-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	201 500	0.2000	BC
		O	2017-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.2100	BC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.2100	BC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2200	BC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 500	0.2300	BC
Gran Tierra Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 800	2.2400USD	AB
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	98 300	2.2400USD	AB
Bay Resource Partners LP	PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59 800	2.2400USD	AB
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 500	2.2400USD	AB
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	106 000	2.2400USD	AB
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	213 600	2.2400USD	AB
K2 Bay Resource Partners Master Fund Ltd.	PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.2400USD	AB
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	2.2400USD	AB
Thomas E Claugus	PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 800	2.2400USD	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 600	2.2400USD	AB
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Singh, James Mahase	4	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	35.0500	MB
Group Forage Major Drilling Group International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tennant, David Buchanan	4							
David B Tennant Professional Corporation	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	6.2650	NB
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.2800	NB
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.3050	NB
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.3000	NB
Groupe CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
McCuaig, Douglas	5	O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	3 815	37.1100	QC
		O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	3 437	39.4700	QC
		O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	6 500	48.1600	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	67.4500	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	67.4433	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 937)	67.4794	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	67.4410	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	67.3000	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	67.3100	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 800)	67.3050	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	67.3600	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	67.3925	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	67.3800	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(115)	67.4717	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	67.4106	QC
<i>Options</i>								
McCuaig, Douglas	5	O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	(3 815)	37.1100	QC
		O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	(3 437)	39.4700	QC
		O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	(6 500)	48.1600	QC
Groupe Colabor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Briscoe, Robert John	4, 5, 3							
Robraye Management Ltd.	PI	O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	0.7700	QC
		O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.7640	QC
		O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 000	0.7700	QC
		O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.7670	QC
		O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.7600	QC
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.7690	QC
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.7600	QC
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.7700	QC
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	88 800	0.7700	QC
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 700	0.7700	QC
Groupe DMD connexions santé numériques inc. (anciennement Aptilon Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Benthin, Mark	4							
Linda Palmer - POA	PI	O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	0.2250	QC
Groupe Sportscene Inc.								
<i>Actions ordinaires SPS.MV.A</i>								
St-Germain, Charles	4, 3	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	20 000	8.2500	QC
<i>Options</i>								
St-Germain, Charles	4, 3	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	8.2500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Healthcare Special Opportunities Fund								
<i>Parts de fiducie Class A Units</i>								
Healthcare Special Opportunities Fund	1	O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	9.4000	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	9.4300	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(5 200)		ON
Hinterland Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dingsdale, Zachery	4	O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 250)	0.0250	BC
Holloway Lodging Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clarke Inc.	3							
9326901 Canada Inc.	PI	O	2014-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2017-12-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 851 334		NS
9326910 Canada Inc.	PI	O	2014-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2017-12-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 023 481		NS
Quinpool Holdings Partnership	PI	O	2017-12-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 851 334)		NS
		O	2017-12-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 023 481)		NS
Holloway Lodging Corporation	1	O	2017-11-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110 000	5.6000	NS
		O	2017-11-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78 100	5.6500	NS
		O	2017-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.6200	NS
		O	2017-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.6200	NS
		O	2017-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.6100	NS
		O	2017-11-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 300	5.6500	NS
		O	2017-11-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.6200	NS
		O	2017-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.6200	NS
		O	2017-11-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.6200	NS
		O	2017-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 000	5.6200	NS
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(218 400)		NS
<i>Débetures convertibles HLC.DB 6.25 due Feb 28, 2020</i>								
Holloway Lodging Corporation	1	O	2017-11-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	\$ 11 000.00	0.9500	NS
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 11 000.00)		NS
Iconic Minerals Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wolf, Jurgen Anton Maximilian	4	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51 150)	0.1000	BC
Kruger Pacific Ltd	PI	O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(92 375)	0.1000	BC
IMAX Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Foster, Greg	5	O	2017-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 474		ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 566)	23.9685USD	ON
Gelfond, Richard L.	4, 5	O	2017-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	64 742		ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 348)	23.9685USD	ON
IMAX Corporation	1	O	2017-12-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(84 474)		ON
Lister, Robert D.	5	O	2017-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 474		ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 528)	23.9685USD	ON
Vance, Jeff	5	O	2017-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	875		ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(469)	23.9685USD	ON
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
Foster, Greg	5	O	2017-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 474)		ON
Gelfond, Richard L.	4, 5	O	2017-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(64 742)		ON
Lister, Robert D.	5	O	2017-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 474)		ON
Vance, Jeff	5	O	2017-12-09	D	57 - Exercice de droits de souscription	(875)		ON
Imperial Metals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fairholme Capital Management, L.L.C.	3							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale	
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Managed Accounts	PI	O	2017-12-04	C	97 - Autre	(6 558)		BC	
		O	2017-12-06	C	97 - Autre	(15 796)		BC	
Moeller, Larry G.	4	O	2015-08-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145 138	8.0000	BC	
		M	2015-08-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145 176	8.0000	BC	
Kimball Capital Corporation	PI	O	2015-08-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 599	8.0000	BC	
		M	2015-08-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 680	8.0000	BC	
<i>Droits 2017</i>									
Deepwell, Andre Henry	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 475)	0.0150	BC	
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(103 000)	0.0100	BC	
Fairholme Capital Management, L.L.C. Managed Accounts	3	PI	O	2017-11-20	C	56 - Attribution de droits de souscription	9 095 978		BC
		M	2017-11-20	C	56 - Attribution de droits de souscription	9 601 234		BC	
		O	2017-12-04	C	97 - Autre	(6 558)		BC	
		O	2017-12-06	C	97 - Autre	(15 796)		BC	
The Fairholme Fund	PI	O	2017-12-04	C	97 - Autre	(430 000)	0.0200	BC	
		O	2017-12-05	C	97 - Autre	(85 300)	0.0200	BC	
The Fairholme Partnership, LP	PI	O	2017-12-04	C	97 - Autre	(175 000)	0.0200	BC	
		O	2017-12-05	C	97 - Autre	(34 700)	0.0200	BC	
Indigo Books & Music Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schwartz, Gerald Wilfred Trilogy Retail Holdings Inc.	4, 6, 3	PI	O	2017-12-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.9420	ON
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	18.8669	ON	
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	18.9945	ON	
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	18.9643	ON	
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	18.9863	ON	
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	18.9500	ON	
Inovalis Real Estate Investment Trust									
<i>Exchangeable Securities</i>									
Inovalis S.A.	3	O	2017-12-08	D	36 - Conversion ou échange	(500 014)		ON	
<i>Parts</i>									
Inovalis S.A.	3	O	2017-12-08	D	36 - Conversion ou échange	500 014		ON	
Input Capital Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burgess, James Farquhar, Bradley Douglas GMP Securities L.P.	5, 4, 5	PI	O	2017-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	1.6700	ON
<i>Options</i>									
Burgess, James	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		ON	
INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.									
<i>Options</i>									
Patient, Andrew	5	O	2017-11-30	D	50 - Attribution d'options	15 000	1.1500	ON	
Intrinsyc Technologies Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Intrinsyc Technologies Corporation	1	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	1.3000	BC	
		O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		BC	
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2500	BC	
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.3000	BC	
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		BC	
Junex Inc.									
<i>Options</i>									
Courteau, Daniel	4	O	2017-08-31	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		QC	
Lévesque, François	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC	
Riverin, Gérald	4	O	2017-08-31	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		QC	
Just Energy Group Inc.									

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
SMITH, MORGAN	5	O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.1500USD	ON
Kerr Mines Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Al Tamimi, Fahad Mohammed	4, 5	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sphere Mining Investments Ltd (BVI).	PI	O	2016-06-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Trans Oceanic Minerals Company Ltd.	PI	O	2016-06-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Arekat, Ayman	4	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription Common Share Purchase Warrants</i>								
Al Tamimi, Fahad Mohammed	4, 5	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Arekat, Ayman	4	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Al Tamimi, Fahad Mohammed	4, 5	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-08-23	D	50 - Attribution d'options	500 000		ON
Arekat, Ayman	4	O	2016-06-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-08-23	D	50 - Attribution d'options	500 000		ON
Ciavarella, Claudio	4, 5, 3	O	2017-08-23	D	50 - Attribution d'options	500 000		ON
Kostuik, Martin Leslie	4, 5	O	2017-08-23	D	50 - Attribution d'options	500 000		ON
Killam Apartment Real Estate Investment Trust								
<i>Droits Restricted Units</i>								
Buckle-McIntosh, Ruth Mary	5	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 624)	14.1500	NS
Cleveland, Erin Nicole	5	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(918)	14.1500	NS
Crowell, Pamela Florence	5	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 134)	14.1500	NS
Fraser, Philip	4	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 994)	14.1500	NS
Jackson, Jeremy Winston	5	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 640)	14.1500	NS
McCarville, Colleen	5	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(516)	14.1500	NS
McLean, Mike	5	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 076)	14.1500	NS
Noseworthy, Dale	5	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 952)	14.1500	NS
Richardson, Robert	4	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 042)	14.1500	NS
<i>Parts de fiducie</i>								
Buckle-McIntosh, Ruth Mary	5							
Cannacord (Cash Acct)	PI	O	2017-12-05	C	57 - Exercice de droits de souscription	1 312	14.1500	NS
Cleveland, Erin Nicole	5							
CIBC RRSP	PI	O	2017-12-05	I	57 - Exercice de droits de souscription	459	14.1500	NS
Crowell, Pamela Florence	5	O	2017-12-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 067	14.1500	NS
Fraser, Philip	4							
CIBC (RSP)	PI	O	2017-12-05	C	57 - Exercice de droits de souscription	5 057	14.1500	NS
Jackson, Jeremy Winston	5							
RRSP (JJ)	PI	O	2017-12-05	C	57 - Exercice de droits de souscription	820	14.1500	NS
McCarville, Colleen	5							
iTrade account	PI	O	2017-12-05	C	57 - Exercice de droits de souscription	258	14.1500	NS
McLean, Mike	5							
CIBC	PI	O	2017-12-05	C	57 - Exercice de droits de souscription	1 038	14.1500	NS
Noseworthy, Dale	5							
Dale (Non-RRSP)	PI	O	2017-12-05	C	57 - Exercice de droits de souscription	976	14.1500	NS
Richardson, Robert	4							
CIBC	PI	O	2017-12-05	C	57 - Exercice de droits de souscription	4 159	14.1500	NS
Kinaxis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Colbeth, Douglas Proctor	4	O	2017-12-08	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(16 616)	58.2900USD	ON
		O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 667	74.7100	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 667)	74.7100	ON
Douglas Colbeth and Margaret Colbeth as Trustees of the Colbeth Clinic Charitable Remainder Trust	PI	O	2017-12-08	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	16 616	58.2900USD	ON
Erwin, John Randall	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 333	74.7100	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 333)	74.7100	ON
Monkman, Richard George	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 834	74.7100	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 834)	74.7100	ON
Sedgman, Sarah Mayme	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 432	74.7100	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 386)	74.7100	ON
Sicard, John Ernest	4, 5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 668	74.7100	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 668)	74.7100	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Colbeth, Douglas Proctor	4	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 667)		ON
Erwin, John Randall	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 333)		ON
Monkman, Richard George	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 834)		ON
Sedgman, Sarah Mayme	5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 432)		ON
Sicard, John Ernest	4, 5	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(21 668)		ON
Kingsway Financial Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stilwell, Joseph David	4							
Stilwell Value Partners III LP	PI	O	2017-12-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	5.0442USD	ON
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mason, Barbara Frances	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	20 000	49.9300	ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	82.5982	ON
Rees, Daniel Llewellyn	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	2 376	52.5700	ON
<i>Options</i>								
Mason, Barbara Frances	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	49.9300	ON
Rees, Daniel Llewellyn	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(2 376)	52.5700	ON
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>								
Chauvin, Mark Russell	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	1 510	36.6300	ON
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	60 000	36.6400	ON
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	73.6900	ON
		O	2017-12-04	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 510)	73.3200	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2017-12-13	D	51 - Exercice d'options	59 560	36.6400	ON
		O	2017-12-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59 560)	72.6400	ON
Dorrance, Robert E	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	177 432	36.6400	ON
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	196 968	40.5400	ON
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(374 400)	73.6900	ON
Douglas, Paul Campbell	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	44 680	32.9900	ON
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 680)	73.6900	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	5 220	36.6300	ON
		O	2017-12-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 220)	72.6400	ON
McKenna, Frank Joseph	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	50 000	32.9900	ON
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	73.6900	ON
Salom, Leo	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	8 000	40.5400	ON
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 425)	73.6900	ON
		O	2017-12-04	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 575)	73.3200	ON
Schenk, Stephan	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	7 864	56.4500USD	ON
		M	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	7 864	47.5900USD	ON
		M	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	7 864	47.5900USD	ON
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 864)	56.4500USD	ON
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Bennett, William E.	4, 7	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
		O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 283	72.6400	ON
Brinkley, Amy Woods	4, 7	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Condron, P. Kevin	7	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 283	72.6400	ON
Ferguson, Brian Charles	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Goggins, Colleen	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Haddad, Mary Jo	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Halde, Jean-Rene	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Kepler, David E.	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Levitt, Brian	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	2 925	72.6400	ON
MacGibbon, Alan	4, 7	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
		O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 283	72.6400	ON
Maidment, Karen	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Miller, Irene Ruth	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Mohamed, Nadir	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Mongeau, Claude	4	O	2017-12-12	D	46 - Contrepartie de services	1 480	72.6400	ON
Options								
Chauvin, Mark Russell	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(1 510)	36.6300	ON
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	36.6400	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2017-12-13	D	51 - Exercice d'options	(59 560)	36.6400	ON
Dorrance, Robert E	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(177 432)	36.6400	ON
		O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(196 968)	40.5400	ON
Douglas, Paul Campbell	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(44 680)	32.9900	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(5 220)	36.6300	ON
McKenna, Frank Joseph	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	32.9900	ON
Salom, Leo	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(8 000)	40.5400	ON
Schenk, Stephan	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(7 864)	47.5900USD	ON
		M	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(7 864)	47.5900USD	ON
La Compagnie de la Baie d'Hudson								
<i>Actions privilégiées convertibles Series A</i>								
Fabric Luxembourg Holdings S.à r.l.	3	O	2017-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2017-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	162.8859	ON
		O	2017-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
		O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	162.9491	ON
		O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	162.6626	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	164.0006	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	164.2285	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
Options								
Nakamachi, Jane	5	O	2017-12-07	D	59 - Exercice au comptant	(450)		ON
Le Groupe Intertape Polymer Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Yull, Melbourne F.	4	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	16.4000	QC
		M	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	16.4061	QC
Le Groupe Stars Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goldstein, Marlon	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	89	7.9500	ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(89)	24.0000USD	ON
Options								
Goldstein, Marlon	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	(89)	7.9500	ON
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gildan Activewear Inc.	1	O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	131 732	37.9789	QC
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	131 732	37.1189	QC
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	45 551	36.7848	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(440 015)		QC
LiCo Energy Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fernback, Timothy, Cyril	4, 5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.1850	BC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.1800	BC
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund	1	O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.7000	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.7000	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.7000	ON
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.7000	ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.6700	ON
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.7700	ON
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.6600	ON
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.7000	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	800	22.7000	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(8 800)		ON
<i>Parts Class U</i>								
Limited Duration Investment Grade Preferred Securities Fund	1	O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	200	24.5000	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		ON
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Malone, John C.	4							
Malone Starz 2015 Charitable Remainder Unitrust	PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	28.5900USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.8950USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.9800USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.0100USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.0800USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.0700USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	30.1000USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	30.0900USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	30.0600USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.1900USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.2100USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.1800USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.1700USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	30.1400USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	30.1200USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	30.1100USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	30.0500USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	30.0300USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.9650USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	29.9700USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 324)	30.0000USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	30.0050USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	29.9500USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.9550USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	29.9600USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.9400USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	29.8800USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	29.9300USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	29.9200USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	29.9150USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	29.9100USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	29.9000USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(802)	29.8900USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	29.8650USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	29.8600USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(887)	29.8700USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.8300USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	29.7600USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	29.7700USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.8000USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.8500USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 305)	29.8200USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 030)	29.8400USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	29.8100USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(901)	29.7800USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(168)	29.7900USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(502)	29.7500USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	29.6650USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	29.6400USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	29.6300USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	29.6600USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(748)	29.6700USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(510)	29.6800USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 549)	29.7100USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 820)	29.6900USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(606)	29.7200USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	29.7000USD	BC
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	29.7400USD	BC
Lithium Americas Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ireland, George R.	4, 6	O	2017-12-12	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	2 200	11.7200	BC
LXRandCo, Inc. (formerly Gibraltar Growth Corporation)								
<i>Class B Shares</i>								
Mannella, Luc	4							
Consultations Desma Inc.	PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.7800	ON
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	4.8300	ON
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.8900	ON
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	4.7000	ON
		O	2017-12-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.7900	ON
		O	2017-12-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.8500	ON
		O	2017-12-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	4.8500	ON
Madison Pacific Properties Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>								
Heung, Raymond	3							
YP Heung Foundation	PI	O	2017-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.1500	BC
		O	2017-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	3.1200	BC
Magna International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Magna International Inc.	1	O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	83 500	70.9291	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	85 000	55.0585USD	ON
		O	2017-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	(170 000)		ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	83 100	70.7022	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	85 000	55.1635USD	ON
		O	2017-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	(169 300)		ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	82 724	70.7098	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	85 000	55.3823USD	ON
		O	2017-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(168 500)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	(168 100)		ON
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(167 724)		ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	110 000	67.6876	ON
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	110 000	52.9842USD	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	51 100	67.8154	ON
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	58 466	53.2481USD	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	112 500	68.4899	ON
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	112 500	53.6203USD	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	110 000	69.2750	ON
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	110 000	54.1262USD	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	110 000	69.4626	ON
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	110 000	54.3982USD	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	69.2784	ON
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	54.2185USD	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	66.9960	ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(568 600)		ON
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(500 966)		ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	205 000	67.2184	ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	94 300	68.1395	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(205 000)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	107 500	68.8095	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(94 300)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	160 100	69.7601	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(107 500)		ON
Maple Gold Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Charland, Sean	4	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	22.5000	QC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2200	QC
Marquee Energy Ltd. (formerly, Alberta Oilsands Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goodisman, Adrian Howard	4	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.0508USD	AB
Martinrea International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
LaRosa, Andre	5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 556	15.2500	ON
Pope, Kerri Lynn	5							
RRSP	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	15.4800	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	15.4700	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	380	15.4500	ON
<i>Options Options to purchase common shares</i>								
Johnson, Bruce Norman	5	O	2017-12-07	D	59 - Exercice au comptant	(7 000)		ON
Pope, Kerri Lynn	5	O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(35 000)		ON
MAYA OR & ARGENT INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Taub, Robert	4, 3	O	2017-12-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	3 076 923	0.2000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Taub, Robert	4, 3	O	2017-12-06	D	54 - Exercice de bons de souscription	(3 076 923)	0.2000	QC
<i>Options</i>								
Sofronis, Nikolaos	4	O	2016-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Taub, Robert	4, 3	O	2016-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
MBN Corporation								
<i>Parts</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié Porteur inscrit MBN Corporation	1	O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.0000	AB
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		AB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.0000	AB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		AB
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.0000	AB
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		AB
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.0000	AB
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouganim, Jeffrey Joseph Computershare (ESOP)	5 PI	O	2017-11-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	17.2100	ON
		O	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	17.9300	ON
		O	2017-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(39)	17.6842	ON
Jandrisits, William John Computershare (ESOP)	4, 7, 5 PI	O	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	17.9700	ON
		M	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	17.9700	ON
		O	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(79)	17.9300	ON
		M	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	17.9300	ON
		O	2017-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(55)	17.6842	ON
		M	2017-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(56)	17.6842	ON
		M'	2017-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(56)	17.6842	ON
		M''	2017-12-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(56)	17.6842	ON
		O	2017-09-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	15.1112	ON
		O	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(48)	17.9700	ON
Lai, Paco Computershare	5 PI	O	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(48)	17.9700	ON
		O	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(55)	17.9700	ON
		M	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(55)	17.9700	ON
Lum, Jeffrey Computershare (ESOP-TFSA)	5 PI	O	2017-12-04	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	119	16.9563	ON
		O	2017-12-05	C	97 - Autre	(17)	17.6842	ON
Patel, Dipti Computershare (ESOP)	5 PI	O	2015-11-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Tyas, John CIBC (non-registered) Computershare	5 PI PI	O O	2017-12-05 2017-12-12 2017-12-12	I I I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 90 - Changements relatifs à la propriété 90 - Changements relatifs à la propriété	(10) 448 (448)	17.6842	ON ON ON
MedReleaf Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arbib, Stephen MENA Investment Network Inc.	3 PI	O	2017-12-04	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(181 669)	16.5500	ON
		M	2017-12-04	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(181 269)	16.5500	ON
		O	2017-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rayray Investments Inc.	3 M	O	2017-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-06-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(342 322)	9.5000	ON
		O	2017-12-04	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(634 441)	16.5500	ON
Tikun Olam Ltd.	3	O	2017-06-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(292 129)	9.5000	ON
Zola Finance Inc.	3	O	2017-06-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(424 852)	9.5000	ON
		O	2017-12-04	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(694 864)	16.5500	ON
MEG Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Farb, Daniel Stuart HFLO Partners LP	4 PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Highfields Capital I LP								
Highfields Capital I LP	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Highfields Capital II LP								
Highfields Capital II LP	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Highfields Capital III L.P.								
Highfields Capital III L.P.	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Swap sur actions - Position acheteur								
Farb, Daniel Stuart								
Farb, Daniel Stuart	4							
HFLO Partners LP								
HFLO Partners LP	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Highfields Capital I LP								
Highfields Capital I LP	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Highfields Capital II LP								
Highfields Capital II LP	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Highfields Capital III L.P.								
Highfields Capital III L.P.	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Melcor Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
Roozen, Catherine M.								
Roozen, Catherine M.	6							
Rocor Holdings Ltd.								
Rocor Holdings Ltd.	PI	O	2013-05-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2013-05-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2013-05-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-09-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 600	8.6000	AB
		M	2017-09-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 600)		AB
		O	2017-09-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.6400	AB
		M	2017-09-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)		AB
		O	2017-09-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 700	8.8469	AB
		M	2017-09-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 700)		AB
		O	2017-09-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	8.6700	AB
		M	2017-09-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)		AB
		O	2017-09-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	8.7971	AB
		M	2017-09-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)		AB
Mercer International Inc.								
Actions ordinaires								
Lee, Jimmy S.H.								
Lee, Jimmy S.H.	4, 5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	13.5898USD	BC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	13.4933USD	BC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	13.3835USD	BC
Métaux DNI Inc.								
Actions ordinaires								
Weir, Daniel John jend consulting inc.								
Weir, Daniel John jend consulting inc.	4, 5	PI	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0990	QC
Metaux Russel Inc.								
Actions ordinaires								
Britton, Marion Eleanor								
Britton, Marion Eleanor	5	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	29.2000	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	29.4500	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	29.1000	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	29.4500	ON
Hedges, Brian Robie								
Hedges, Brian Robie	5	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	29.4500	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 200)	29.4500	ON
Droits Restricted Share Units (cash settled)								
Britton, Marion Eleanor								
Britton, Marion Eleanor	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	188		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(14 333)	28.6130	ON
Bryant, Gregg Edward								
Bryant, Gregg Edward	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	16		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(1 229)	28.6130	ON
Coleman, Lesley Margaret Seppings								
Coleman, Lesley Margaret Seppings	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	51		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(3 934)	28.6130	ON
Halcrow, David								
Halcrow, David	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	65		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(4 919)	28.6130	ON
Hedges, Brian Robie								
Hedges, Brian Robie	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 021		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(77 908)	28.6130	ON
Kelly, Maureen Ann								
Kelly, Maureen Ann	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	64		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(4 918)	28.6130	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
MacLean, John	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	46		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(3 443)	28.6130	ON
Mangialardi, Giuseppe	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	32		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(2 459)	28.6130	ON
McKelvey, Sherri Lynn	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	8		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(590)	28.6130	ON
Reid, John Gregory	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	447		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(34 085)	28.6130	ON
Robb, Lloyd Bruce	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	64		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(4 918)	28.6130	ON
Vaillancourt, Michel	5	O	2017-12-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	39		ON
		O	2017-12-05	D	59 - Exercice au comptant	(2 951)	28.6130	ON
Methanex Corporation								
<i>Droits Share Appreciation Rights</i>								
Daoust, Paul	7	O	2017-12-06	D	59 - Exercice au comptant	(6 000)	28.7400USD	BC
Hexter, Paul	7	O	2017-12-07	D	59 - Exercice au comptant	(700)	28.7400USD	BC
Middlefield Healthcare & Life Sciences Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Healthcare & Life Sciences Dividend Fund	1	O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	9.4958	AB
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	9.4081	AB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	9.3724	AB
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	7 900	9.3728	AB
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	9.4657	AB
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund	1	O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	8 600	9.5450	AB
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	9.4936	AB
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.5200	AB
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	9.5657	AB
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	9.6189	AB
MINES ABCOURT INC.								
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>								
DÉCOCHIB	3	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	0.0700	QC
Hinse, Renaud	4, 5, 3							
Décochib inc.	PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 000	0.0700	QC
Miniere Osisko Inc. (formerly Oban Mining Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burzynski, John Feliks	4, 5	O	2017-12-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	4.8000	ON
Hayes, John Philip	5	O	2017-12-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	4 000	4.8000	ON
Njegovan, Donald Robert	5	O	2017-12-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 200	4.8000	ON
Vizquerra, Jose	5	O	2017-12-12	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 200	4.8000	ON
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(184 100)	6.8246	AB
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	6.8500	AB
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.8400	AB
Mitel Networks Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Matthews, Terence Hedley	4							
Wesley Clover International Corporation	PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	9.2000	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	9.2000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	9.2500	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	9.2990	ON
Mogo Finance Technology Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wekerle, Michael A.	3	O	2017-11-30	D	97 - Autre	16 354	5.9300	BC
Difference Capital Financial Inc.	PI	O	2017-11-30	C	97 - Autre	32 708	5.9300	BC
		O	2017-05-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	3.6550	BC
H. Wekerle	PI	O	2017-11-30	C	97 - Autre	2 044	5.9300	BC
Morneau Shepell Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chamberland, Pierre	5	O	2017-12-04	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(500)	21.8800	ON
Morneau, Sr., William Frank	5							
Morneau Investments Inc	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 420)	22.4700	ON
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 610)	22.3400	ON
Neo Performance Materials Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morris, Kevin	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Oaktree Capital Management, L.P.	3							
OCM Neo Holdings (Cayman), L.P.	PI	O	2017-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-08	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(11 115 000)		ON
OPPS NPM II SARL	PI	O	2017-12-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-08	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	435 555		ON
<i>Additional Performance Share Unit (Neo Cayman Holdings Inc.)</i>								
Bedford, Geoffrey Ralph	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
HOGAN, JEFFREY ROBERT	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Karayannopoulos, Constantine Efthymios	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Morris, Kevin	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Noyrez, Eric	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Suleman, Rahim	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Timmerman, Frank	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Dividend Equivalents in Dollars (Neo Cayman Holdings Inc.)</i>								
Bedford, Geoffrey Ralph	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
HOGAN, JEFFREY ROBERT	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Karayannopoulos, Constantine Efthymios	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Morris, Kevin	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Noyrez, Eric	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Suleman, Rahim	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Timmerman, Frank	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Bedford, Geoffrey Ralph	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
HOGAN, JEFFREY ROBERT	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Karayannopoulos, Constantine Efthymios	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Morris, Kevin	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Noyrez, Eric	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Suleman, Rahim	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Timmerman, Frank	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Performance Share Units (Neo Cayman Holdings Inc.)</i>								
Bedford, Geoffrey Ralph	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
HOGAN, JEFFREY ROBERT	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Karayannopoulos, Constantine Efthymios	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Morris, Kevin	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Noyrez, Eric	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Suleman, Rahim	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Timmerman, Frank	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Restricted Share Units (Neo Cayman Holdings Inc.)</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Bedford, Geoffrey Ralph	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
HOGAN, JEFFREY ROBERT	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Karayannopoulos, Constantine Efthymios	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Morris, Kevin	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Noyrez, Eric	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Suleman, Rahim	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Timmerman, Frank	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Neovasc Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clark, Christopher John	5	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	1 429	1.0000	BC
Geyer, Paul	4, 5, 3	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	614	1.0000	BC
Hsiao, Jane	4	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	643	1.0000	BC
Lane, Randy	5	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	1 383	1.0000	BC
		O	2013-01-03	D	51 - Exercice d'options	750	0.2000	BC
Marko, Alexei	4, 5	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	1 786	1.0000	BC
McPherson, Brian Christopher	5	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	1 072	1.0000	BC
Rubin, Steven Daniel	4	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	742	1.0000	BC
William, O'Neill	4	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	643	1.0000	BC
<i>Options</i>								
Clark, Christopher John	5	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	186 000		BC
		M	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	(186 000)		BC
		O	2017-11-30	D	52 - Expiration d'options	(191 000)		BC
Geyer, Paul	4, 5, 3	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	(80 000)		BC
		O	2017-11-30	D	52 - Expiration d'options	(80 000)		BC
Hsiao, Jane	4	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	(65 000)		BC
		O	2017-11-30	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		BC
Lane, Randy	5	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	(180 000)		BC
		O	2017-11-30	D	52 - Expiration d'options	(95 500)		BC
		O	2015-01-03	D	51 - Exercice d'options	(750)		BC
		M	2013-01-03	D	51 - Exercice d'options	(750)		BC
Marko, Alexei	4, 5	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	(232 500)		BC
		O	2017-11-30	D	52 - Expiration d'options	(238 750)		BC
McPherson, Brian Christopher	5	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	(139 500)		BC
		O	2017-11-30	D	52 - Expiration d'options	(143 250)		BC
Rubin, Steven Daniel	4	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	(75 000)		BC
		O	2017-11-30	D	52 - Expiration d'options	(75 000)		BC
William, O'Neill	4	O	2017-11-30	D	51 - Exercice d'options	(65 000)		BC
		O	2017-11-30	D	52 - Expiration d'options	(65 000)		BC
Neptune Technologies & Bioressources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vaugeois, Marc	5	O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	2.1500	QC
<i>Options</i>								
Bélanger, Jean-Daniel	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	304 000	1.9800	QC
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	152 000	1.9800	QC
Brouillette, François-Karl	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	311 333	1.9800	QC
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	155 667	1.9800	QC
Hamilton, James Stuart	4, 5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	1 527 240	1.9800	QC
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	771 333	1.9800	QC
Khayat, Jacqueline	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	256 000	1.9800	QC
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	128 000	1.9800	QC
Paradis, Mario	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	502 667	1.9800	QC
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	251 333	1.9800	QC
Timperio, Michel	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	675 333	1.9800	QC
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	237 667	1.9800	QC
Vaugeois, Marc	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	311 333	1.9800	QC

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	155 667	1.9800	QC
Nevsun Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Smith, David	4	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	2.7900	BC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 500	2.7700	BC
New Flyer Industries Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Joseph, Wayne Ray	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	3 803	10.2000	ON
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	15 819	10.5700	ON
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	1 127	13.4500	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 900)	53.3600	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	53.0500	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 849)	53.0000	ON
<i>Options</i>								
Joseph, Wayne Ray	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(3 803)	10.2000	ON
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(15 819)	10.5700	ON
		O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(1 127)	13.4500	ON
NexC Partners Corp.								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
NexC Partners Corp.	1	O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
North American Energy Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pinney, Bryan Daniel	4	O	2017-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.2500	AB
		M	2017-12-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.6500	AB
Northern Empire Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Paterson, James R.	4	O	2017-12-11	D	54 - Exercice de bons de souscription	33 333	0.6000	BC
Sundar, Jeffrey Rohit	4	O	2017-12-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	33 333	0.6000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Paterson, James R.	4	O	2017-12-11	D	54 - Exercice de bons de souscription	(33 333)	0.6000	BC
Sundar, Jeffrey Rohit	4	O	2017-12-07	D	54 - Exercice de bons de souscription	(33 333)	0.6000	BC
Northern Superior Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Meldrum, Daniel Glen	5	O	2017-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-11-30	D	50 - Attribution d'options	1 500 000		ON
Morris, Thomas, Findlay	5	O	2017-12-10	D	52 - Expiration d'options	800 000	0.1050	ON
Northisle Copper and Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Corman, Francis Dale	5	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 000	0.0900	BC
Northview Apartment Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de société en commandite 1 Class B LP Unit = 1 trust unit and 1 special voting unit</i>								
Drimmer, Daniel	4, 3							
D.D. Acquisitions Partnership	PI	O	2017-12-07	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	312 012	25.2200	AB
		O	2017-12-07	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	243 102	25.2200	AB
Novelon Therapeutics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chan, Barbara	5	O	2016-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 750		BC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 216)	3.3300USD	BC
<i>Options</i>								
Price, Michael	5	O	2017-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000		BC
<i>Restricted Stock Unit</i>								
Chan, Barbara	5	O	2016-12-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(60 000)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Price, Michael	5	O	2017-12-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 750)		BC
		O	2017-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		BC
Novra Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wintemute, Peter 75 North Corp	4 PI	O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1500	BC
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1500	BC
NUVISTA ENERGY LTD.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Options</i>								
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Restricted Share Awards</i>								
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Obsidian Energy Ltd. (formerly Penn West Petroleum Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ritchie, Gordon Malcolm	4	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.5298	AB
OceanaGold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Holmes, Michael Harvy Lou	5	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 797)		ON
Oncolytics Biotech Inc.								
<i>Options</i>								
Coffey, Matthew	5	O	2017-12-12	D	52 - Expiration d'options	(33 333)	2.2200	AB
Lievonen, John Mark	4	O	2017-12-12	D	52 - Expiration d'options	(17 500)	2.2200	AB
Look, Kirk	5	O	2017-12-12	D	52 - Expiration d'options	(9 000)	2.2200	AB
ONEX CORPORATION								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Gilis, Konstantin	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 841	95.9642	ON
Hausman, Joshua Samuel	7	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	74.5883USD	ON
Mansell, David John	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 148	95.9642	ON
Mersky, Seth Mitchell	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 518	95.9642	ON
Morgan, Anthony David	7	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 005	95.9642	ON
Popatia, Tawfiq	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 196	95.9642	ON
Ross, Matthew David	7	O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	950	74.3136USD	ON
Srivastava, Manish Kumar	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	869	95.9642	ON
Open Text Corporation								
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>								
Howatson, Adam Murray	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	10 620	32.7600USD	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 620)	32.7600USD	ON
<i>Options All OTEX Option Plans</i>								
Howatson, Adam Murray	5	O	2017-12-11	D	51 - Exercice d'options	(10 620)	32.7600USD	ON
Orbit Garant Drilling Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alexandre, Eric	4, 5	O	2017-12-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	2.1000	QC
<i>Options</i>								
Alexandre, Eric	4, 5	O	2017-12-05	D	50 - Attribution d'options	150 000		QC
Alexandre, Pierre	4, 5, 3	O	2017-12-05	D	50 - Attribution d'options	75 000		QC
Carmel, Paul Raymond	4	O	2017-12-05	D	50 - Attribution d'options	20 000		QC
Gula, William	4	O	2017-12-05	D	50 - Attribution d'options	20 000		QC
Laliberté, Jean-Yves	4	O	2017-12-05	D	50 - Attribution d'options	20 000		QC
Laplante, Alain	5	O	2017-12-05	D	50 - Attribution d'options	75 000		QC
Orca Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Stuart, Hugh David	4, 5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	350 000	0.4000	BC
Yip, Jeffrey Patrick	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.4000	BC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.6100	BC
Options								
Stuart, Hugh David	4, 5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(350 000)	0.4000	BC
Yip, Jeffrey Patrick	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.4000	BC
Orezone Gold Corporation								
Actions ordinaires								
Marquis, Pascal	5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.6500	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.6660	ON
Orla Mining Ltd.								
Actions ordinaires								
Lassonde, Pierre	3	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	1.5500	BC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 800	1.5500	BC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	1.5500	BC
Pages Jaunes Limitée								
Actions ordinaires								
Bélanger, Yan	5	O	2017-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Bons de souscription								
Bélanger, Yan	5	O	2017-11-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Deferred Share Unit								
Hall, Rob	4	O	2017-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 822	6.9303	QC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	719	6.9303	QC
Russo, Paul W.	4	O	2017-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 822	6.9303	QC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	719	6.9303	QC
Pan American Silver Corp.								
Actions ordinaires								
Andrews, Matthew Robert	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	4 411	18.6400	BC
Busby, Steven	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	10 521	10521.0000	BC
Couturier, Ignacio Llerena	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	2 017		BC
Dasso, Andres Antonio	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	8 757	18.6400	BC
Doyle, Alun Robert	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	5 539	18.6400	BC
Emerson, Christopher	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	1 649	18.6400	BC
Fisekci, Siren	5	O	2016-12-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	3 179	18.6400	BC
Greer, Georges	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	2 256	18.6400	BC
Lemon, Christopher	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	4 979	18.6400	BC
Paterson, Cameron	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	1 919	18.6400	BC
Steinmann, Michael	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	10 623	18.6400	BC
Vincent, Wayne	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	3 970	18.6400	BC
Wafforn, Martin	5	O	2017-12-08	D	46 - Contrepartie de services	4 251	18.6400	BC
Droits Performance Share Units								
Busby, Steven	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 919	19.0400	BC
Dasso, Andres Antonio	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 926	19.0400	BC
Doyle, Alun Robert	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 674	19.0400	BC
Greer, Georges	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 808	19.0400	BC
Lemon, Christopher	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 202	19.0400	BC
McAleer, Sean	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 212	19.0400	BC
Steinmann, Michael	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 634	18.6400	BC
		M	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 634	19.0400	BC
Wafforn, Martin	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 587	19.0400	BC
Droits Restricted Share Units ("RSUs")								
Andrews, Matthew Robert	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 535		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 300)	18.6900	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 855)	18.6900	BC
Busby, Steven	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 047	18.6400	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(5 604)		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 317)		BC
Couturier, Ignacio Llerena	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 739		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(3 066)	18.6900	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 306)	18.6900	BC
Dasso, Andres Antonio	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 033	18.6400	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(8 924)		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(5 781)		BC
Doyle, Alun Robert	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 550	18.6400	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(4 252)		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 830)		BC
Emerson, Christopher	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 355		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 403)	18.6900	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(970)	18.6900	BC
Fisekci, Siren	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 827		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 795)	18.6900	BC
Fisher, Delaney Joseph	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 104		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 320)	18.6900	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 499)	18.6900	BC
Greer, Georges	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 779	18.6400	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(6 579)		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 922)		BC
Lemon, Christopher	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 292	18.6400	BC
McAleer, Sean	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 211	18.6400	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(7 582)		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(6 463)		BC
Paterson, Cameron	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 308		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 921)	18.6900	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 267)	18.6900	BC
Steinmann, Michael	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 314	18.6400	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(5 737)		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 965)		BC
Vincent, Wayne	5	O	2016-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 740	23.6100	BC
		M	2016-12-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 748	23.6100	BC
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 282		BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(4 227)	18.6900	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(874)	18.6900	BC
Wafforn, Martin	5	O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 665	18.6400	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(2 359)	18.6900	BC
		O	2017-12-11	D	59 - Exercice au comptant	(1 376)	18.6900	BC
Options								
Busby, Steven	5	O	2017-12-10	D	52 - Expiration d'options	(12 643)	40.2200	BC
Couturier, Ignacio Llerena	5	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	6 114	18.6400	BC
		O	2017-12-10	D	52 - Expiration d'options	(2 064)	40.2200	BC
Dasso, Andres Antonio	5	O	2017-12-10	D	52 - Expiration d'options	(5 288)	40.2200	BC
Doyle, Alun Robert	5	O	2017-12-10	D	52 - Expiration d'options	(4 606)	40.2200	BC
Emerson, Christopher	5	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	16 564	18.6400	BC
Fisher, Delaney Joseph	5	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	7 155	18.6400	BC
		O	2017-12-10	D	52 - Expiration d'options	(1 351)	40.2200	BC
Greer, Georges	5	O	2017-12-10	D	52 - Expiration d'options	(2 565)	40.2200	BC
		O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	13 680	18.6400	BC
Lemon, Christopher	5	O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	15 095	18.6400	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Paramount Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Riddell, Clayton H.	4, 5, 3	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	18.3991	AB
		O	2017-12-07	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(100)	18.3991	AB
Managed Account	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 400	18.3991	AB
Trust Accounts	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	18.3991	AB
Sousa, Rodrigo	5	O	2017-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	18.3400	AB
Family Trust	PI	O	2017-11-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	18.2000	AB
<i>Options</i>								
Bell, James Geral	4	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	15 000	19.9400	AB
Govert, Wilfred Arthur	4	O	2017-09-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	15 000	19.9400	AB
Gorman, John C.	4	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	15 000	19.9400	AB
HAN, MICHAEL S.	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	35 000	19.9400	AB
Jungé, Dirk	4	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	15 000	19.9400	AB
Kinvig, Paul Robert	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	40 000	19.9400	AB
Kohut, Michael G	5	O	2017-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	65 000	19.9400	AB
Lee, Bernard K.	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	75 000	19.9400	AB
MacDonald, Robert M.	4	O	2017-09-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	15 000	19.9400	AB
MacLeod, Roderick Keith	4	O	2017-09-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	15 000	19.9400	AB
Purdy, Darrel S.	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	40 000	19.9400	AB
Reid, David Blake	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	19.9400	AB
Riddell Rose, Susan L.	4	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	15 000	19.9400	AB
Riddell, Clayton H.	4, 5, 3	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	150 000	19.9400	AB
Riddell, James H. T.	4, 5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	150 000	19.9400	AB
Roy, John B.	4	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	15 000	19.9400	AB
Shier, E. Mitchell	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	65 000	19.9400	AB
Sousa, Rodrigo	5	O	2017-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-11-30	D	50 - Attribution d'options	50 000	20.2800	AB
Stotts, Garth W.J.	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	50 000	19.9400	AB
Tahmazian, Phillip G.	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	35 000	19.9400	AB
Williams, John B.	5	O	2017-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	65 000	19.9400	AB
Wittenberg, Joerg	5	O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	35 000	19.9400	AB
Yester, Gail	5	O	2017-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	50 - Attribution d'options	40 000	19.9400	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Reid, David Blake	5	O	2017-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000		AB
Sousa, Rodrigo	5	O	2017-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		AB
Stotts, Garth W.J.	5	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000		AB
Parex Resources Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Parex Resources Inc.	1	O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	24 700	16.5406	AB
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.8865	AB
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.4846	AB
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.3770	AB
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.5670	AB
Pason Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boston, Kevin	5	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.0500USD	AB
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	13.5500USD	AB
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	13.5442	AB
Olesen, Lars	5							
Londa Olesen	PI	O	2017-01-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 150	17.4300	AB
Pathfinder Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1	O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.4000	AB
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	8.4511	AB
Patient Home Monitoring Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wallander, Allan Joseph	5	O	2016-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	1 400 000	0.1800	BC
<i>Options</i>								
Wallander, Allan Joseph	5	O	2017-12-12	D	51 - Exercice d'options	(1 400 000)		BC
Pembina Pipeline Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Althoff, Donald	5							
RBC Direct Investing	PI	O	2017-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Solium Shareworks	PI	O	2017-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Sunlife Employee Savings Plan	PI	O	2017-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Eastman, Paul	5	O	2017-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
TD Waterhouse	PI	O	2017-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
VSN Employee Saving NREG	PI	O	2017-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
VSN Employee Saving RRSP	PI	O	2017-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
VSN Employee Savings Plan	PI	O	2017-10-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Michaleski, Robert B.	4							
Kaylee Michaleski	PI	O	2017-11-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(332)	45.7600	AB
Spomer, Elizabeth Grace	5	O	2017-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Sykes, Henry William	4	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	44.7930	AB
<i>Droits</i>								
Diocee, Tony	5	O	2017-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	768		AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 013		AB
Eastman, Paul	5	O	2017-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 932		AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 060		AB
Marine, Darren	5	O	2017-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 374		AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 186		AB
Spomer, Elizabeth Grace	5	O	2017-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	4 259		AB
		O	2017-12-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 609		AB
<i>Options</i>								
Eastman, Paul	5	O	2017-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	D	50 - Attribution d'options	3 660	44.6290	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Marine, Darren	5	O	2017-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
						4 094	44.6290	AB
Murphy, Paul John	5	O	2017-12-07	D	51 - Exercice d'options	(9 000)	45.0660	AB
Pieridae Energy Limited (formerly Petrolia Inc.)								
Options								
Tetreault, Myron Arthur	4, 5	O	2017-12-10	D	52 - Expiration d'options	(10 416)	12.2400	AB
Plaza Retail REIT								
Parts de fiducie								
Zakuta, Michael Aaron	4, 5, 3							
Plaza Z-Corp Properties Inc.	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	4.2500	NB
Postmedia Network Canada Corp.								
Deferred Share Units								
Phillips, Rodney Alan	4	O	2016-10-05	D	59 - Exercice au comptant	(3 986 427)	0.0200	ON
Sharpe, Leonard Peter	4	O	2016-10-05	D	59 - Exercice au comptant	(2 429 216)	0.0200	ON
Power Corporation du Canada								
Actions à droit de vote subalterne								
Vial, Arnaud	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	10 000	18.5200	QC
						(10 000)	32.5021	QC
Options								
Vial, Arnaud	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	18.5200	QC
PrairieSky Royalty Ltd.								
Actions ordinaires								
PrairieSky Royalty Ltd.	1	O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	130 500	33.2368	AB
						(110 500)		AB
Premium Brands Holdings Corporation								
Actions ordinaires								
Zaplatynsky, John	4							
Sadler Farms Ltd.	PI	O	2017-11-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(438)	104.5700	BC
Premium Income Corporation								
Class A Shares								
Top 10 Canadian Financial Trust	8	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 456)	7.9642	ON
						(2 334)	7.9452	ON
Top 10 Split Trust	8	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 035)	7.9642	ON
						(2 745)	7.9452	ON
World Financial Split Corp.	8	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 009)	7.9642	ON
						(4 121)	7.9452	ON
Probe Metals Inc.								
Actions ordinaires								
Marrelli, Carmelo	5							
Marrelli Capital Limited	PI	O	2017-12-06	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 750	0.3600	ON
ProMetic Sciences de la Vie inc.								
Actions ordinaires								
Bees, William Charles Henry Labossiere	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 500	1.7100	QC
						(9 162)	1.3279	QC
						2 400	2.8700	QC
						(1 258)	1.3279	QC
Booth, Jonathan	5	O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000	1.7100	QC
						1 200	2.8700	QC
Burton, Steven J.	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 500	1.7100	QC
						(3 663)	1.3279	QC
						5 250	2.8700	QC
						(2 564)	1.3279	QC
Chen, Dwun-Hou	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 500	1.7100	QC
						(17 500)	1.3279	QC
						19 500	2.8700	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Duguay, Rachel	7	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 500)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 200	2.8700	QC
Gagnon, Lyne	7	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 988)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 770)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 000	2.8700	QC
Harris, Gordon Frederick	7	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 986)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 000	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 878)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 200	2.8700	QC
Laurin, Pierre	4, 5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 649)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	84 573	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 830)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	78 188	2.8700	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 812)	1.3279	QC
Moran, John Edward	4	O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 053	1.7100	QC
		O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 380	2.8700	QC
Pritchard, Bruce	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 853	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 542)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 512	2.8700	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 526)	1.3279	QC
Sartore, Patrick	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	70 174	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 174)	1.3279	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 511	2.8700	QC
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 511)	1.3279	QC
Wendel, Bruce IRA	4 PI	O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	725	0.9790USD	QC
		O	2017-12-06	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	625	1.0000USD	QC
<i>Unités d'actions restreintes / Restricted Share Units</i>								
Bees, William Charles Henry Labossiere	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 500)	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 400)	2.8700	QC
Booth, Jonathan	5	O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	1.7100	QC
		O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 200)	2.8700	QC
Burton, Steven J.	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 250)	2.8700	QC
Chen, Dwun-Hou	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 500)	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 500)	2.8700	QC
Duguay, Rachel	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 200)	2.8700	QC
Gagnon, Lyne	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 000)	2.8700	QC
Harris, Gordon Frederick	7	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 000)	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 200)	2.8700	QC
Laurin, Pierre	4, 5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(84 573)	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(78 188)	2.8700	QC
Moran, John Edward	4	O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 053)	1.7100	QC
		O	2017-12-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 380)	2.8700	QC
Pritchard, Bruce	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 853)	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 512)	2.8700	QC
Sartore, Patrick	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(70 174)	1.7100	QC
		O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 511)	2.8700	QC
Pulse Seismic Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pulse Seismic Inc.	1	O	2017-12-04	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	3.1300	AB
		O	2017-12-05	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	3.0053	AB
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	3.0300	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	3.0903	AB
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	257 700	3.1500	AB
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	3.1228	AB
		O	2017-12-13	D	38 - Rachat ou annulation	(493 800)		AB
PYROGENÈSE CANADA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carabin, Pierre	5	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	0.6800	QC
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	0.6800	QC
Questerre Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sykora, Dennis Frank	4	O	2017-12-11	D	54 - Exercice de bons de souscription	139 000	0.2000	AB
<i>Bons de souscription</i>								
Sykora, Dennis Frank	4	O	2017-12-11	D	54 - Exercice de bons de souscription	(139 000)	0.2000	AB
Quinsam Capital Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Newman, G. Michael	4	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 500)	0.4760	ON
Real Matters Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bartolini, Angelo	6	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	9.2833	ON
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	9.3378	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	9.5630	ON
Red Pine Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Newman, G. Michael	4	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(246 000)	0.1150	ON
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.1200	ON
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.1050	ON
Redknee Solutions Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne (Common shares redesignated-Apr/17)</i>								
Garraway, Michelle Anne	7							
BMO - Investoronline	PI	O	2017-05-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	11 178		ON
RRSP (ESPP)	PI	O	2017-12-06	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 178)		ON
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Basu, Anindyaraj	5	O	2017-12-06	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 955)		ON
		O	2017-12-06	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 303)		ON
		O	2017-12-06	D	58 - Expiration de droits de souscription	(6 252)		ON
Ressources Beaufield Inc.								
<i>Options</i>								
Thiboutot, Herve	4	O	2017-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2017-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-12-12	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.1500	QC
Ressources Falco Ltée (formerly Falco Pacific Resource Group Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Roosen, Sean	4, 6	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	0.9401	QC
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.9400	QC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 000)	0.9100	QC
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	0.9100	QC
Ressources Minières Radisson Inc.								
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
Bouchard, Mario	4, 5							
Admirio Industriel	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1750	QC
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1650	QC
Dion, Jean	4	O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	238 096	0.2100	QC
Dupont, Jean-Marie	4	O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	333 334	0.1500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					prospectus			
Lachance, Denis	4	O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	152 381	0.2100	QC
					prospectus			
		O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 000	0.1500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Dion, Jean	4	O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	119 048	0.2500	QC
Dupont, Jean-Marie	4	O	2002-11-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
					prospectus			
		O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	166 667		QC
Lachance, Denis	4	O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	76 190	0.2500	QC
					prospectus			
		O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	10 000	0.2000	QC
Levesque, Jacques	5	O	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.1500	QC
					prospectus			
		M	2017-12-06	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.2000	QC
2541-8203 Québec inc.	PI	O	2017-12-06	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.1500	QC
					prospectus			
		M	2017-12-06	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.2000	QC
Ressources Robex Inc.								
<i>Options</i>								
Faucher, Richard Regis	4	O	2017-12-13	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		QC
Ressources Sirius Inc.								
<i>Options</i>								
Dupuis, Gilles	4	O	2017-11-27	D	50 - Attribution d'options	225 000		QC
					prospectus			
		M	2017-11-27	D	50 - Attribution d'options	225 000		QC
					prospectus			
		M	2017-11-27	D	50 - Attribution d'options	225 000		QC
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST								
<i>Deferred Units</i>								
Brooks, Bonnie	4	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	385		ON
Copeland, Claire Robert	4	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	391		ON
Godfrey, Paul Victor	4	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	511		ON
Lastman, Dale Howard	4	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	329		ON
Marshall, S. Jane	4	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	213		ON
Sallows, Sharon	4	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	449		ON
Vanaselja, Siim A.	4	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89		ON
Winograd, Charles	4	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	407		ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Davloor, Raghunath	5	O	2017-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86		ON
					prospectus			
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90		ON
					prospectus			
		O	2017-11-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86		ON
Joint Account	PI	O	2017-11-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	401		ON
					prospectus			
		O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	447		ON
Kissoon, Daneshwar	5	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	170	24.7500	ON
RRSP	PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32	24.7500	ON
RioCan Real Estate Investment Trust	1	O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.7500	ON
					prospectus			
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	24.7600	ON
					prospectus			
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	24.7650	ON
					prospectus			
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	24.7700	ON
					prospectus			
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	24.7750	ON
					prospectus			
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	7 517	24.7800	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	24.7850	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	24.7900	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 300	24.8000	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	24.8050	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	24.8100	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	24.8200	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	24.8300	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 200	24.8400	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	24.8450	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	48 000	24.8500	ON
		O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	24.8600	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	(127 617)		ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.7100	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	24.7200	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	24.7300	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	24.7400	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	24.7500	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	24.7600	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	300	24.7650	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	24.7700	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	11 500	24.7800	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	24.7850	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	14 200	24.7900	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	24.7950	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	31 300	24.8000	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	9 900	24.8100	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	900	24.8050	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	200	24.8150	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	7 900	24.8200	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 800	24.8300	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 500	24.8400	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.8450	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	24.8500	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 217	24.8600	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	400	24.8700	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	700	24.8800	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	24.8900	ON
		O	2017-12-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	24.9000	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(127 617)		ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	700	24.6600	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	400	24.7200	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	24.7300	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.7500	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	500	24.7600	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	24.7700	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	24.7800	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	517	24.7900	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	24.8000	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	24.8100	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	24.8300	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.8350	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	46 800	24.8400	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	24.8450	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	53 700	24.8500	ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	200	24.8700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	24.8800	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	(127 617)		ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	24.7600	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	24.7700	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	24.7800	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	17 500	24.7900	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	24.7950	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	24.8000	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	24.8050	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	24.8100	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	24.8150	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 617	24.8200	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	24.8250	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	20 300	24.8300	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	900	24.8350	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	25 300	24.8500	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	24.8400	ON
		O	2017-12-11	D	38 - Rachat ou annulation	900	24.8450	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	(127 617)		ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	24.8100	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.8150	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.8200	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	24.8250	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	24.8300	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	24.8400	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	24.8450	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	26 717	24.8500	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	24.8700	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.8750	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	24.8800	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	100	24.8850	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	24.8900	ON
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 900	24.9000	ON
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	24.9100	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	24.9200	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	400	24.9250	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	24.9300	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	24.9400	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	24.9500	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	24.9600	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	24.9700	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	7 600	24.9800	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	16 700	24.9900	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	11 200	25.0000	ON	
	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	300	25.0100	ON	
	O	2017-12-13	D	38 - Rachat ou annulation	(127 617)		ON	
Sturm, Naftali	8	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16		ON
Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated								
Options								
Werner, Karl William	5	O	2017-12-08	D	59 - Exercice au comptant	(5 400)	28.6800USD	BC
Rogers Communications Inc.								
Actions sans droit de vote Class B								
Rogers, Loretta A.	4, 6	O	2017-12-05	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(6 000)		ON
Rogers Sugar Inc.								
Actions ordinaires								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Levasseur, Eliott	5	O	2017-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Options								
Dionne, Patrick	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	50 562		BC
Discepolo, Diana Roccarosa	5	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	40 000		BC
holliday, john	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	193 368	6.2300	BC
		M	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	193 368	6.2300	BC
Khalil, Jean-Francois	5	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	40 630		BC
Levasseur, Eliott	5	O	2017-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000		BC
Musuele, Vanessa	5	O	2016-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	40 000		BC
Walton, Michael	5	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 762	6.2300	BC
		M	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 762		BC
Performance Share Units (PSU)								
Dionne, Patrick	5	O	2017-03-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 596	6.2300	BC
holliday, john	5	O	2015-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 238	6.2300	BC
Khalil, Jean-Francois	5	O	2013-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 961	6.2300	BC
Lacroix, Manon	5	O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 944	6.2300	BC
		M	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 944	6.3400	BC
		M	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 944	6.2300	BC
Walton, Michael	5	O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 022	6.3400	BC
		M	2017-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 022	6.2300	BC
Secure Energy Services Inc.								
Options								
Engel, David Glenn	5	O	2017-12-07	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	10.0900	AB
Gransch, Allen Peter	5	O	2017-12-07	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	10.0900	AB
Higham, Corey Ray	5	O	2017-12-07	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	10.0900	AB
McGurk, Brian Kenneth Stanley	5	O	2017-12-07	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	10.0900	AB
Steinke, Daniel	5	O	2017-12-07	D	52 - Expiration d'options	(13 333)	10.0900	AB
WADSWORTH, GEORGE	7	O	2017-12-07	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	10.0900	AB
SEMAFO INC.								
Actions ordinaires								
Jentz, John Warren	5	O	2017-12-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
SHAW COMMUNICATIONS INC.								
Actions ordinaires Class "A" Voting								
Shaw, Julie	5							
1922812 Alberta Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	(10 000)		AB
1922829 Alberta Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	(10 000)		AB
KaeJae Investments Ltd.	PI	O	2003-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	I	97 - Autre	10 000		AB
TanaCo Investments Ltd.	PI	O	2003-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	I	97 - Autre	10 000		AB
Actions sans droit de vote Class "B"								
Shaw, Julie	5							
1922812 Alberta Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	(4 011)		AB
1922829 Alberta Ltd.	PI	O	2017-12-07	I	97 - Autre	(4 011)		AB
KaeJae Investments Ltd.	PI	O	2003-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-07	I	97 - Autre	4 011		AB
TanaCo Investments Ltd.	PI	O	2003-03-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-12-07	I	97 - Autre	4 011		AB
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	2 000	4.2200USD	ON
		O	2017-12-04	D	36 - Conversion ou échange	(2 000)		ON
Jones, Russell Norman	5	O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	45 000	0.1520USD	ON
		O	2017-12-07	D	36 - Conversion ou échange	(45 000)		ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	16 250	0.1520USD	ON
		O	2017-12-08	D	36 - Conversion ou échange	(16 250)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 306)	98.2485USD	ON
		O	2017-12-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 872)	94.9000USD	ON
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2017-12-04	D	36 - Conversion ou échange	2 000		ON
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 000)	104.5655USD	ON
Jones, Russell Norman	5	O	2017-12-07	D	36 - Conversion ou échange	45 000		ON
Lennie, David William	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 045		ON
		O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(577)	98.2485USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2017-12-08	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 600)	102.6800USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2017-12-08	D	36 - Conversion ou échange	16 250		ON
		O	2017-12-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(16 250)	101.6297USD	ON
		O	2017-12-07	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(8 000)	128.2800	ON
<i>Options</i>								
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2017-12-04	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	4.2200USD	ON
Jones, Russell Norman	5	O	2017-12-05	D	51 - Exercice d'options	(45 000)	0.1520USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(16 250)	0.1520USD	ON
<i>RSU</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 178)		ON
		M	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 178)		ON
Lennie, David William	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 045)		ON
SILVERCORP METALS INC.								
<i>Actions ordinaires without par value</i>								
Silvercorp Metals Inc.	1	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71 600	2.8830	BC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	136 400	2.8261	BC
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	133 300	2.8448	BC
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	140 000	2.8721	BC
ZHANG, YONGMING	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	73 100	0.6600	BC
<i>Options</i>								
ZHANG, YONGMING	5	O	2017-12-08	D	51 - Exercice d'options	(73 100)	0.6600	BC
Société Asbestos Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
MONETTE, SERGE	3	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.4500	QC
Societe Aurifere Barrick								
<i>Options Stock Option Plan (2004)</i>								
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	4, 5	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(74 758)	54.8300USD	ON
Krcmarov, Robert Ljubomir	5	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(24 564)	54.8300USD	ON
Société d'exploration minière Vior inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fedosiewich, Mark Brian	5	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1100	QC
		O	2017-12-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 500 000	0.1000	QC
		M	2017-12-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 500 000	0.0800	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Fedosiewich, Mark Brian	5	O	2017-10-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-12-08	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 500 000	0.1200	QC
Société financière IGM Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bachand, Jean-Claude	7	O	2014-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22		MB
Spectral Medical Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Businskas, Anthony	5	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	0.3300	ON
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.3200	ON
Sprott Energy Opportunities Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sprott Energy Opportunities Trust	1	O	2017-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	5.5000	ON
		O	2017-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	5.5500	ON
		O	2017-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	25 700	5.6000	ON
		O	2017-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(25 700)		ON
STELMINE CANADA LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guilbaud, Christian	4, 3	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2000	QC
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2000	QC
		M	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1900	QC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.1900	QC
Proulx, André	4, 3	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0205	QC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2000	QC
		O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2050	QC
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.2060	QC
Proulx, Isabelle	4, 5	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2000	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Proulx, André	4, 3							
9274-2162 Quebec in	PI	O	2016-11-16	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	40 000	0.4000	QC
		M	2016-11-16	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(40 000)	0.4000	QC
		M	2016-11-16	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	40 000	0.4000	QC
		O	2017-11-15	I	55 - Expiration de bons de souscription	(40 000)		QC
Proulx, Isabelle	4, 5	O	2016-11-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	8 500		QC
		O	2017-11-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	8 500		QC
		M	2017-11-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(8 500)		QC
STEP Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ARC Energy Fund 6	3	O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(219 480)	12.2500	AB
ARC Energy Fund 8	3	O	2017-12-07	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(430 520)	12.2500	AB
Johnson, David Todd	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	15 740	5.0000	AB
		O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(15 740)	12.0000	AB
<i>Options</i>								
Johnson, David Todd	5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(27 000)		AB
<i>Performance Share Units - Business Unit</i>								
Burvill, Michael Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 127	11.9904	AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 282	11.9904	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		M	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 126	11.9904	AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 282	11.9904	AB
		M	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 127	11.9904	AB
Duhon, Brock	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 282	11.9904	AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 282	11.9904	AB
Thompson, Rory John Will	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 877	11.9904	AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 876	11.9904	AB
<i>Performance Share Units - Corporate Unit</i> Burvill, Michael Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 887	11.9904	AB
		O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Davis, Regan Todd	4, 5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45 661	11.9904	AB
Duhon, Brock	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 977	11.9904	AB
Epp, Bailey Todd	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 260	11.9904	AB
Glanville, Stephen Murray	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 854	11.9904	AB
Johnson, David Todd	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 260	11.9904	AB
McLeod-Hill, Lori Lynn	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 384	11.9904	AB
Rainville, Todd Harvey Edward	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 260	11.9904	AB
Sprinkhuysen, Robert W.	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22 518	11.9904	AB
Thompson, Rory John Will	5	O	2017-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 135	11.9904	AB
Summit Industrial Income REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
Catford, Michael Anthony John	4	O	2017-12-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	10 000	7.2000	ON
Hill, Kimberley	5	O	2017-12-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	700	7.2000	ON
Maroun, Louis	4							
Sigma Industrial Real Estate Advisors Limited	PI	O	2017-12-13	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	90 300	7.2000	ON
Morassutti, Lawrence	4							
Travi Inc.	PI	O	2017-12-13	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000	7.2000	ON
Robbins, Jonathan J.	5	O	2017-12-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	7.2000	ON
Shulman, Saul	4	O	2017-12-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 361	7.2000	ON
SAL Investment Inc.	PI	O	2017-12-13	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 361	7.2000	ON
Velia Productions Inc.	PI	O	2012-09-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
			2017-12-13	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	13 889	7.2000	ON
Tadeson, Thomas James	4	O	2017-12-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 100	7.2000	ON
Suncor Energy Inc.								
<i>Options - Suncor Energy Option Plan (Post August 1, 2009)</i>								
Little, Mark Stephen	5	O	2017-12-11	D	50 - Attribution d'options	35 600	43.9900	AB
<i>Performance Share Units</i>								
Little, Mark Stephen	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 680	43.9900	AB
<i>Restricted Share Unit</i>								
MacSween, Michael Roderick	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 000	43.9900	AB
Reynish, Stephen David Lile	5	O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 000	43.9900	AB
Technologies D-Box inc								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Technologies Relevium inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Engelbrecht, Albertus Petrus	3	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	0.2074	QC
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(413 500)	0.2175	QC
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 661 500)	0.2391	QC
		O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	0.2110	QC
TELUS Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lewis, Stephen Flynn Computershare	5 PI	O	2017-12-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	286		BC
		O	2017-12-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	251		BC
		O	2017-12-07	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Lewis, Stephen Flynn	5	O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	664		BC
		O	2017-12-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 083)	48.2585	BC
TerraVest Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clarke Inc. 9326901 Canada Inc.	3 PI	O	2012-10-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 750 000		AB
CKI Holdings Partnership	PI	O	2017-12-08	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 750 000)		AB
Tesco Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Assing, Fernando Rafael	4, 5	O	2017-11-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 900	4.3750USD	AB
		M	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 900	4.3750USD	AB
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 146)	4.2000USD	AB
Boone, Christopher Laird	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 567	4.3750USD	AB
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 036)	4.2000USD	AB
Dielwart, John Patrick	4	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 167	4.3750USD	AB
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 753)	4.2000USD	AB
Greening, Douglas Christian	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 267	4.3750USD	AB
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 123)	4.2000USD	AB
Kelly, Brian Timothy	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 733	4.3750USD	AB
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(789)	4.2000USD	AB
MAWFORD, NICHOLAS	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 267	4.3750USD	AB
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(655)	4.2000USD	AB
McNiven, Roy Evan	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 033	4.3750USD	AB
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(875)	4.2000USD	AB
Milligan, R. Vance	4	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 167	4.3750USD	AB
		O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 753)	4.2000USD	AB
Niedermaier, Michael James	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 667	4.3750USD	AB
Robeson, Rose	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 167	4.3750USD	AB
Serrano, Elijio V.	4	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 167	4.3750USD	AB
Sutherlin, Michael W.	4	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 500	4.3750USD	AB
<i>Droits RSUs - Restricted Stock Units</i>								
Assing, Fernando Rafael	4, 5	O	2017-11-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 900)		AB
		M	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 900)		AB
Boone, Christopher Laird	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 567)		AB
Dielwart, John Patrick	4	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 167)		AB
Greening, Douglas Christian	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 267)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Kelly, Brian Timothy	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 733)		AB
MAWFORD, NICHOLAS	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 267)		AB
McNiven, Roy Evan	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 033)		AB
Milligan, R. Vance	4	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 167)		AB
Niedermaier, Michael James	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 667)		AB
Robeson, Rose	5	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 167)		AB
Serrano, Eljio V.	4	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 167)		AB
Sutherlin, Michael W.	4	O	2017-12-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 500)		AB
The Hypothecary Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lake, Terence	5	O	2017-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.4700	QC
		O	2017-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.4800	QC
<i>Options</i>								
Bourque, Nathalie	4	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.6900	QC
Chaplin, Edward	5	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	150 000	2.6900	QC
Chiara, Vincent	4	O	2017-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-07-24	D	50 - Attribution d'options	75 000		QC
		O	2017-11-06	D	50 - Attribution d'options	25 000		QC
		O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000		QC
Ewart, Jason	4	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.6900	QC
Munzar, Michael R.	4	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	150 000	2.6900	QC
St-Louis, Sebastien G.	5	O	2017-12-04	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	2.6900	QC
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thomson Reuters Corporation	1	O	2017-12-01	D	38 - Rachat ou annulation	(85 300)		ON
		O	2017-12-08	D	38 - Rachat ou annulation	(158 400)		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Vuicic, Mary Alice	5	O	2017-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2017-12-11	D	56 - Attribution de droits de souscription	83 597		ON
ThreeD Capital Inc. (formerly Brownstone Energy Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
1313366 Ontario Inc.	3	O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(582 000)	0.1740	ON
Kopman, Jeff	6							
1313366 Ontario Inc.	PI	O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(582 000)	0.1740	ON
Toromont Industries Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Medhurst, Scott	4, 5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	10 000	20.7600	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.9400	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.9100	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.9000	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	54.8600	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.8500	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	54.8200	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	54.8100	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.7900	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.7800	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.7700	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.7600	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(380)	54.7500	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	54.7400	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	54.7300	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	54.7200	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	54.7100	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.7000	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.6900	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.6800	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.6700	ON
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	54.6600	ON
Options								
Medhurst, Scott	4, 5	O	2017-12-06	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	20.7600	ON
Total Energy Services Inc.								
Actions ordinaires								
Chow, George K. George Chow RRSP	4 PI	O	2017-06-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14.3000	AB
Halyk, Daniel Kim	4, 5	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	14.4000	AB
		O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	14.2500	AB
Total Energy Services Inc	1							
ITF Employee Plan	PI	O	2017-12-07	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 000)		AB
Wiswell, Andrew B.	4	O	2017-08-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 040	14.9300	AB
		M	2017-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 040	14.9300	AB
TransAlta Corporation								
Actions ordinaires								
Giffin, Gordon	4	O	2017-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	5.9450USD	AB
Jenkins, P. Thomas Mistera Ventures Corporation	4 PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(131 800)	7.6300	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 400)	7.6400	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 000)	7.6500	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	7.6550	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 100)	7.6600	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 300)	7.6800	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	7.6900	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.7050	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 800)	7.7200	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	7.7300	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	7.7550	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	7.7600	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	7.7650	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	7.7700	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.7750	AB
Kousiniaris, John Harry RRSP	5 PI	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	460	7.7900	AB
		O	2012-12-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 300	7.7900	AB
TransAlta Renewables Inc.								
Actions ordinaires								
Jenkins, P. Thomas Mistera Ventures Corporation	6 PI	O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	12.7900	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	12.7950	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64 300)	12.8000	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.8050	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 200)	12.8100	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	12.8200	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	12.8250	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	12.8300	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	12.8400	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	12.8450	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	12.8500	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 700)	12.8600	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	12.8700	AB
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	12.8800	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2017-12-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	12.8850	AB
TransCanada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hendy, Ralph Ian	7							
The Trustee of TransCanada's Savings Plan	PI	O	2017-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Spagnolo, Tony	7	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2017-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Yeomans, Mark	7							
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2017-12-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	112	62.5900	AB
		O	2017-12-04	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	59.6900	AB
		O	2017-12-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112)	61.6900	AB
Tree Island Steel Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tree Island Steel Ltd. (formerly known as Tree Island Wire I	1	O	2017-12-06	D	38 - Rachat ou annulation	(98 800)		BC
Trez Capital Mortgage Investment Corporation								
<i>Class A Shares</i>								
George, Zachary R.	4							
FrontFour Master Fund, Ltd.	PI	O	2017-12-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 226	4.2241	BC
		O	2017-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 974	4.1275	BC
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	111 799	4.0933	BC
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 187	4.0000	BC
		O	2017-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	4.0071	BC
FrontFour Opportunity Fund	PI	O	2017-12-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	674	4.2241	BC
		O	2017-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	226	4.1275	BC
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 601	4.0933	BC
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	725	4.0000	BC
Trilogy Metals Inc. (formerly NovaCopper Inc.)								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Sanders, Elaine	5	O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		BC
Van Nieuwenhuysse, Rick	5	O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		BC
		O	2017-12-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		BC
<i>Options</i>								
Giardini, Tony Serafino	4	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0100	BC
Hayden, William	4	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0100	BC
Lang, Gregory Anthony	4	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0100	BC
Madhavpeddi, Kalidas	4	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0100	BC
McConnell, Gerald James	4	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0100	BC
Sanders, Elaine	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	300 000	1.0100	BC
Stairs, Janice Alayne	4	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0100	BC
Van Nieuwenhuysse, Rick	5	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	600 000	1.0100	BC
Walters, Diana	4	O	2017-12-07	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.0100	BC
Tucows Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gissin, Erez	4	O	2017-12-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 563)	62.3000USD	ON
Turquoise Hill Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Saint-Laurent, Maryse C.	4	O	2017-12-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.8000	BC
United Corporations Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
E-L Financial Corporation Limited	3	O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	100.0000	ON
Urbana Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gundy, Michael Brydon Charles	4							
Michael Gundy Investments Limited	PI	O	2017-12-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.2700	ON
VersaBank								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Leford, Ian Robert	6							
TD - RRSF	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.9600	ON
		O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	413	5.9700	ON
TD - TFSA	PI	O	2017-12-07	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.9500	ON
Village Farms International, Inc.								
Actions ordinaires								
Mastronardi Holdings Limited	3	O	2017-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(210 600)	5.6781	BC
VVC Exploration Corporation								
Actions ordinaires								
Barnes, Kevin	5	O	2017-12-07	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.0500	ON
Martell, Terrence	4	O	2017-12-04	D	36 - Conversion ou échange	1 402 500	0.0500	ON
Débetures convertibles								
Martell, Terrence	4	O	2017-12-04	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 55 000.00)		ON
Western Energy Services Corp.								
Options								
Bowers, Jeffrey Keith	5	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(30 000)		AB
Copeland, Donald Darrell	4	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		AB
Gartner, Lorne	4	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		AB
MacAusland, Alexander Roland Neil	4, 5	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(30 000)		AB
Mathison, Ronald	4	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		AB
Rooney, John Ross	4	O	2017-12-06	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	6.6300	AB
WesternOne Inc.								
Actions ordinaires								
Matheson, Joseph Lee Grant	4							
Ewing Morris & Co. Investment Partners Ltd.	PI	O	2017-12-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	1.3500	BC
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	1.3462	BC
		O	2017-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 800	1.3300	BC
Débetures convertibles								
Matheson, Joseph Lee Grant	4							
Ewing Morris & Co. Investment Partners Ltd.	PI	O	2017-12-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 4 000.00	83.1100	BC
		O	2017-12-06	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 1 000.00	82.8932	BC
Westshore Terminals Investment Corporation								
Actions ordinaires								
Westshore Terminals Investment Corporation	1	O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	25.0000	BC
		O	2017-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 200)		BC
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	21 100	24.9583	BC
		O	2017-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(21 100)		BC
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	24.9463	BC
		O	2017-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)		BC
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	20 300	24.9967	BC
		O	2017-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(20 300)		BC
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	15 900	24.9777	BC
		O	2017-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	(15 900)		BC
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	24 700	24.9350	BC
		O	2017-11-14	D	38 - Rachat ou annulation	(24 700)		BC
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	27 700	24.7817	BC
		O	2017-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	(27 700)		BC
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	27 300	24.7371	BC
		O	2017-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(27 300)		BC
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	26 800	24.7081	BC
		O	2017-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(26 800)		BC
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	19 000	24.9640	BC
		O	2017-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	(19 000)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	14 300	24.7726	BC
		O	2017-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(14 300)		BC
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	24.9410	BC
		O	2017-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		BC
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	22 900	24.9918	BC
		O	2017-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(22 900)		BC
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	15 300	24.9998	BC
		O	2017-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(15 300)		BC
Wheaton Precious Metals Corp. (formerly Silver Wheaton Corp.)								
<i>Parts Performance Shares</i>								
Bernardi, Curzio Domenico	5	O	2017-12-07	D	97 - Autre	262		BC
Brown, Gary Duncan	5	O	2017-12-07	D	97 - Autre	262		BC
Charpentier, Bettina Joan	5	O	2017-12-07	D	97 - Autre	93		BC
Drouin, Patrick Eugene	5	O	2017-12-07	D	97 - Autre	184		BC
Hodaly, Haytham Henry	5	O	2017-12-07	D	97 - Autre	262		BC
Smallwood, Randy	5	O	2017-12-07	D	97 - Autre	1 147		BC
Tatarkin, Nikola	5	O	2017-12-07	D	97 - Autre	187		BC
Whitecap Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fletcher, Gregory Scott	4	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 429	8.8800	AB
<i>Performance Awards</i>								
Fletcher, Gregory Scott	4	O	2017-12-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 000)		AB
Xebec Adsorption Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sorschak, Kurt	4, 5, 3	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5900	QC
		O	2017-12-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5900	QC
Zargon Oil & Gas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burden, Leslie Edward	5	O	2017-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 215	0.3950	AB
L Burden RRSP	PI	O	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 833	0.3950	AB
Doetzel, Randolph John	5	O	2017-12-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	0.4000	AB
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000		AB
		M	2017-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 597	0.3950	AB
		O	2017-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.4000	AB
Hansen, Craig Henry	4, 5	O	2017-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 360	0.3950	AB
C Hansen - Registered	PI	O	2017-11-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 809	0.3950	AB
Hustad, Christopher Michael	5	O	2017-11-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 205	0.3950	AB
ZCL Composites Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ZCL Composites Inc	1	O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	48 200	10.9571	AB
		O	2017-12-12	D	38 - Rachat ou annulation	(48 200)	10.9571	AB

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Copple, Robert D.	Technologies D-Box inc	2017-12-01	2017-12-07	QC
Lake, Terence	The Hypothecary Corporation	2017-11-30	2017-12-08	QC

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Mines Richmont Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis 21-320 du personnel des ACVM – *Le point sur le Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché et l'instruction générale connexe – Transparence des titres de créance publics*

(Texte publié ci-dessous)

Avis de publication

Avis 23-320 du personnel des ACVM – *Examen de l'incidence des obligations de dégroupage imposées par la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (directive MIF II) sur les obligations réglementaires au Canada*

(Texte publié ci-dessous)



Canadian Securities
Administrators

Autorités canadiennes
en valeurs mobilières

Avis 21-320 du personnel des ACVM
*Le point sur le Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché
et l'instruction générale connexe*
Transparence des titres de créance publics

Le 14 décembre 2017

Introduction

Conformément à l'article 8.1 du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché* (le **Règlement 21-101**), le marché et l'intermédiaire entre courtiers sur obligations effectuant des opérations sur des titres de créance publics doivent fournir à une agence de traitement de l'information des informations sur les ordres et les opérations, selon les exigences de cette dernière. Ces règles de transparence sont incluses dans le Règlement 21-101 depuis son adoption en 2001, mais à l'époque, il avait été décidé de ne pas les mettre en application sur-le-champ. Ce règlement a été modifié subséquemment afin d'y introduire une dispense temporaire des règles de transparence pour les titres de créance publics, laquelle a été prolongée à plusieurs reprises. La dispense actuelle prend fin le 1^{er} janvier 2018.

Le personnel (**nous**) des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM**) ne propose pas de reconduire la dispense. Son expiration n'aura toutefois pas d'effet immédiat, puisqu'il s'agit d'une obligation de déclaration à une agence de traitement de l'information « selon les exigences de cette dernière », et que pour le moment, aucune agence n'a établi de telles exigences.

Sous réserve de l'obtention des approbations nécessaires, nous publierons pour consultation un projet de cadre rendant obligatoire la transparence de l'information après les opérations sur les titres de créance publics, qui comprendra une proposition selon laquelle une agence de traitement de l'information peut être désignée ou reconnue pour l'information relative aux titres de créance publics et qui proposera des modifications au Règlement 21-101 et à l'*Instruction générale relative au Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*. Nous comptons le publier pour consultation au cours du premier trimestre de 2018.

Questions

Pour toute question concernant le présent avis, veuillez vous adresser à l'un des membres suivants du personnel des ACVM :

Serge Boisvert
Analyste à la réglementation, Direction des
bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
serge.boisvert@lautorite.qc.ca

Maxime Lévesque
Analyste, Direction des bourses et des OAR
Autorité des marchés financiers
maxime.levesque@lautorite.qc.ca

Alina Bazavan
Senior Analyst, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
abazavan@osc.gov.on.ca

Tracey Stern
Manager, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
tstern@osc.gov.on.ca

Timothy Baikie
Senior Legal Counsel, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario
tbaikie@osc.gov.on.ca

Ami Iaria
Senior Legal Counsel
British Columbia Securities Commission
aiaria@bcsc.bc.ca

Michael Brady
Manager
British Columbia Securities Commission
mbrady@bcsc.bc.ca

Canadian Securities
AdministratorsAutorités canadiennes
en valeurs mobilières

Avis 23-320 du personnel des ACVM

Examen de l'incidence des obligations de dégroupage imposées par la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (directive MIF II) sur les obligations réglementaires au Canada

Le 14 décembre 2017

Le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le **personnel** ou **nous**) a suivi la réforme concernant les obligations de dégroupage¹ (*unbundling*) des incitations relatives à la recherche et des frais de négociation mises en œuvre par la directive MIF II (les **obligations de dégroupage en vertu de la directive MIF II**), lesquelles devraient entrer en vigueur le 3 janvier 2018. Depuis l'été 2016, le personnel mène des consultations auprès des participants clés du secteur et d'autres autorités de réglementation pour mieux comprendre leur point de vue et évaluer l'incidence potentielle des obligations de dégroupage en vertu de la directive MIF II sur le régime réglementaire canadien actuellement institué par le *Règlement 23-102 sur l'emploi des courtages* (le **Règlement 23-102**). Le personnel publie le présent avis afin de présenter le travail accompli jusqu'ici, de décrire les prochaines étapes et d'indiquer si, selon lui, ces nouvelles obligations nécessitent de modifier le Règlement 23-102.

Contexte

Le 7 avril 2016, la Commission européenne a publié une directive déléguée qui, entre autres, propose une séparation complète entre les frais de recherche et les frais de négociation facturés aux clients par les entreprises d'investissement. Les nouvelles obligations devraient s'appliquer à toutes les entreprises d'investissement de l'Union européenne (UE) et à celles de pays tiers fournissant des services d'investissement ou exerçant des activités d'investissement dans l'UE².

Au Canada, l'emploi des courtages est régi par le Règlement 23-102. Ce règlement, ainsi que l'instruction générale s'y rapportant, établissent les obligations relatives aux opérations entraînant des courtages dont la réalisation est confiée à un courtier en échange de la fourniture de biens et services relatifs à l'exécution d'ordres ou de biens et services relatifs à la recherche. Les frais de recherche et les frais d'exécution d'ordres peuvent être regroupés pour former une seule commission à payer dans le cadre de l'opération, et peuvent être versés en vertu d'un accord de partage des courtages.

Consultations auprès du secteur et d'autres autorités de réglementation

Le personnel a consulté des gestionnaires d'actifs, des courtiers, des régimes de retraite et

¹ Aussi appelé « décorrélation »; voir notamment le *Guide sur le financement de la recherche par les prestataires de services d'investissement dans le cadre de MIF 2* publié le 28 juillet 2017 par l'Autorité des marchés financiers de France, à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org/Publications/Guides/Professionnels?docId=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Ffe72932d-b7f2-4652-b166-1eea67126a70>

² Voir le paragraphe 1 de l'article 1^{er} de la directive déléguée.

d'autres organismes de réglementation. Les discussions ont été constructives, et les participants ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les obligations de dégroupage en vertu de la directive MIF II et pour leurs éventuelles répercussions sur la réglementation au Canada. Les participants du secteur se sont notamment concentrés sur les possibles enjeux et conséquences d'ordre opérationnel à la lumière de leurs activités respectives exercées avec des sociétés établies en Europe. Nous avons recueilli leurs commentaires pour savoir si les obligations de dégroupage en vertu de la directive MIF II étaient compatibles avec le régime réglementaire en vigueur au Canada afin de nous aider à déterminer si des changements seraient opportuns.

Le Règlement 23-102 et les obligations de dégroupage en vertu de la directive MIF II

Le personnel considère que les obligations de dégroupage en vertu de la directive MIF II n'imposent pas, dans l'immédiat, la nécessité de modifier le régime réglementaire en vigueur au Canada. D'après l'information dont il dispose à ce jour, le personnel a conclu qu'il n'y a pas lieu d'apporter des modifications au Règlement 23-102 à l'heure actuelle, car ces obligations n'entrent pas directement en conflit avec celles prévues par le Règlement 23-102.

Le personnel est d'avis que le régime en vigueur au Canada accorde de la latitude en ce qui concerne la communication et la description de la nature des accords relatifs aux courtages³. La réglementation canadienne précise d'ailleurs que les accords relatifs aux courtages peuvent porter sur des services groupés et qu'ils peuvent être officiels ou consensuels⁴. Ainsi, le personnel estime que si un participant au marché assujéti à la directive MIF II et au Règlement 23-102 se conforme à la directive MIF II, il pourrait également se conformer au Règlement 23-102. Par ailleurs, la directive MIF II ne semble pas créer d'obligation supplémentaire pour les participants au marché qui sont assujettis au Règlement 23-102.

Prochaines étapes

Nous continuerons de suivre la situation concernant les obligations de dégroupage en vertu de la directive MIF II et examinerons tout changement qui pourrait nous amener à réévaluer notre position. Pour obtenir de l'information et des indications supplémentaires sur ces obligations, l'Autorité européenne des marchés financiers, chargée d'administrer la directive MIF II, publie un document de questions et réponses afin de promouvoir des approches et des pratiques de supervision communes dans l'application de tous les aspects de la directive MIF II. On peut y accéder par le lien suivant : https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma35-43-349_mifid_ii_qas_on_investor_protection_topics.pdf

Pour toute question concernant le présent avis, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Serge Boisvert
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4358
Serge.Boisvert@lautorite.qc.ca

³ Voir la disposition *ii* du sous-paragraphe *a* du paragraphe 1 de l'article 4.1 du Règlement 23-102.

⁴ Voir l'article 4.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 23-102 sur l'emploi des courtages*.

Joseph Della Manna
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
416 204-8984
jdellamanna@osc.gov.on.ca

Meg Tassie
British Columbia Securities Commission
604 899-6819
mtassie@bcsc.bc.ca

Paula Kaner
Alberta Securities Commission
403 355-6290
paula.kaner@asc.ca

Paula White
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
204 945-5195
paula.white@gov.mb.ca

Jason Alcorn
Commission des services financiers et des services aux consommateurs
(Nouveau-Brunswick)
506 643-7857
jason.alcorn@fcnb.ca

Liz Kutarna
Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
306 787-5871
liz.kutarna@gov.sk.ca

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

MODIFICATION DE L'ARTICLE 6651 DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. RELATIVE AUX LIMITES DE POSITION APPLICABLES AUX OPTIONS SUR FONDS D' ACTIONS NÉGOCIÉS EN BOURSE

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles, politiques et procédures de Bourse de Montréal Inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 12 décembre 20 17

(s) Martin Jannelle

Martin Jannelle, conseiller juridique
BOURSE DE MONTRÉAL INC.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N° 2017-PDG-0142

Groupe TMX Limitée

(Approbation de modifications au modèle de répartition interne des coûts et politiques relatives à la répartition des coûts et aux prix de cession interne)

Vu la décision n° 2012-PDG-0075 prononcée par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 2 mai 2012 (la « décision n° 2012-PDG-0075 ») reconnaissant à titre de bourse au Québec en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « LID ») :

1. Groupe TMX Limitée, anciennement Corporation d'Acquisition Groupe Maple (« Groupe TMX »);
2. Groupe TMX Inc. (« TMX »);
3. Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »);

Vu la décision n° 2012-PDG-0078 prononcée par l'Autorité le 2 mai 2012 (la « décision n° 2012-PDG-0078 ») reconnaissant à titre de chambre de compensation au Québec en vertu de l'article 12 de la LID :

1. Groupe TMX;
2. TMX;
3. la Bourse;
4. Corporation canadienne de compensation de produits dérivés;

Vu la décision n° 2012-PDG-0142 prononcée par l'Autorité le 4 juillet 2012 (la « décision n° 2012-PDG-0142 ») reconnaissant à titre de chambre de compensation au Québec en vertu de l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 :

1. Groupe TMX;
2. La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée;
3. Services de dépôt et de compensation CDS inc.;

Vu les conditions énoncées au paragraphe a) de l'article VIII de la Partie I de la décision n° 2012-PDG-0075, au paragraphe a) de l'article VIII de la Partie I de la décision n° 2012-PDG-0078 et aux paragraphes 9.1, 27.1 et 27.2 de la Partie I de la décision n° 2012-PDG-0142 (ensemble, les « conditions ») en vertu desquelles Groupe TMX doit obtenir l'approbation préalable de l'Autorité avant de mettre en œuvre quelque modèle de répartition interne des coûts et politiques relatifs à la répartition des coûts et aux prix de cession interne, y compris les modifications qui peuvent y être apportées, entre Groupe TMX et les membres de son groupe;

Vu la décision n° 2013-PDG-0146 prononcée le 23 août 2013 par l'Autorité approuvant le modèle de répartition interne des coûts et politiques relatives à la répartition des coûts et aux prix de cession interne de Groupe TMX (le « modèle de répartition »);

Vu la décision n° 2016-PDG-0049 prononcée le 31 mars 2016 par l'Autorité approuvant le modèle de répartition interne des coûts et politiques relatives à la répartition des coûts et aux prix de cession interne de Groupe TMX;

Vu la demande de Groupe TMX déposée auprès de l'Autorité le 15 novembre 2017 visant à obtenir l'approbation préalable de l'Autorité de modifications proposées à son modèle de répartition (la « demande »);

Vu les informations fournies par Groupe TMX au soutien de sa demande;

Vu l'analyse de la Direction principale de l'encadrement des structures de marchés et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'approuver la demande puisqu'elle assure le maintien d'un modèle de répartition qui n'a pas pour effet de créer de subventions croisées entre les diverses activités des entités de Groupe TMX, permet une répartition équitable des coûts des services partagés et n'est pas contraire à l'intérêt public;

En conséquence :

L'Autorité approuve les modifications proposées au modèle de répartition de Groupe TMX conformément à la demande.

Fait le 12 décembre 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

DÉCISION N° 2017-PDG-0144

La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée

(Approbation de modifications d'une entente d'impartition)

Vu la décision n° 2012-PDG-0142 prononcée par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 4 juillet 2012 (la décision « n° 2012-PDG-0142 ») reconnaissant sous conditions La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS Itée ») et sa filiale à part entière Services de dépôt et de compensation CDS inc. (collectivement, la « CDS ») à titre de chambre de compensation en vertu de l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu la condition énoncée au paragraphe 30.1 de la décision n° 2012-PDG-0142 selon laquelle la CDS doit obtenir l'approbation préalable de l'Autorité avant de conclure ou de modifier quelque entente d'impartition relative à ses services ou systèmes clés avec un fournisseur de services;

Vu la décision n° 2014-PDG-0131 du 27 octobre 2014 prononcée par l'Autorité approuvant la prolongation de l'entente d'impartition entre CDS Itée et Tata Consultancy Services Canada Inc. jusqu'au 31 décembre 2017 (l'« entente d'impartition »);

Vu la demande de CDS Itée déposée auprès de l'Autorité le 17 novembre 2017 visant à obtenir l'approbation préalable de l'Autorité afin de modifier certaines conditions prévues à l'entente d'impartition et de la prolonger pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 (la « demande »);

Vu les représentations de CDS Itée à savoir que la prolongation de l'entente d'impartition est indispensable pour que celle-ci puisse continuer de recevoir les services essentiels de technologie de l'information liés à ses activités de compensation et de règlement;

Vu l'analyse de la Direction principale de l'encadrement des structures de marché et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'approuver la demande aux motifs qu'elle permet d'assurer la continuité et l'efficacité des services de compensation et de règlement de CDS Itée et qu'elle n'est pas contraire à l'intérêt public;

En conséquence :

L'Autorité approuve les modifications proposées à l'entente d'impartition conformément à la demande.

Fait le 14 décembre 2017.

Louis Morisset
Président-directeur général

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

Aucune information.

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.